La Constitution...

La majorité des premiers ministres ont déjà répondu à l'appel de Bourassa

OTTAWA (d'après CP) — La plupart des premiers ministres provinciaux n'ont pas attendu pour répondre à l'appel de leur homologue Robert Bourassa et marquer leur opposition au projet de rapatrier unilatéralement la constitution, évoqué vendredi dernier par le premier ministre Trudeau.

Le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, a exprimé hier son inquiétude devant un tel geste, son collègue de la Saskatchewan, Allan Blakeney, a déclaré qu'un rapatriement unilatéral sonnerait le glas du fédéralisme canadien, M. Bill Bennett, de Colombie-Britannique, rejoint pendant ses vacances, s'y oppose, de même que Alex Campbell, de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui souhaiterait un rapatriement consenti par les provinces.

MM. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, en début de semaine, et Bill Davis, de l'Ontario, ont également exprimé leur désaccord, ce dernier ajoutant que la question du rapatriement n'est pas une priorité.

Entre-temps, le chef du gouvernement de Terre-Neuve, Frank Moores, qui préside cette année la Conférence des premiers ministres provinciaux, a annoncé qu'il sera à Montréal demain pour y rencontrer M. Bourassa. Lors de la dernière conférence interprovinciale des premiers ministres, tenue en août à Saint-Jean de Terre-Neuve, M. Moores avait reçu le mandat de consulter ses homologues provinciaux sur la question du rapatriement de la constitution.

A Ottawa, M. Trudeau, qui avait laissé entendre mardi qu'il pourrait déclencher des élections dont l'enjeu serait le rapatriement de la constitution, s'est dit heureux que les premiers ministres provinciaux fassent front commun dans le débat constitutionnel.

"C'est parfait, vraiment parfait", déclarait M. Trudeau hier, en commentant la consultation entreprise par M. Bourassa.

Un "valet" face à Trudeau

Par ailleurs, la "performance" de M. Bourassa n'a guère impressionné les dirigeants provinciaux de l'opposition.

Le chef de l'opposition officielle, Jacques-Yvan Morin, a déclaré que M. Bourassa avait été faible, qu'il s'était conduit comme "un valet qui aime bien recevoir des taloches".

M. Morin a reproché à M. Bourassa de ne pas avoir pris position clairement au nom du Québec sur le dossier constitutionnel et d'attendre les autres provinces pour le faire.

Le leader créditiste Camil Samson a soutenu pour sa part que M. Bourassa avait "rampé devant son bourreau".

"Démissionnez, démissionnez..."

L'opposition redouble d'ardeur mais Drury refuse de répondre

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est au cri de "démissionnez, démissionnez", que conservateurs et néo-démocrates ont flagellé de questions embarrassantes le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, à propos de sa présumée intervention auprès du juge James Huguessen en faveur de son collègue, le ministre de la Consommation, M. André Ouellet.

Même si l'Opposition tente, sans succès depuis cinq jours, de faire admettre au premier ministre Trudeau que M. Drury a commis un geste répréhensible en communiquant avec le juge Huguessen, elle a redoublé d'ardeur hier après que le réseau CTV eut révélé, en citant une source gouvernementale anonyme, que l'objet de la démarche de M. Drury était "d'arranger" l'affaire Ouellet.

Rappelons que le ministre Ouellet a été condamné par le juge Huguessen pour outrage au tribunal, après qu'il fut établi que le ministre avait prononcé des paroles injurieuses pour la probité du tribunal, suite à l'acquittement de cinq raffineries de sucre accusées.

C'est le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, qui a ouvert les hostilités en demandant au ministre Drury s'il était exact qu'il avait tenté de "sonder" le juge sur les effets d'éventuelles excuses de la part de M. Ouellet? Comme il l'a fait depuis plusieurs jours, M. Drury a refusé de préciser le contenu de sa conversation, notant que toute l'affaire est entre les mains du juge en chef de la cour supérieure, M. Jules Deschênes.

En dépit de l'insistance de M. Clark — et d'autres députés — qui voulaient savoir si le premier ministre avait été mis au courant du contenu de la conversation entre M. Drury et le juge Huguessen, M. Trudeau s'en est tenu à sa position traditionnelle, à savoir qu'il prend la parole de ses ministres à moins que le juge Deschênes lui indique qu'ils l'ont induit en erreur. Or, les ministres en question, MM. Drury, Lalonde et Chrétien ont assuré le premier ministre qu'ils n'ont pas tenté d'influencer le jugement d'un juge.

Consulter l'Opposition

"Si le juge Deschênes m'indique que la Cour a des raisons de se croire offensée par l'initiative des ministres, je devrai alors consulter l'Opposition et déterminer avec elle les meilleurs moyens d'établir la vérité", a précisé le premier ministre.

L'Opposition a vivement contesté la théorie du premier ministre qui veut que les contacts entre les juges et les ministres soient permis, en autant que les ministres ne tentent pas d'intervenir dans le processus judiciaire. "Même si le juge estime que la cour n'a pas été offensée par la démarche du ministre Drury, le premier ministre va-t-il laisser s'établir un tel précédent sans réagir", a demandé le leader néo-démocrate Ed Broadbent?

"J'ai la version des ministres qui disent avoir respecté la règle de non-ingérence. J'attends maintenant le point de vue de la cour. Si les deux points de vue coïncident, je ne vais certainement pas les rejeter pour adopter celui de l'Opposition", a répliqué M. Trudeau, aux applaudissements des libéraux.

Par ailleurs, M. Trudeau a répété avec insistance qu'il ignorait que le ministre Drury ferait cette démarche auprès du juge Huguessen, mais en même temps il a défendu le point de vue du ministre, à savoir que sa conversation avec M. André Ouellet est de nature confidentielle.

M. Trudeau a ajouté qu'il a conversé avec les ministres impliqués et avec le ministre de la Justice et qu'il n'a pas l'intention de révéler non plus la teneur de ces conversations.

D'autre part, M. Drury a reconnu que le juge Deschênes ne l'a pas interrogé sur le contenu de sa conversation avec le juge Huguessen. Certains journaux rapportent que le ministre aurait alors fait valoir qu'une condamnation de M. Ouellet pourrait être interprétée comme un mauvais traitement infligé à un ministre canadien-français par l'establishment anglais de Montréal et que cela pourrait devenir embarrassant.

Pas de mandat précis

En réponse à plusieurs questions venant de M. Stuart Leggatt, député néo-démocrate de New-Westminster, M. Trudeau a cependant précisé que le cabinet n'avait pas donné de mandat précis au juge Deschênes, le ministre de la Justice s'étant contenté de demander au juge de l'informer sur les incidents rapportés par les journaux et attribués au juge Kenneth Mackay, lesquels incidents référaient à des tentatives d'interventions de ministres auprès de la magistrature. "Nous ne disons pas au juge comment s'y prendre pour déterminer s'il y eut des démarches injustifiées auprès de la cour."

Comment alors le premier ministre peut-il se fier au rapport du juge s'il ne lui a pas demandé de mandat spécifique?

C'est la question qu'a posée M. Leggatt, en commentant: "Il semble qu'il existe deux règles de conduite, l'une pour les ministres, l'autre pour le grand public."

Tout au long de cet échange, ni M. Drury, ni M. Trudeau n'ont modifié d'un iota leur position originale, à savoir que tant que le juge Deschênes n'aura pas formulé d'opinion au sujet des accusations portées par le juge Mackay, ni les ministres impliqués, ni M. Trudeau ne révéleront la teneur de leurs conversations (même si M. Chrétien l'a révélée et obtenu une rétractation de la part du juge Mackay) et le premier ministre ne portera pas de jugement sur la conduite de ses ministres.

Pour l'instant, il prend leur parole, à savoir qu'ils n'ont pas tenté d'influencer la cour.

Les lettres provenaient du bureau de Me Holden

OTTAWA (PC) — Le procureur de la poursuite dans le procès pour outrage à un magistrat intenté contre le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, a révélé hier que les copies des lettres du juge Kenneth Mackay accusant des ministres d'interventions dans le domaine judiciaire, provenaient de son bureau.

Dans une interview téléphonique donnée à Montréal, Me Richard Holden a précisé que le journaliste Richard Cléroux du Globe and Mail avait demandé de voir les lettres pertinentes à ses honoraires.

"Je n'ai pas réalisé que ma secrétaire pourrait remettre des lettres personnelles à Richard," a-t-il ajouté.

Me Holden a dit faire publier cette information afin qu'on ne puisse croire que le juge Mackay, son ancien associé, est responsable de la divulgation de cette correspondance.

Le ministère de la Justice a refusé de verser à Me Holden les honoraires d'environ $20,000 qu'il réclamait. Les lettres du juge Mackay transmises au ministre Ron Basford de la Justice et que réclamait le journaliste torontois traitaient de ces demandes et mentionnaient également les accusations d'interventions ministérielles.

Commentant la publication de ces lettres, Me Holden a déclaré "je suis très ouvert et probablement pas assez prudent."

Il avait été nommé procureur spécial dans l'affaire Ouellet par le juge Mackay après que le ministre eut critiqué l'acquittement de trois raffineries de sucre accusées de pratiques commerciales illégales.

Par ailleurs, Me Holden a révélé qu'une entente à l'amiable avait fait l'objet d'un entretien, mais qu'elle n'avait pu se concrétiser quand M. Ouellet a refusé d'admettre sa culpabilité, condition posée par le juge Mackay.

Me Holden a précisé que l'entretien s'était déroulé la veille du procès avec Me Gabriel Lapointe, avocat de M. Ouellet. L'entretien a porté sur "une excuse possible" du ministre, pour éviter un procès.

M. Ouellet, selon Me Holsen, était prêt à s'excuser partiellement pour ses critiques, mais le juge Mackay insistait pour que le ministre reconnaisse sa culpabilité.

L'avocat de M. Ouellet a aussi révélé que ce dernier avait approché à l'époque l'ex-ministre des Finances, M. John Turner, pour le représenter, mais que ce dernier avait refusé.

LA MÉTÉO

De 1 à 3 centimètres de nouvelle neige devraient s'être abattus sur toutes les régions du Québec au cours de la nuit. Aujourd'hui, une crête de haute pression causera un dégagement du ciel d'ouest en est, mais demain, une dépression venant de l'ouest Américain donnera de la neige à l'ouest et au sud-ouest du Québec alors que le ciel s'ennuagera sur l'est.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: —10 Maximum: —5 Neige cessant en matinée, et généralement ensoleillé par la suite.	Ennuag. suivi de neige.

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—25	—10	Génér. ensoleillé	Ennuagement
Outaouais	—10	—5	Neige cessant, ensoleillé	Ennuag. suivi de neige
Laurentides	—10	—5	Neige cessant, ensoleillé	Ennuag. suivi de neige
Cantons de l'Est	—6	—2	Neige cessant, ensoleillé	Ennuag. suivi de neige
Mauricie	—25	—10	Génér. ensoleillé	Ennuagement
Québec	—12	—6	Neige cessant, ensoleillé	Ennuag. suivi de neige
Lac-Saint-Jean	—16	—8	Neige cessant, dégagement	Ennuag. suivi de neigé
Rimouski	—20	—9	Neige faible	Génér. ensoleillé
Gaspésie	—20	—9	Neige faible	Génér. ensoleillé
Baie-Comeau	—25	—12	Génér. nuageux	Génér. ensoleillé
Sept-Iles	—25	—12	Génér. nuageux	Génér. ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	3	7
Alberta				
Saskatchewan		Regina		
Manitoba	Neige	Winnipeg	—18	—10
Ontario		Toronto		
Nouveau-Brunswick	Chutes de neige	Fredericton	—12	—5
Nouvelle-Écosse	Chutes de neige	Halifax	—8	—2
Ile-du-Prince-Edouard	Chutes de neige	Charlottetown	—13	—6
Terre-Neuve		Saint-Jean		

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	2	2	Chicago	2	6	Nlle-Orleans	11	17
Washington	—1	6	San Francisco	8	12	Miami	21	29
Boston	—2	3						

vers les capitales

Amsterdam	3	Londres	8	Stockholm	—4
Athènes	15	Le Caire	21	Sydney	23
Berlin	—1	Lisbonne	12	Tokyo	7
Bruxelles	3	Madrid	11	Tunis	16
Casablanca	17	Moscou	0	Vienne	2
Genève	3	Paris	5	Varsovie	—1
Hong Kong	22	Rome	10		

vers les plages

Acapulco	28	29	Bermudes	19	22	Nassau	21	28
Mexico	11	26	Barbade	23	27	Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.40
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.50¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$16.80	$33.60	$67.20
Lundi au vendredi	$15.00	$30.00	$60.00
Samedi seulement*		$13.00	$26.00
par courrier:			
Lundi au samedi	$28.60	$57.20	$114.40
Lundi au vendredi	$21.45	$42.90	$85.80
Samedi seulement	$10.01	$20.02	$40.04

*Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50¢

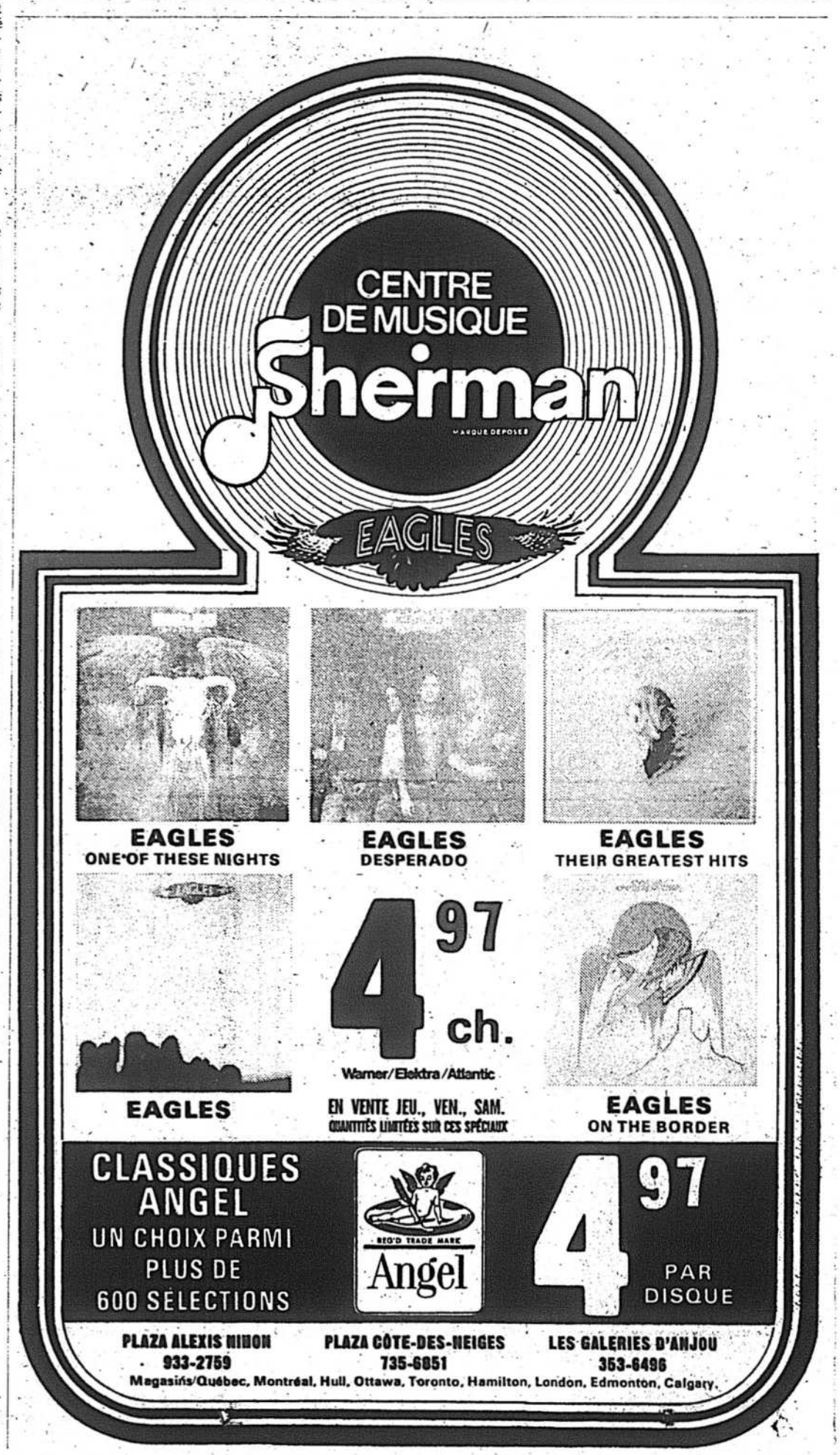
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 18 h 30 (Samedi: 8h à 16h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
ÉDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions, nominations, 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6911





(Droits réservés)

Forget revient à sa proposition d'intégration du service municipal

par Claude TURCOTTE

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a proposé hier une formule d'accommodement qui, à toutes fins utiles, revient à sa position originelle, c'est-à-dire l'intégration à peu près complète du service municipal des Affaires sociales.

Dans un communiqué émis dans la soirée, M. Forget annonce sa décision et celle du gouvernement d'intégrer le 1er avril prochain une bonne moitié du service, soit tout ce qui concerne la santé ainsi que le placement des enfants et des personnes âgées. Cela signifie que 400 des 800 fonctionnaires seront effectivement intégrés dans quelques semaines à la structure provinciale.

Remboursements

En ce qui concerne l'aide sociale, M. Forget se dit prêt à laisser cette responsabilité à Montréal, mais du même souffle il annonce qu'à compter du 1er avril prochain, "son ministère établira les remboursements des frais d'administration en fonction des échelles de salaires que le gouvernement du Québec applique à ses employés pour des tâches identiques".

On sait que les fonctionnaires de Montréal gagnent environ $1,000 de plus par année que leurs collègues provinciaux pour des tâches identiques.

La déclaration du ministre Forget implique que pour conserver l'aide sociale sous son autorité, la ville devrait payer la différence dans les frais d'administration y compris les salaires. Cela veut dire au départ au moins $400,000. Ce chiffre pourrait varier dans un sens ou l'autre dépendant de l'issue des négociations qui sont présentement en cours avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux.

Quoi qu'il en soit, les autorités municipales seront très certainement réfractaires à l'idée de faire des déboursés pour conserver l'aide sociale sous leur juridiction.

Réaction hostile

En prenant connaissance de la déclaration du ministre d'hier soir, certains dirigeants du syndicat se sont dits "sidérés". Le syndicat devait étudier à fond la déclaration et émettre une réaction officielle tôt ce matin. Mais on pouvait hier soir pressentir que la réaction du syndicat sera plutôt violente et hostile à la position du ministre.

Au cours des derniers jours, le syndicat avait, tout comme le RCM, manifesté beaucoup d'optimisme sur les possibilités de maintenir dans la structure municipale les services de santé et de l'aide sociale.

M. Forget a somme toute une attitude astucieuse puisqu'il ne modifie en rien sa position de départ et laisse l'odieux de la situation à la ville vers qui se tourneront sans doute les fonctionnaires pour sauvegarder au moins la moitié des services et ce aux frais des contribuables montréalais.

Imperial Oil refuse de ravitailler Green Peace

par Fernand BEAUREGARD

envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-ANTHONY, Terre-Neuve — Si la paix est revenue entre les villageois de Saint-Anthony et les membres de la "Green Peace Foundation", il semble qu'une autre bataille vienne d'éclater.

Mais cette fois, l'ennemi serait le gouvernement fédéral par la voie du ministère des Pêcheries.

Hier matin, peu après avoir, dans une atmosphère de liesse générale, remis officiellement au président du "Comité des Terreneuviens inquiets" (Comittee of Concerned Newfoundlanders) tout l'équipement destiné à peindre en vert la fourrure blanche des bébés phoques, Bob Hunter, leader des conservationnistes, apprenait qu'intimidé par les menaces de poursuites judiciaires proférées par deux représentants du ministère des Pêcheries, l'agent de la compagnie Imperial Oil à l'aéroport de Saint-Anthony refusait de ravitailler les trois hélicoptères de la GPF en carburant.

Le stock de carburant de l'aéroport est la seule source d'approvisionnement du genre dans le secteur.

Et pourtant, souligne Me Marvin Storrow, de Vancouver, qui loge avec le groupe au "Teckers Boarding House", le carburant en question, soit 14 barils, est la propriété de l'International Found for Animal Welfare" présidée par Brian Davies, champion de la lutte anti-cruauté contre les bébés phoques.

Le ministère des Pêcheries n'a aucun droit de regard sur ce carbu- aucun droit de regard sur ce carburant et ne peut empêcher qui que ce soit par intimidation ou autrement de ravitailler les appareils de la GPF. C'est l'opinion de l'avocat de la GPF.

Enquête

Me Storrow a immédiatement convoqué un représentant de la Gendarmerie royale, le sergent Butt qui, aux dernières nouvelles tard hier, poursuivait sont enquête.

Rejoint par téléphone hier après-midi, l'adjoint du directeur du district de Terre-Neuve pour le ministère des Pêcheries, déclarait qu'il ferait immédiatement enquête sur cet incident.

De là non plus aucune nouvelle hier soir.

Le geste posé par le représentant du ministère fédéral a-t-il été autorisé de haute source ou s'agit-il tout simplement d'une maladresse de la part de fonctionnaires trop zélés?

Le gouvernement fédéral est-il parti en guerre contre la "Green Peace Foundation" au moment même où ce groupe semble en train de rallier l'appui d'un bon nombre de Terreneuviens.

Encore une histoire à suivre. Décidément, il s'en passe des choses dans cette calme localité du nord-est terreneuvien toute frissonnante sous le froid glacial qui souffle de la mer.

Les ministres préfèrent régler avec "l'ami Jean"

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien a déclaré hier que dans son effort pour réduire les dépenses gouvernementales, il allait jusqu'à exercer des pressions sur ses collègues du cabinet pour les inviter à limiter les dépenses dans leurs ministères respectifs.

"Je suis le seul membre du Cabinet qui insiste pour la réduction des dépenses", a-t-il déclaré devant le Comité sénatorial des Finances.

L'efficacité des autres ministres est évaluée d'après la facilité avec laquelle ils peuvent obtenir de l'argent du Conseil du Trésor.

Lorsque le ministre veut qu'un collègue réduise son budget de $50 millions, par exemple, il lui offre une espèce de "règlement hors Cabinet". Si le ministre en question refuse et choisit de jouer le tout pour le tout et de défendre ses exigences devant le Cabinet réuni, M. Chrétien lui dit alors qu'il demandera personnellement au conseil des ministres de réduire son budget de $100 millions.

De cette manière, explique-t-il, les ministres préfèrent régler avec leur "ami Jean" plutôt que de risquer des coupures beaucoup plus sérieuses devant le cabinet...

Les producteurs laitiers auraient voulu voir Trudeau

OTTAWA (PC) — Pourquoi le Premier ministre Trudeau a-t-il refusé de recevoir la délégation des producteurs de lait industriel du Québec, venus le rencontrer, mardi, pour lui exposer leurs doléances au sujet de la politique laitière du gouvernement fédéral? C'est ce qu'a tenté de savoir hier, en Chambre, la députation créditiste, M. Réal Caouette en tête.

Après avoir fait remarquer qu'il ne pouvait pas rencontrer personnellement tous ceux qui désiraient discuter avec lui de leurs problèmes, le Premier ministre a rappelé que les représentants de l'Union des producteurs agricoles avaient pu rencontrer, au cours de la journée, quatre membres de son cabinet ainsi qu'une quarantaine de députés libéraux du Québec.

"Il est parfois aussi utile sinon davantage, a-t-il souligné au chef créditiste, de rencontrer des députés très actifs et très vigoureux, et quatre ministres qui ont beaucoup plus de connaissances en prifondeur du sujet que moi je pourrais en avoir avec mes responsabilités un peu plus larges".

Mais M. Trudeau s'est dit prêt à rencontrer les agriculteurs n'importe quand, "si c'est juste pour le plaisir de me voir et de me serrer la main".

Rhodésie

(SUITE DE LA PAGE A 1)

au menu des restaurants qui doivent se contenter de produits congelés.

L'opposition

Les militants catholiques et protestants avec lesquels je me suis entretenu m'ont assuré que les éléments blancs les plus hostiles au gouvernement rhodésien se recrutent au sein des Eglises. "La plus grande partie de la minorité blanche — laquelle est de 270,000 par rapport à 5,800,000 Noirs — appuie encore le premier ministre Ian Smith pour la bonne raison qu'elle tient à ses privilèges, a-t-on précisé. Toutefois, de plus en plus de Blancs souhaitent que le gouvernement soit plus souple dans les négociations avec le leader noir modéré, Joshua Nkomo, de la branche dite interne du Conseil national africain (African National Council). Eventuellement, si les choses continuent à s'aggraver et si Smith demeure intransigeant, son avenir politique pourrait être mis en question."

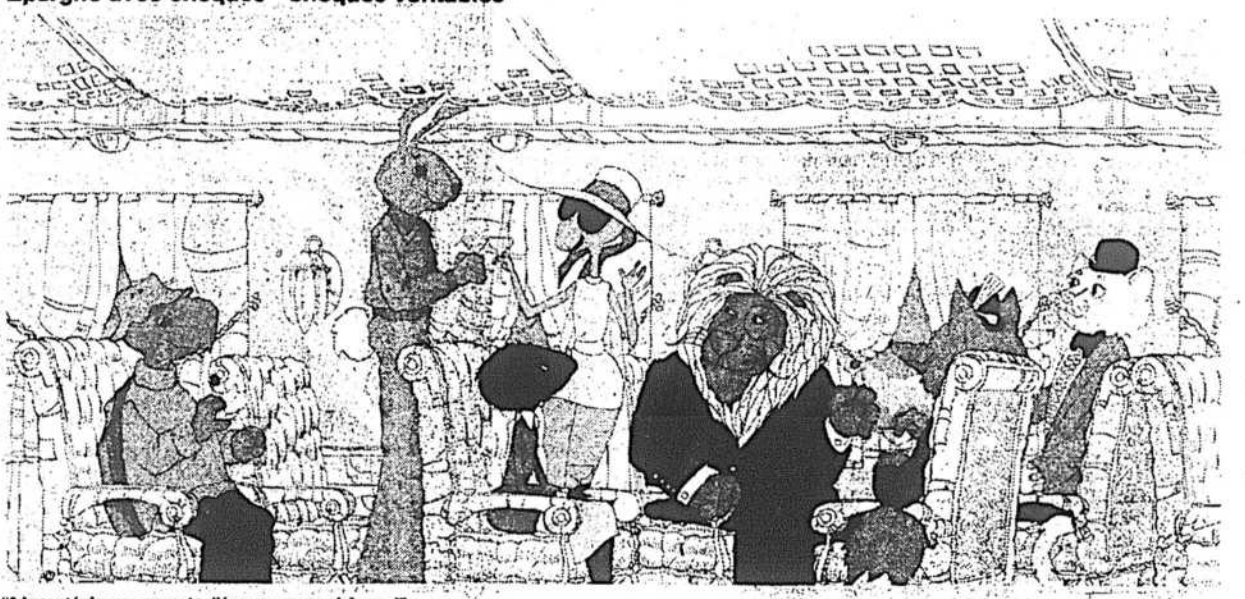
Prise isolément, l'Eglise catholique (près de 600,000 fidèles) est la plus importante, mais l'ensemble des différentes Eglises protestantes compte plus d'un million d'ouailles.

"L'Eglise catholique, m'a déclaré une source religieuse responsable, s'élève vivement contre le racisme du gouvernement rhodésien. Les Noirs, vous savez, sont parqués dans des réserves appelées "townships", en banlieue de Salisbury, pour ne pas vous parler de la ségrégation à la campagne.

"La plupart des Noirs n'ont pas droit de vote en raison des conditions qui sont imposées aux électeurs par la minorité blanche. Il est interdit aux Noirs de fréquenter les écoles blanches (sauf l'université) et les hôpitaux sont également séparés. Le salaire des Noirs est de sept à dix fois moins élevé que celui des Blancs. L'Eglise catholique veut que les Noirs aient les mêmes droits que les Blancs, tandis que le gouvernement rhodésien considère, lui, que les Blancs sont différents des Noirs. C'est là la source principale du conflit entre l'Eglise et le pouvoir établi."

On compte en Rhodésie une quarantaine de Frères Maristes francophones du Québec. Ils dirigent à travers le pays quatre écoles secondaires pour Africains dans la brousse, une école multiraciale à Queque, au centr edu pays, et s'occupent également de fermes.

Epargne avec chèques—chèques véritables



"A la santé de mon compte d'épargne avec chèques!"

Coup de théâtre à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal

La cigale donne un cocktail accompagnée du lièvre

Délaissant son éternelle compagne la fourmi, c'est accompagnée du lièvre que la cigale donnait un cocktail à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal. On sait que le La Fontaine Express est ce train qui sillonne nos parages transportant à son bord quelques personnages des fables et s'arrêtant aux diverses succursales de la Banque de Montréal. Outre la cigale et le lièvre, on peut nommer: le conducteur (Hervé Brousseau), la fourmi, le lion, le chat, le renard, et la tortue.

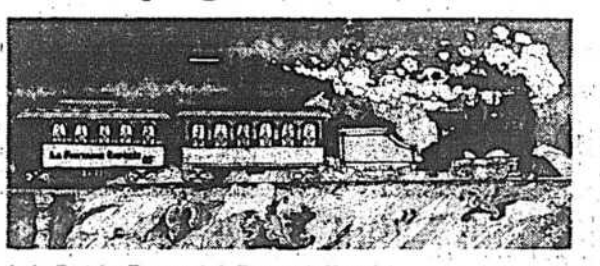


"Mon compte de chèques véritable me permet de bien courir tout en partant à point."

Epargne avec chèques Chèques véritables

Comme il se doit, dans tout bon cocktail qui se respecte, la cigale y alla d'un petit discours. "Bienvenue à bord, dit-elle sur deux notes, j'ai voulu souligner un grand événement dans ma vie. J'ai cru que quand la cigale avait décidé d'épargner, il fallait mouiller ça!"

Pour une bombe, c'en était une. Toute la compagnie acclama la cigale et les questions commencèrent à fuser. On voulait savoir comment un tel renversement avait pu se produire. "C'est bien simple, fut la réponse de la cigale, j'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés à la Banque de Montréal et j'en suis fort aise. J'ai ouvert un compte d'épargne avec chèques. De la sorte, je peux faire des chèques au besoin tout en m'assurant des intérêts sur mes épargnes." C'est à ce moment que le lièvre, son cavalier du jour,



Le La Fontaine Express de la Banque de Montréal

s'empressa de lui baiser la main et de la féliciter. "Vous êtes une grande dame, lui dit-il. Quant à moi, comme je fais beaucoup de chèques, je trouve le compte de chèques véritable de la Banque de Montréal, épatant. Il me permet de payer mes comptes avantageusement et le relevé de compte mensuel que je reçois m'aide à bien suivre mon affaire facilement. Ca m'aide à bien courir mais aussi à partir à point."

Service Médaille d'Or

Avant de quitter le fameux train, le conducteur a tenu à nous assurer que la Banque était désireuse d'offrir un service en or... "Je dirais même un Service Médaille d'Or", a-t-il ajouté.



"Profitez de notre Service Médaille d'Or."

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

© Banque de Montréal 1975

Débrayage dans les hôpitaux

Le suspense qui plane sur le Front commun CSN-CEQ-FTQ — va-t-il recourir ou non à la grève générale? — n'empêche pas ses membres de continuer, ici et là, leurs tactiques de harcèlement pour protester contre le déroulement actuel des négociations.

Aujourd'hui, quelque 40,000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales (CSN) tiennent des demi-journées d'études dans la plupart des hôpitaux du grand Montréal, en y maintenant les services essentiels "selon la définition syndicale".

Les professeurs des cégeps montréalais, membres de la Fédération nationale des enseignants (CSQ), et les enseignants de plusieurs commissions scolaires de la région de Montréal (CEQ) débraient également aujourd'hui.

C'est ainsi qu'environ 100,000 enfants de l'île de Montréal, fréquentant les écoles des commissions scolaires Jérôme-Le Royer, Sainte-Croix, Baldwin-Cartier et Sault-Saint-Louis, ainsi que ceux de la région des Mille-Iles, à Laval et dans les Basses-Laurentides, ont un après-midi de congé.

Deux poursuites dans les hôpitaux

Deux syndicats d'employés d'hôpitaux (CSN), dans la région de Québec, ont été accusés de n'avoir pas maintenu les services essentiels comme l'exige la loi au cours du débrayage provincial du Front commun le 25 février dernier.

Des employés de soutien des hôpitaux de Loretteville et Nazareth ont aussi été accusés d'avoir déclenché un arrêt de travail illégal, tandis que les présidents des deux syndicats ont été accusés d'avoir incité leurs membres à faire la grève. Les syndicats en cause sont passibles d'amendes de $5,000 à $30,000 par jour, leurs dirigeants de $2,000 à $10,000 et les syndiqués de $40 à $200.

Encore à Québec, quelque 325 employés du Centre hospitalier de l'université Laval, ont cessé de travailler hier matin contre ce qu'ils appellent le congédiement injuste et arbitraire d'un délégué syndical. Les autorités accusent Marc Vauzelle d'avoir frappé un vieillard, ce que nient ces membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). L'arrêt de travail doit continuer aujourd'hui.

Les syndiqués réclament la réintégration immédiate (sans perte de salaire) de Marc Vauzelle et une enquête sur le comportement qu'ils jugent antisyndical de Céline Genest qui l'a congédié en tant que coordonnatrice des cadres.

Dans l'enseignement, 10 enseignants de l'Abitibi ont été suspendus pour une journée à Chapais, tandis que les professeurs de la polyvalente de Sainte-Thérèse de Blainville ont eu hier une journée de réflexion, les autorités scolaires leur ordonnant de cesser les mesures de pression. Malgré la menace de lock-out, ils ont décidé de poursuivre leurs actions et, le cas échéant, de rester à la disposition des étudiants sans salaire.

De leur côté, les 1,784 enseignants de la Mauricie en sont à leur troisième semaine de lock-out.

A l'université du Québec, la grève des employés de soutien se poursuit dans les constituantes de Montréal, Chicoutimi et Rimouski, privant ainsi de cours des milliers d'étudiants.

Dans l'Estrie

Hier, des milliers d'étudiants des niveaux élémentaire, secondaire et collégial ont également été touchés par des débrayages de la CEQ qui souligne qu'environ 8,000 de ses membres ont quitté les classes.

Les 600 enseignants de quatre cégeps qui lui sont affiliés, précise la CEQ, ont tenu une demi-journée d'étude. Il s'agit des cégeps de Drummondville, Granby, Victoriaville et Sainte-Foy.

Le plus important arrêt de travail de la CEQ hier a eu lieu dans l'Estrie où quelque 3,200 enseignants ont tenu une demi-journée d'étude. A Lignery, au sud de Montréal, 1,300 enseignants ont fait des "débrayages multiples" tout au cours de la journée. Dans l'est de l'île de Montréal, 300 enseignants ont quitté les écoles élémentaires de Pointe-aux-Trembles.

A Nicolet, 600 enseignants ont été en journée d'étude toute la journée, de même que 800 autres dans la région de Sorel-Tracy.

Dans la région de Saint-Jean-d'Iberville, pour la deuxième fois cette semaine, les 1,400 enseignants du syndicat d'Honoré-Mercier, ont débrayé une demi-journée. La CEQ ajoute qu'ils ont obtenu le rengagement des 12 enseignants suspendus pour refus de rencontrer la direction sans la présence d'un représentant syndical.

Les anglophones

Les enseignants anglo-catholiques de Montréal, de leur côté, ont occupé hier les locaux de deux commissions scolaires de l'île (Verdun et Le Royer) et ont manifesté devant une troisième (Sault-Saint-Louis).

Quelques écoles anglo-catholiques de la CECM ont dû être fermées, leurs enseignants étant allés appuyer leurs confrères de la banlieue. A Verdun, la police les a chassés des lieux et a procédé à des arrestations; les enseignants ont quand même l'intention de continuer leur action aujourd'hui.

Du côté des protestants, 75 enseignants ont débrayé hier dans l'ouest du Québec, privant de cours environ 1,400 élèves dans les écoles élémentaires et secondaires de la région de Hull.

Poursuite de $6 millions contre Desourdy Inc.

La compagnie Dumez (Canada) Limitée, entrepreneur en construction, vient d'inscrire une poursuite de plus de $6 millions en Cour supérieure, contre Desourdy Inc., l'un des cogérants du chantier olympique, rôle que Desourdy Inc. partage avec Charles Duranceau Limitée.

La compagnie Dumez allègue dans sa poursuite qu'elle avait convenu, au début de l'aventure olympique, de former une entreprises conjointe avec Desourdy Inc. et Simard-Beaudry Inc., dans le but d'obtenir des contrats dans le parc olympique.

Or, estime-t-elle, Desourdy Inc. l'a laissée tomber en cours de route, au détriment de la requérante, qui affirme être un expert en béton précontraint et en voile mince.

Ce geste de Desourdy Inc., estime la requérante, a signifié une perte de prestige pour Dumez (Canada) Limitée, a nui à son image internationale et à sa publicité, en plus de la priver d'une partie des honoraires que recevra Desourdy Inc.

Pour ces raisons, conclut Dumez (Canada) Limitée, elle se dit en droit de réclamer une somme de $6,158,971.80 de Desourdy Inc.

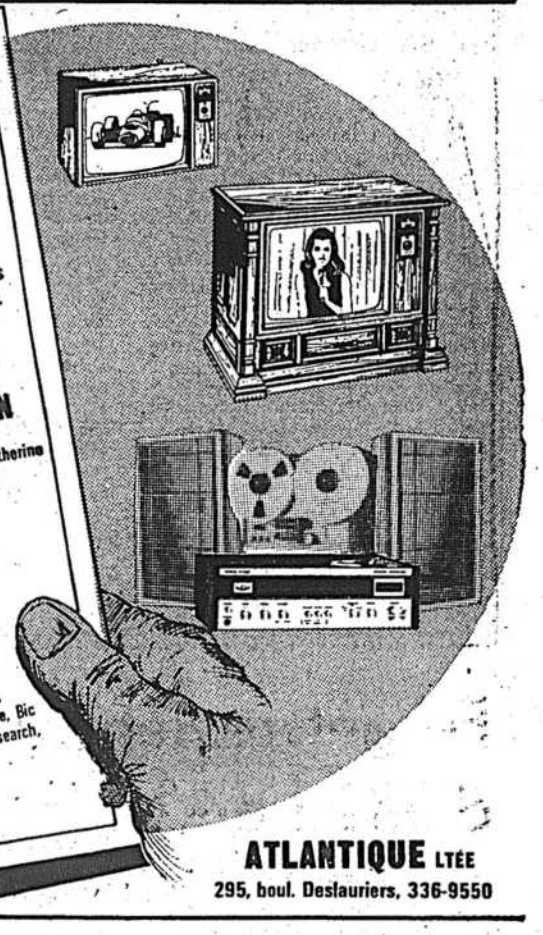
PRÉSENTATION IMAGE ET SON

VOUS ÊTES INVITÉS

À la présentation de matériel audio, téléviseurs couleur, ou noir et blanc, les 11, 12, 13 et 14 mars de 10 h a.m. à 10 h p.m. à la

PLAZA ALEXIS-NIHON
Mail Central
Coin Atwater et Sainte-Catherine
métro Atwater

Vous y verrez les produits: Marantz, Kenwood, Technics, Teac, Rotel, Epicure, Bic Venturi, Audio Research, Thorens, Dual.



ATLANTIQUE LTÉE
295, boul. Deslauriers, 336-9550



RENAULT

ROULEZ RENAULT, ROULEZ LAREAU. = ROULEZ SÉCURITÉ

QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE RENAULT 5 GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES



OUI

Lareau est le seul garage Renault de Montréal métropolitain à avoir l'exclusivité de la fameuse garantie de G.A.P. Ltée soit 5 ans ou 50,000 milles sur le moteur, la transmission et le différentiel, pièces et main-d'oeuvre à 100% au Canada et à l'étranger. Cette garantie accompagne toutes nos voitures neuves sans supplément de prix.

Lareau Automobiles inc.
4484, rue de LaRoche, Montreal, Que
523-2153

kimball

Le plaisir commence avec un SWINGER 300,
tout le monde peut le jouer en 5 minutes,
2 doigts et un orgue KIMBALL

Swinger 300



Modèle 382 Italien Provincial, lignes classiques conçues par les artisans de KIMBALL.
Aussi autres modèles disponibles

SPÉCIAUX D'ENTREPÔT SUR ORGUES

1 orgue KIMBALL dém. Swinger 600. Modèle 690, fini noyer.
Ord. $2435.00
Spécial $1695.00

1 orgue FARFISA
modèle 148
Ord. $969.00
Spécial $585.00

12 STRING ENSEMBLE
Galtek
Ord. $1395.00
Spécial $1050.00

Banc inclus, 5 leçons gratuites, 5 ans de garantie sur composants électroniques, 1 an de service gratuit. Transport gratuit.

Disponible dans les 24 succursales

Galipeau musique Inc.

1480 EST, RUE FLEURY,
informations
387-2568

Automobilistes qui n'avez pas reçu vos plaques...

QUEBEC (PC) — Le ministère des Transports a lancé, hier, une opération visant à retracer plusieurs jeux de plaques d'immatriculation 1976 commandés par la poste, qui ne sont pas encore parvenus à leurs destinataires.

Dans le cadre de cette opération, le ministère a demandé aux automobilistes qui n'ont pas encore reçu leurs plaques de communiquer à frais virés avec ses bureaux de Montréal et de Québec.

Un porte-parole a déclaré que l'on espérait ainsi obtenir des renseignements qui permettront de localiser ces plaques ou de déterminer la raison du retard.

Il a précisé que le ministère des Transports avait reçu de nombreuses plaintes de la part d'automobilistes qui attendent toujours leurs plaques, bien que les chèques expédiés en même temps que leur demande de renouvellement ait été encaissés.

Or, selon les renseignements fournis par l'ordinateur du ministère, ces plaques auraient bel et bien été expédiées.

Le porte-parole n'a cependant pas écarté la possibilité qu'une erreur de programmation de l'ordinatrice soit à l'origine du problème.

Le délai pour le renouvellement des plaques d'immatriculation est expiré depuis lundi dernier.

Un projet de stations FM consacrées à l'information

par André BELIVEAU

OTTAWA — Un nouveau réseau radiophonique dont toute la programmation serait constituée de nouvelles, d'interviews, d'affaires publiques et d'analyses pourrait bientôt voir le jour au Canada.

Ce réseau — anglophone — serait composé de 12 stations FM de grande puissance, dont l'une des premières serait établie à Montréal.

L'un des promoteurs du projet, M. David Ruskin, réalisateur de la CBC ("This Hour Has Seven Days", "Pierre Berton", "Amazing World of Kreskin"...) qui fut aussi directeur des stations CJOH-TV d'Ottawa et CITY-TV de Toronto, a demandé lundi au Conseil de la radio-télévision canadienne d'autoriser la création de la station mère à Ottawa.

Sa demande pour la station de Montréal sera entendue le 30 mars dans la métropole.

La formule "All News" est encore inédite au Canada. Elle a cependant été expérimentée avec un certain succès aux Etats-Unis.

M. Ruskin et ses collaborateurs prévoient créer des stations, dans une première étape, à Ottawa, Montréal, Toronto, London et Winnipeg.

La deuxième étape verrait l'implantation des stations de Vancouver, Edmonton, Calgary et Régina. On bouclerait ensuite la boucle avec les stations de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve).

Si tout se passe comme projeté, les 12 stations seraient en ondes d'ici cinq ans et toucheraient alors 85 p. cent de la population canadienne.

Le nouveau réseau porterait le nom de Canadian National NewsNetwork Radio (CNR).

M. Brian Nolan, journaliste et producteur cinématographique qui a fait carrière notamment à la CBC, aux réseaux ABC et CTV et au Hamilton Spectator, serait chargé de la direction de l'information nationale.

L'équipe comprendrait quelque 65 journalistes à plein temps, dont 28 seraient attachés à la station d'Ottawa, plus un certain nombre de correspondants à temps partiel et de pigistes.

Outre M. Nolan, les principaux collaborateurs de M. Ruskin sont MM. Israel Switzer, ingénieur-conseil spécialisé en télédistribution, et Jerry Grafstein, avocat torontois spécialisé en radiodiffusion qui fut l'un des fondateurs de la station CITY-TV de Toronto.

La réalisation du projet devrait coûter environ $3.5 millions, dont la moitié proviendrait d'une compagnie de l'Ouest nommée AGRA.

LA PRESSE a demandé à M. Ruskin ce qu'il adviendrait de son idée s'il obtenait des licences pour certaines villes, mais non pour toutes.

"Tout dépend des villes qu'on nous accorderait, a-t-il répondu. Certaines nous sont nécessaires, d'autres moins..."

Il n'a pas voulu préciser dans quel groupe il mettait Montréal, où la radio anglophone occupe déjà une position privilégiée par rapport à la répartition linguistique de la population.

Depuis l'ouverture de ses audiences à Ottawa lundi, le CRTC a entendu deux autres demandes de promoteurs désireux d'établir de nouvelles stations FM dans la capitale: l'une d'elles a été présentée par M. James F. Sward, un cadre de Maisonneuve-Broadcasting Corp., de Montréal, qui contrôle CKGM et CHOM-FM, et l'autre par M. Harvey Glatt, impressario et marchand d'instruments de musique et de disques d'Ottawa.

Tous deux projettent l'établissement de stations de musique "rock".

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
Frigidaire
Western REFRIGERATION
ENTRETIEN PIECES ET SERVICES
Veuillez appeler 637-2587
La marque de l'excellence
7875 BOUL. SAINT-JOSEPH, LACHINE

OPTOMÉTRISTES
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (CH. 11) 849-1274
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. - SAMEDI: FERMÉ

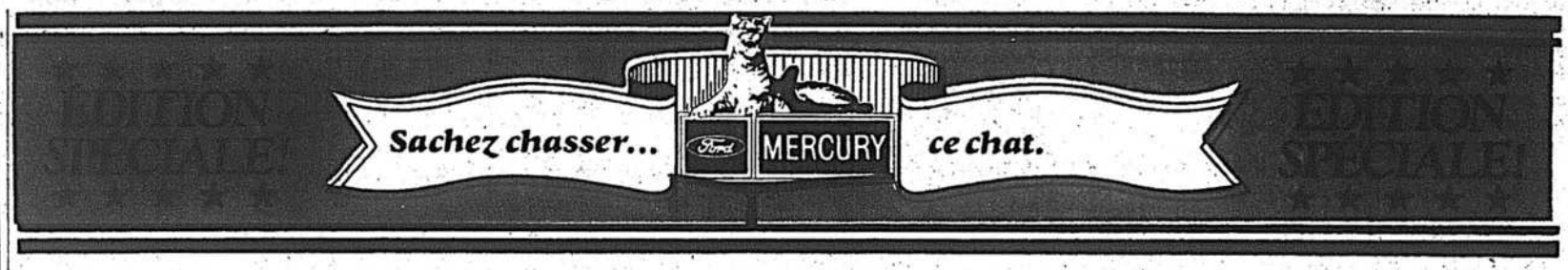
CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE
VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHESIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS METALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE
• Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
• Polyethylene 3 à 40 pieds de large
• Coussin mousse taille à la forme et aux dimensions voulues
Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Les frais de H&R BLOCK sont basés sur la complexité de la déclaration. Plus la déclaration est simple plus nos frais sont bas.

Soyez rassuré sur vos impôts.
H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

RIVE SUD 679-1116
2177, Chemin Chambly (Longueuil)
307, Laurier (St-Lambert)
7250, Taschereau (Place Portobello)
LAVAL 687-2957
3621, Lévesque (Chomedey)
10384, Lalande (Roxboro)
462, Des Laurentides (Pont-Viau)
1877, Labelle (Chomedey)
3650, De La Concorde (Duvernay)
3512, Dagenais (Fabreville)
OUEST 483-1310
8151, Sherbrooke O.
3645, Wellington (Verdun)
1267, Greene (Coin Maisonneuve)
285, 8e Avenue (Lachine)
1783, Church (Coin Laurendeau)
5659, Verdun (Pres Beatty)
6707, Sherbrooke O.
338, Lafleur (LaSalle)
9 A.M. A 9 P.M. EN SEMAINE
EST-CENTRE 274-9488
5042, Avenue du Parc (Près Laurier)
3430, Bélanger (Près St-Michel)
5716, Sherbrooke E. (Près Dickson)
1965, Ontario (Près Dorion)
4818, St-Denis (Près Gilford)
5235, Bélanger (Près 42e)
8328, Hochelaga (Près Franch)
6327, Papineau (Près Beaubien)
2820, Masson (Près 2e)
4656, Papineau (Près Mont-Royal)
NORD 747-1151
919, Decarie (St-Laurent)
5208, Décarie (Près Isabella)
9290, Pie IX (Près Grandes Prairies)
8175, St-Hubert (Jarry)
5611, Côte-des-Neiges (Côte Ste-Catherine)
10583, St-Laurent (Henri-Bourassa)
1720, Fleury (Papineau)
6851, Victoria (Près Van Horne)
4327, Charleroi (Près Pie IX)
9 A.M. A 5 P.M. SAMEDI
AUSSI A la Baie
Centre Ville 3e étage
Dorval 2e étage
Rockland 1er étage
Centre d'Achat Laval 2e étage
Place Versailles — Rez-de-chaussée
Centre d'Achat Boulevard 2e étage
Place Vertu 2e étage
MAGASINS LaSalle
280, Fort St-Louis (Boucherville)
210, St-Jean (Longueuil)
3555, Taschereau (St-Hubert)
3735, Notre-Dame, O.
110, St-Jean-Baptiste (Châteauguay)
1277, Sherbrooke (LaSalle)
2900, Notre-Dame O. (Lachine)
5830, Henri-Bourassa (Lacordaire)
11930, Sherbrooke E. (Pointe-aux-Trembles)
70, Moreau (St-Luc)
PLACE CHAMPLAIN Sears PLACE VERTU
Heures de magasin
Autres bureaux
Châteauguay, Saint-Jean, Iberville, Valleyfield, Saint-Jérôme, Ile Perrot, Saint-Hyacinthe, Chambly, Boucherville, Lapraire, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Terrebonne, Beloeil.
AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE



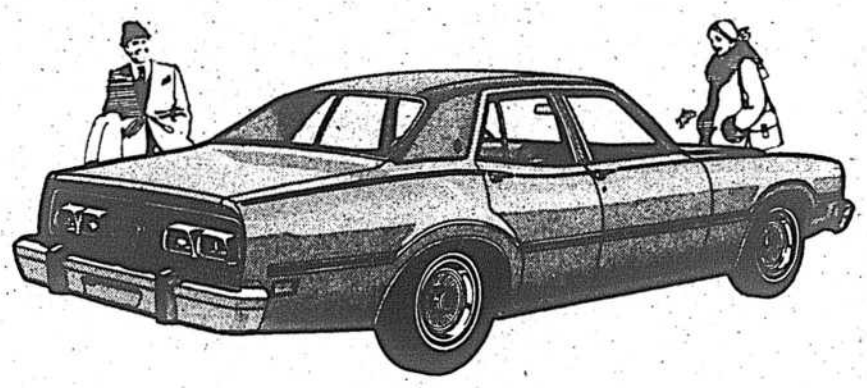
Les concessionnaires Mercury présentent
JOURS D'AUBAINE SPÉCIALE

La Mercury Monarch
Une voiture confortable, aux lignes classiques, juste de la bonne taille.



Bien qu'étant une intermédiaire, la Monarch est une voiture de toute beauté qui peut loger confortablement 5 adultes et offre même plus d'espace pour la tête, à l'avant et à l'arrière, que certaines grosses voitures.
On y a ajouté du matériel insonorisant afin de réduire les bruits et vibrations de la route; raffinement qui confère à la Monarch un roulement d'une douceur et d'une souplesse remarquables.
La Monarch offre une vaste gamme d'options et un moyen efficace de réaliser des économies à l'usage.
La Monarch pour vous, votre famille et votre genre de vie, ça vaut la peine d'y penser!

La Mercury Comet
Une voiture qui allie la résistance d'une grosse voiture à l'économie et aux avantages d'une voiture compacte.



La Mercury Comet est une des voitures les plus avantageuses et les plus pratiques que vous puissiez posséder. C'est, en même temps, une voiture familiale, personnelle, une voiture économique et solide, aux performances doublées d'élégance et de confort.
Renseignez-vous sur la formule qui assure le succès de la Comet et demandez à votre concessionnaire Mercury de vous parler de la construction de qualité qui confère à la Comet les qualités qui ont fait le renom de Mercury.

La Mercury Montego
La voiture intermédiaire aux qualités innées.



La Montego est conçue selon les critères d'aujourd'hui, avec tous les avantages qui ont fait la réputation Mercury: l'allure racée d'un félin, la douceur de roulement renommée de Mercury, et un intérieur spacieux, conçu et aménagé avec soin, avec de l'espace suffisant pour 6 personnes.
La Mercury Montego vous convaincra qu'une intermédiaire de luxe peut s'avérer économique.

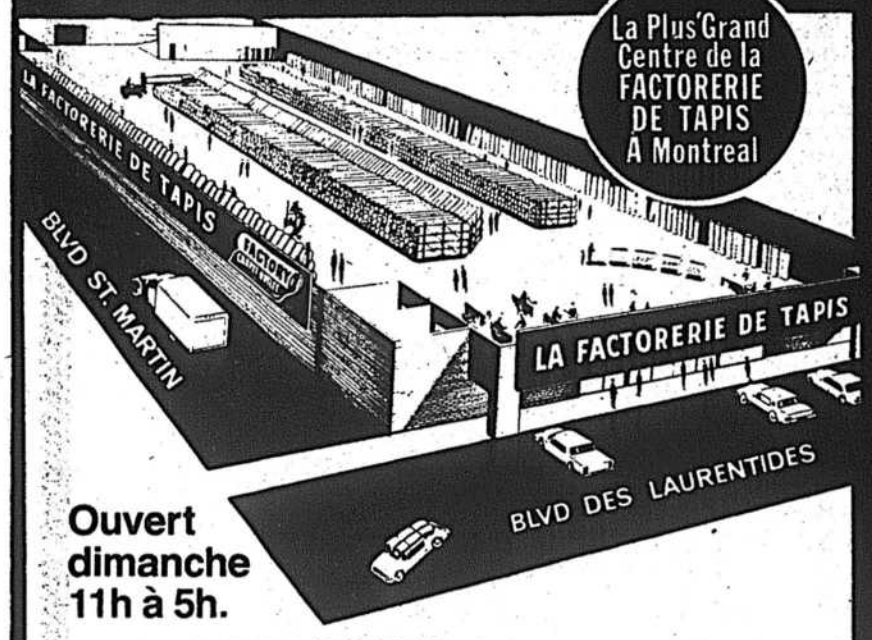
Vous pourriez gagner une voiture GRATUITE.

Tentez la chance de gagner une Mercury Bobcat olympique.
Voyez un concessionnaire Mercury participant pour connaître le règlement et les détails de participation au concours. Aucun achat n'est requis.
Ecoutez la Soirée du hockey pour connaître les noms des gagnants.

Ford
Les Jours d'aubaine spéciale sont en cours chez votre concessionnaire Mercury. Venez voir les économies que vous pouvez réaliser sur les voitures 76 et les camions Explorer à construction de haute qualité et à millage amélioré.
Certains accessoires mentionnés ou illustrés sont offerts en option moyennant supplément.



GRANDE OUVERTURE
LA FACTORERIE DE TAPIS
VENTE De TAPIS



La Plus Grand Centre de la FACTORERIE DE TAPIS À Montreal

MAINTENANT 3 IMMENSES ENTREPÔTS

DÉCOUVREZ NOS BAS PRIX

Ouvert dimanche 11h à 5h.

DES CENTAINES ET DES CENTAINES DE RABAIS POUR L'OUVERTURE

SATISFACTION GARANTIE AVEC L'ÉCHANGE GRATUIT OU REMBOURSEMENT DANS LES 15 JOURS SUR TOUTES LE MOQUETTES ET CARPETTES.

- Vous choisissez votre tapis parmi des centaines de rouleaux, pas seulement des échantillons, vous savez donc exactement ce que vous achetez.
- La qualité, la couleur, la fibre et le bas prix que vous payez sont clairement indiqués sur chaque rouleau.
- Installation immédiate, garantis de service à vie.

PAS DE DÉPÔT ni de paiements jusqu'en juin grâce à notre plan de crédit différé.

GAGNEZ un récepteur stéréo AM-FM de NIKKO Aucun achat requis

FAMEUX POUR NOTRE PREMIÈRE QUALITÉ. VOUS NE TROUVEREZ PAS MIEUX AILLEURS, NOUS LE GARANTISSONS!

MAGASINEZ EN PERSONNE
- Lundi, mardi, mercredi: 9h à 6h
- Jeudi, vendredi: 9h à 9h
- Samedi: 9h à 5h

NOUS POUVONS LIVRER PARTOUT AU QUEBEC OU POUR ECONOMISER DAVANTAGE VOUS POUVEZ EMPORTER VOTRE TAPIS



LA FACTORERIE DE TAPIS ® MAINTENANT 12 ENTREPÔTS

NOUS VENDONS TOUJOURS À MEILLEUR PRIX

6878 EST, JEAN-TALON Pres Langelier SAINT-LEONARD 259-2571

3450 CÔTE VERTU À l'est de la Transcanadienne ST. LAURENT 332-2851

Maintenant Ouvert 1710 BLVD. DES LAURENTIDES À St. Martin LAVAL 668-1140

"Nous faisons tout, sauf la fabrication"

Les enseignants protestants abandonnent la négociation

par Mariane FAVREAU

Après les enseignants anglo-catholiques, ce sont maintenant les enseignants protestants qui claquent les portes des salles de négociations.

En effet, l'Association provinciale des enseignants protestants (PAPT) que préside M. Jack Johnson a décidé de quitter la table de négociation jusqu'à ce que les commissions scolaires protestantes proposent quelque chose de valable.

La PAPT estime qu'en réponse à des compromis substantiels de la partie syndicale, la partie patronale n'a fait aucune ouverture sensible.

Avec le ministère de l'Education, les commissions protestantes (QAPSB) forment la partie patronale tandis que les enseignants qui forment cartel avec la CEQ auraient voulu une seule table patronale pour catholiques et protestants. Selon M. Johnson, les enseignants n'ont pas vu jusqu'ici les avantages de cette négociation séparée.

Au contraire, dans certains cas, on offre moins que les commissions scolaires catholiques. Aussi la PAPT demande-t-elle aux commissions protestantes de s'unir aux commissions catholiques pour accélérer les négociations, sachant fort bien que les conditions de travail ne pourront être si différentes selon qu'on est d'une religion ou d'une autre.

Les parents d'élèves du secteur protestant appuient assez massivement les enseignants. A preuve cette annonce pleine page publiée dans un quotidien anglophone de Montréal par les parents du West Island, réclamant du ministre Bienvenue un règlement juste et immédiat des négociations. Cette annonce a été payée à raison de milliers de $0.25 recueillis chez les parents d'élèves.

Chez les anglo-catholiques, il y a longtemps que la négociation est stoppée. La PACT qui négocie séparément avec les commissions scolaires catholiques a quitté la table le 12 février dernier.

Ceci pour protester contre des coupures de salaires et la non-remise de chèques de paie à des centaines d'enseignants. La PACT fait de ce règlement pécuniaire une condition absolue pour le retour à la table des négociations.

La commission Jérôme-Le Royer a coupé dans le salaire de quelque 25 enseignants en signe de représailles contre le harcèlement ou des périodes de débrayage. Sault Saint-Louis et Verdun ont toutes deux retenu le chèque de paie de quelque 350 enseignants anglo-catholiques le 12 février dernier. Là encore comme mesure de représailles.

Depuis, les sièges administratifs de ces commissions sont le lieux de manifestations d'enseignants.

La PACT a expédié un télégramme au ministre Bienvenue lundi lui demandant son intervention immédiate dans cette affaire. Hier soir, l'organisme n'avait reçu encore aucun accusé de réception. On promet donc de continuer à manifester.

Un forcené se livre

VANCOUVER (PC) — Un homme armé s'est livré à la police, hier après avoir été assiégé durant trois heures par les policiers.

Les forces de l'ordre, fortement armées, avaient encerclées la maison après qu'un homme y eut fait feu.

Les 600 étudiants d'une école élémentaire située à peu de distance ont été enfermés dans l'établissement, par mesure de sécurité.

Avant de se livrer, l'homme, qui s'est identifié comme étant Glen Thomas Landers, a demandé la présence de journalistes.

Il leur a dit qu'il désirait qu'ils soient présents "en sachant qu'il serait transporté à Ottawa et que les policiers pourraient le battre en route."

CRÉ BOLSKAYA VA!

T'as l'air de rien mais t'es toute là



Richard Gimmette
Jean-Paul Guillaume
Joseph Annette
Roger Michelle Suzanne

25 ou 40 onces

BOLSKAYA La vodka qui nous ressemble.

VENTE D'EXPANSION EN MARS
PROGRESSONS ENSEMBLE

Gagnez un de nos deux (2) voyages aux Barbades (1 semaine, 2 personnes — hôtel et transport compris).

Chaque achat de $5 et plus à l'une ou l'autre de nos succursales vous donne le droit de participer au tirage.

Le concours se termine le 31 mars 1976, le tirage se fera le 5 avril à 9 h précises et aura lieu à notre succursale du Complexe Desjardins.

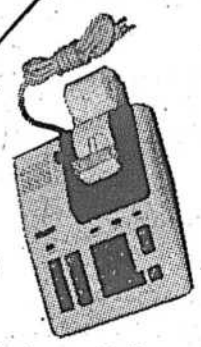


Pilon vous présente la nouvelle calculatrice Casio "Modèle Biolator" - en plus de ses 8 chiffres, 4 fonctions (+ − × ÷), elle vous donnera les biorythmes qui influenceraient votre comportement. Ceci est basé sur les trois cycles suivants: physiologique (23 jours) émotionnel (28 jours) et intellectuel (33 jours). Plusieurs compagnies d'aviation s'interessent aux biorythmes et tiennent compte de cette théorie pour leurs pilotes. En essayer une, c'est se convaincre

(P.S. Le seul inconvenient de cette calculatrice: elle risque de toujours connaitre l'état dans lequel vous êtes.)

$34.95 ch.

"SHARP"
est plus éveillé que jamais

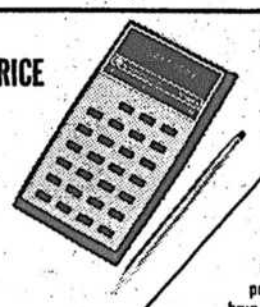


Avec sa plus récente calculatrice imprimante modèle EL-1051, capacité 10 chiffres, 4 fonctions (+ − × ÷) clef de %, constante automatique, calcul des taxes et escomptes, décimales fixes ou flottantes. Garantie totale: 12 mois.

Prix ord.: $169.95

PRIX PILON: $154.95 ch.

CALCULATRICE DE POCHE
Modèle TI-2550-II



De "Texas Instruments", 8 chiffres, 5 fonctions (+ − ×/x ÷%), clef pour racine carrée (√), carré (x^2) et réciproque (1/x), clef pour échange (RV), mémoire indépendante (M+, M−), constante automatique, décimales fixes ou flottantes. Adaptateur AC inclus.

$59.95 ch.

CHAISE STÉNO
très économique



No 2014, siège rembourré en matériel, dossier en vinyle, 2 ajustements pour un confort total, couleurs: noir, brun, orange.

Prix ord.: $55.95

PRIX PILON: $37.95 ch.

CLASSEURS "ÉCONOMIE"



En acier épais munis d'un verrou à came installé sur le deuxième tiroir.

No 1241L, format lettre, 4 tiroirs

Prix ord.: $110.00

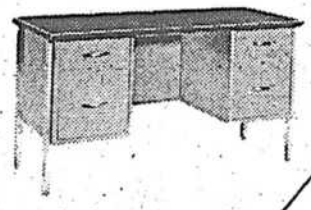
PRIX PILON: $74.95 ch.

No 1242L, format légal, 4 tiroirs.

Prix ord.: $123.00

PRIX PILON: $84.95 ch.

BUREAU EN MÉTAL



Dessus 24" x 54", pupitre à double caisson, deux tiroirs utilités et deux tiroirs classeurs, serrure sur tiroirs de droite, acier peint noir.

Prix ord. $209.00

PRIX PILON: $124.95 ch.

Chaise à bras
empilable



No 3001, cadre chromé, appui-bras en noyer, siège et dossier en vinyle, couleurs: noir, brun, orange.

Prix ord.: $27.95

PRIX PILON: $17.95 ch.

LAMPE
à haute intensité



No Lil-6, conçue pour produire plus de clarté. Choix de couleurs.

Prix ord.: $31.50

PRIX PILON: $23.95 ch.

PILON inc. Fournitures de bureau

P.S. Le cahier publicitaire est maintenant disponible à la succursale de votre voisinage. Demandez-le et profitez de la vente immédiatement.

LES CARTES DE CRÉDIT "CHARGEX" ET "MASTER CHARGE" SONT ACCEPTÉES.

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SUCCURSALE AU "COMPLEXE DESJARDINS" Suite 264. Tél.: 285-6311

765, Beaubien, 273-9501
800, Mont-Royal, 524-3881
8559, boul. Saint-Laurent, 381-6261
851, boul. Décarie, 748-7981
280, Saint-Jacques, 842-4171
9034, boul. Saint-Michel, 382-1084
316, Saint-Georges, (Saint-Jérôme) 436-4430

Messina se fait plomber ; on recherche Porco



Sebastiano MESSINA

par Michel AUGER et Jean-Pierre CHARBONNEAU

La Mafia a encore une fois joué du revolver, hier après-midi, dans la "Petite Italie" montréalaise. Résultat: un cadavre de plus sur les dalles de la morgue et un des témoins silencieux de la CECO qui est recherché.

Responsabled'un bar expresso de la rue Tillemont, dans le secteur nord de la métropole, Sebastiano Messina, 34 ans, préparait le traditionnel café italien lorsqu'un visiteur inattendu a fait irruption dans la petite salle de jeux et lui a déchargé cinq balles de revolver dans le corps.

Alertés par les voisins qui ont entendu les détonations, les policiers ont vite rappliqué dans les alentours du 1982 Tillemont. A peine quelques heures plus tard, les détectives se lançaient à la recherche d'Enzo Porco, un des proches collaborateurs de Paolo Violi.

Même s'ils savent fort bien que la loi du silence est de tradition dans le milieu, les enquêteurs de la CUM veulent néanmoins poser une bonne série de questions à Porco. Toutefois, s'il faut se fier à l'attitude de ce "picciotto" devant les commissaires de la CECO, cet interrogatoire, s'il a lieu, risque d'être ardu...

La victime de cet autre règlement de compte était loin d'être un inconnu pour la police. Lui aussi fiché pour son appartenance au clan Cotroni-Violi, il avait fait parler de lui à plusieurs reprises.

Arrivé à Montréal de sa Sicile na-

Responsable d'un bar expresso de la tale, en 1958, Sébastiano s'était vite intégré aux activités de la pègre italienne. Avec son frère aîné Dima, il avait rapidement gravi les échelons du Mi-

Plus rustre que son aîné, Sébastiano s'était surtout fait connaître par la violence de ses méthodes. Considéré comme un exécutant doué, il aurait, selon la police, liquidé plusieurs individus pour le compte de l'organisation.

C'est en 1965 que sa carrière criminelle a commencé à faire du bruit. Avec d'autres "piciotti" notoires, il avait tenté d'extorquer à deux compatriotes, une somme de 10 cents la caisse de raisins que ceux-ci importaient au Canada. Ce racket de "protection" leur aurait rapporté $4,000 par semaine sans effort, si la police ne s'en était pas mêlée.

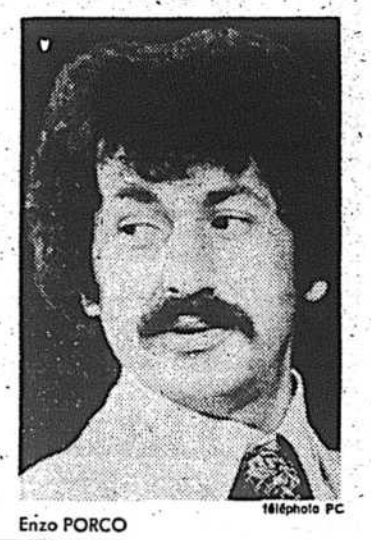
En 1968, Messina était contraint à retourner en Italie par suite d'infractions à la loi canadienne de l'Immigration. Moins de douze mois plus tard, il était de retour à Montréal où on l'accusait d'avoir tenu une maison de jeu. Cette inculpation devait se répéter à quelques occasions par la suite.

La dernière inscription à son dossier judiciaire remonte à 1974, alors qu'il a été condamné à une peine de neuf mois de prison. En l'envoyant à l'ombre pour une fraude de $16,000 le juge avait qualifié cette sentence d'exemplaire...

L'élimination de Messina ajoutée à celle de Pietro Sciarra, le "conseiller spécial" du "Seigneur" Paolo Violi, abattu le 14 février dernier, laisse perplexes les policiers sur le climat interne qui prévaut à l'intérieur de la Mafia montréalaise.

Durement touché par les coups de filet policiers et la publicité qui a entouré les audiences de la CECO, le gang italien est-il à son tour en train de se disloquer, se demandent les policiers.

Le fait que les deux victimes étaient des mafiosi bien cotés et, surtout, qu'ils étaient originaires du même patelin sicilien, intrigue au plus haut point les intéressés.



téléphoto PC

Enzo PORCO

carrières ET PROFESSIONS

la presse

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

OFFRE UN POSTE DE

DIRECTEUR(TRICE) DES PLACEMENTS MOBILIERS

LA FONCTION – Voir à maximiser le rendement des fonds de la compagnie par des investissements en valeurs mobilières:

- Elaborer les politiques de placements, les programmes d'investissements et faire des recommandations au comité de placements.
- Administrer les programmes d'investissements et voir à l'exécution des ordres d'achat ou de vente d'obligations ou d'actions par différents courtiers.
- Voir à l'investissement à court terme des sommes disponibles.

LES QUALIFICATIONS –
- Un cours universitaire de 2e cycle en sciences de l'administration avec concentration en gestion financière ou l'équivalent. La qualification C.F.A. serait un atout additionnel.
- Plus de cinq années d'expérience dans le domaine des placements mobiliers à des niveaux de responsabilités importants dans l'administration d'un portefeuille d'actions et d'obligations.
- Possède au plus haut point le sens du placement et la capacité de faire la synthèse de la situation économique et des mouvements des marchés boursiers.
- Forte maturité, initiative et esprit d'organisation et de leadership.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL – Les défis sont nombreux et de taille, le salaire intéressant, l'emploi stable et les avantages sociaux généreux.

LE LIEU DE TRAVAIL – Lévis

Discrétion absolue assurée. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6R2
Téléphone: (418) 835-2243

CENTRE BERTHELET INC.
ÉDUCATEURS

Vous songez à jouer un rôle d'éducateur auprès d'un groupe de jeunes en difficulté d'adaptation; nous vous offrons un emploi immédiat à temps complet ou à temps partiel, avec des avantages salariaux réels.
Votre formation est de niveau collégial ou Universitaire, vous êtes âgé de 21 à 35 ans, un milieu riche en besoins et en perspectives vous attend. Les techniciens en éducation spécialisée et les enseignants possèdent un atout majeur.

SURVEILLANTS

Travail à temps partiel (pour la période d'été). Tâches d'escorte et de surveillance auprès des pensionnaires.
Hommes entre 25 et 45 ans, bonne santé, ayant complété des études de niveau secondaire.

Deposez votre candidature par ecrit, avec "curriculum vitae" avant le 15 avril 1976 à:

Direction du Personnel
CENTRE BERTHELET INC.
8029-83e Avenue,
Rivière-des-Prairies,
Montréal H1C 1S4

PROJET BAIE JAMES
POSTE À MONTRÉAL

Notre entreprise requiert les services d'un

Acheteur

Fonctions
- collaborer avec les requérants
- rechercher des produits et des sources d'approvisionnement
- planifier les achats majeurs
- préparer les appels d'offres
- procéder à l'achat du matériel technique
- administrer les commandes de fabrication et autres

Exigences du poste
- études en génie mécanique ou grande expérience dans les achats d'équipement lourd
- au moins deux ans d'expérience comme acheteur de matériel technique
- bilingue
- détenir le diplôme d'acheteur professionnel serait un atout

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au bureau de Recrutement et faire mention du dossier #2-365.

LALONDE, VALOIS
LAMARRE, VALOIS
& ASSOCIÉS, INC.
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS
GROUPE LAVALIN

1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H3A 2R5
TÉL. (514) 288-1740

LA PRESSE VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE CARRIÈRES ET PROFESSIONS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

la presse

VENTE INDUSTRIELLE

Manufacturier renomme de fournitures et systèmes d'empaquetage industriel recherche les services d'un représentant aux ventes pour la région de Montréal.
Une éducation collégiale préférée avec quelques années d'expérience dans la vente ou formation antérieure auprès d'une industrie. Bilinguisme essentiel. Âge 25 à 35 ans.
Salaire, commission, boni, dépenses payées, voiture fournie, excellent programme de retraite, participation aux profits.
Programme de formation. Occasion de carriere avec possibilité d'implantation d'idees créatives.

Pour entrevue téléphoner à:

Gilles Beaulieu
SIGNODE CANADA LTÉE.
489-6861
Lundi 15 mars 76 entre 9 et 5h.

VENDEUR INDUSTRIEL
Montréal

Joignez-vous à l'équipe de vente de M. Laflamme chez

ALL-STEEL CANADA

À cause de l'expansion toujours croissante de notre compagnie, nous avons nouvellement créé un poste offrant un éventail complet d'avantages, y compris une voiture, un salaire compétitif, commission et dépenses payées.
Le candidat se rapportera directement à M. Laflamme, notre gérant des ventes régionales pour l'est du Canada, et ses fonctions comprendront les ventes à l'intérieur de la région.
Si votre dossier réunit de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des ventes industrielles et une excellente maîtrise de l'anglais et du français, nous aimerions vous rencontrer.
Répondez immédiatement, par écrit, en précisant votre salaire désiré et en incluant votre curriculum vitae et expérience. Votre candidature sera considérée en toute discrétion.

ALL-STEEL CANADA
M. Don Bolduc
Directeur du personnel
ALL-STEEL CANADA LTD.
3500 Côte-Vertu
Montréal, Québec H4R 1R1

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
SOUS-DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE

La Gendarmerie royale du Canada offre aux citoyens canadiens des postes de membres civils dans les domaines suivants.

CONSEILLER EN RECHERCHE SÉCURITÉ DU MÉCANOÏDE

Participe, en tant que membre d'une équipe, à l'inspection et à l'évaluation, d'un point de vue sécuritaire, des installations informatiques et du mécanoïde connexe. Le titulaire du poste devra inspecter les locaux, faire des évaluations, rédiger des rapports, proposer des normes concernant le mécanoïde, étudier et élaborer des systèmes se conformant aux exigences en matière de sécurité, et donner des conseils sur les questions de la sécurité des ordinateurs au sein du gouvernement canadien. Les installations sont très variées et comptent différents genres d'ordinateurs et d'équipements connexes.

La préférence sera accordée aux personnes possédant un diplôme universitaire en ordinatique ou en électrotechnique avec spécialisation en ordinatique, et plusieurs années d'expérience pratique dans ces domaines. Toutefois on prendra également en considération la demande des postulants reçu une formation technique équivalente et ayant acquis de l'expérience dans des domaines tels que la conception logique.

Lieu de travail: Ottawa
Traitement à compter de: $23,483
Référence à rappeler: GP 548-3-012

ANALYSTE À LA RECHERCHE SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE

Participe à l'étude, l'évaluation, l'analyse et l'élaboration des mesures de sécurité de l'informatique qui devront être appliquées au gouvernement fédéral. Les domaines de travail comprennent les systèmes d'exploitation, les applications, le fichier central, les interfaces entre les matériels de traitement et de communication et les mini-ordinateurs. Les systèmes utilisés varient beaucoup selon le domaine d'exploitation, l'équipement et l'application.

Ce poste intéressera les programmeurs qui désirent mettre leurs connaissances spécialisées en pratique dans les domaines de la conception des systèmes et de la protection des données. Il est essentiel d'avoir de l'expérience et des aptitudes reconnues en programmoïde et en programmation d'ordinateurs de moyenne et de grande puissance (ex. B 6700, CDC CYBER, CEDSYSTEM 10, HIS Séries 60, IBM 370, UNIVAC 1100). Enfin, la préférence ira aux postulants qui possèdent un grade universitaire ou un grade équivalent en ordinatique.

Lieu de travail: Ottawa
Traitement à compter de: $19,604
Référence à rappeler: GP-548-3-019

Les traitements offerts seront fonction de la formation professionnelle et de l'expérience des candidats.
Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en indiquant votre traitement actuel et le numéro de référence approprié:

Le Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
À l'att. de: L'off. resp. du recrutement

SUPERVISEURS

Nous sommes à la recherche d'un superviseur de production pour notre usine de Montréal.

Le candidat idéal devra posséder une bonne expérience dans la fabrication de pantalons pour hommes. Il ou elle devra avoir fait ses preuves comme meneur d'hommes. Sous la direction du gérant d'usine il ou elle sera responsable d'une section comprenant environ 30 à 40 employés.

Le salaire offert est au-dessus de la moyenne et on vous offre d'excellentes possibilités d'avancement.

Si vous êtes intéressés à relever le défi, veuillez s'il vous plait soumettre votre candidature par téléphone à:

PEERLESS CLOTHING MANUFACTURING
9600 St-Laurent, Montréal
(514) 381-8881, local 78

SUPERVISEUR PRIX DE REVIENT

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique ayant la compétence voulue pour assumer la responsabilité de notre service du prix de revient.

Le candidat idéal devra être bilingue, avoir un minimum de 3 années d'expérience et avoir complété la 3e année du cours R.I.A.; il devra également avoir l'expérience d'au moins 1 année dans la supervision de personnel.

Ce poste intéressera les personnes dont le salaire actuel se situe entre $11,000 et $12,000 par année.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser toute demande par écrit à:

Maurice Lamoureux,
Chef des services au personnel,
BISCUITS DAVID,
5200 rue Hochelaga,
Montréal H1V 1G4.

GENDRON, LEGAULT, LAMBERT & ASSOCIÉS

Bureau d'ingénieurs-conseils oeuvrant dans les domaines suivants: mécanique-électricité, structure, gérance, aménagement.
Notre société requiert les services d'ingénieurs, techniciens et dessinateurs en

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Les candidats participeront à la réalisation de projets dans les domaines institutionnel, commercial et industriel.
Le salaire correspondra aux aptitudes et à l'expérience des candidats; d'excellents avantages sociaux se greffent au salaire.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" ou communiquer au bureau:

450 est, rue Sherbrooke (métro Sherbrooke)
Montréal, Qué. H2L 1J8
844-1936
Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

REPRÉSENTANT

Manufacturier national recherche un candidat pour le représenter auprès des marchands de bois et matériaux de construction ainsi qu'auprès des contracteurs.
Le candidat sera sérieux, agressif et aura préférablement une connaissance du marché des matériaux de construction.
Il aura également une bonne connaissance de l'anglais.
Salaire et boni, auto de compagnie ainsi qu'une gamme complète de bénéfices marginaux.
Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" à:

LA PRESSE, RÉF.: 17203
C. P. 6041, Succursale "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

PLACE DESJARDINS INC.

SECRÉTAIRE

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES:
— Prend en sténographie lettres et rapports, les traduit si nécessaire et les transcrit;
— Rédige au besoin la correspondance;
— Convoque les réunions du Service;
— Prépare et contrôle les dossiers et voit à la classification;
— Exécute tout autre travail demandé par le service de la COMMERCIALISATION.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS:
— Sténo dactylo bilingue avec bonne expérience dans ce genre de travail;
— Personnalité et entregent;
— Au moins 3 années d'expérience.
Poste à combler immédiatement.

Veuillez poster votre demande et vos notes biographiques à:

Roland Durand,
PLACE DESJARDINS INC.
1253 avenue McGill Collège,
suite 1,000,
Montréal H3B 3A1

FACILE!

En commandant votre petite annonce à **285-7111**, vous n'avez qu'à donner le numéro de votre carte CHARGEX.

COMPTABLE

Une agence de publicité recherche les services d'un ou d'une comptable pour s'occuper de la comptabilité générale jusqu'à la préparation des états financiers mensuels. Aucun âge requis, expérience 3 ans.
POUR ENTREVUE SIGNALEZ:
382-1450 Yvon Martin

Perre Lacoste acquitté du meurtre de Michaud

Un camionneur de Laval-des-Rapides, Pierre Lacoste, 38 ans, qui avait été accusé du meurtre d'un compagnon de travail, trouvé baignant dans son sang, dans le terrain de stationnement du bar "Le Lavallois", a été acquitté par un jury des assises, hier, sans même qu'il ait eu à témoigner pour se défendre.

Lacoste était accusé d'avoir mortellement blessé Gilles Michaud, 30 ans, d'un coup de poing, lors de ce qui semblait avoir été une rixe entre deux individus particulièrement éméchés.

La Couronne avait fait entendre, comme témoin principal, le portier de l'établissement, qui avait raconté que les deux hommes étaient sortis de celui-ci vers 1 h 30, après s'être querellés au sujet d'une danseuse "topless" qui se "produisait" dans ce bar depuis quelque temps.

Et, quatre minutes plus tard, la victime était retrouvée sans vie, avec une large entaille à la tempe.

La preuve avait également démontré que, peu de temps auparavant, Lacoste avait interpelé Michaud pour lui reprocher de sortir avec sa concubine, le menaçant même d'une véritable râclée s'il ne laissait pas celle-ci tranquille.

Mais, par la suite, il semble que l'on ait "enterré" ce différent.

Pour la défense, Me Louis Cliche devait invoquer que non seulement personne n'avait été témoin de la rixe funeste, mais que plusieurs personnes avaient touché au blessé, lorsqu'il avait été trouvé, et qu'il n'était pas inexpliquable que, pour un, Lacoste ait pu avoir du sang sur ses vêtements.

Il qualifia également d'inexplicable la conduite de la police de Laval, qui avait appréhendé le prévenu sur place, alors que des soupçons auraient pu tout aussi bien porter sur d'autres personnes.

Il soumit également que des exhibits tâchés de sang, que des témoins avaient vus, ce soir-là, n'avaient jamais été produits en Cour.

Le juge Jean-Paul Bergeron, pour sa part, laissa aux trois femmes et aux neuf hommes qui formaient le jury le soin de tout départager.

Et c'est après vingt-quatre heures de délibération qu'ils revenaient avec le verdict d'acquittement, laissant ainsi dans le mystère le plus entier la mort du camionneur lavallois.

Un camionneur a gain de cause: Verdun paiera $100 en dommages

par Léopold LIZOTTE

La ville de Verdun, qui avait "traîné" inutilement un camionneur de cette ville devant la Cour municipale, pour un règlement de circulation qui avait déjà été déclaré invalide par un tribunal supérieur, a obtenu des dommages de $100, contre cette municipalité, hier, en Cour provinciale.

M. Daniel Bertrand avait été accusé, en novembre 1972, d'avoir conduit un camion, dans les rues de la ville voisine, alors que ce véhicule ne portait pas, en arrière, et de chaque côté, le nom et l'adresse du propriétaire.

Dès qu'il fut interpelé par la police, il avait fait remarquer à l'agent qui l'avait intercepté qu'un règlement montréalais exactement semblable avait été déclaré "ultra vires" par le juge Marcel Nichols, de la Cour supérieure, et que, partant, il se sentait coupable de... rien du tout.

Le policier lui avait alors répondu que s'il contestait son "billet" en Cour, il lui en coûterait plus cher. Rien de moins.

A la Cour, il nia non seulement sa culpabilité, mais il attira également l'attention du juge et de l'avocat de la ville sur la situation créée par le jugement Nichols.

On procéda quand même, mais le jugement du tribunal fut ajourné en attendant le résultat de l'appel interjeté par... Montréal.

Puis, lorsqu'il y eu désistement des autorités de la métropole, eh bien la plainte contre le camionneur fut retirée. Mais, entretemps, il s'était écoulée près de deux ans.

C'est alors qu'il institua une action de$1,500 , en Cour provinciale, en soutenant qu'il avait été victime de tracasseries, de mauvaise volonté et de négligence de la part des autorités verdunoises.

Hier après-midi, le juge Paul Robitaille devait lui donner raison, en notant au passage que non seulement le demandeur était bien connu des autorités de Verdun, mais qu'il existait à son égard... un certain animosité.

"D'autre part, de souligner le juge Robitaille, le jugement Nichols a été rendu plusieurs mois avant que le camionneur ne reçoive sa contravention, et il était devenu évident, dès ce moment-là, que si Montréal n'avait pas le droit d'adopter un tel règlement, Verdun ne l'avait pas davantage.

Et d'autant plus que le magistrat de la Cour supérieure avait décidé que de telles dispositions pouvaient être une source d'inconvénients d'ennuis pour les citoyens, surtout si elles étaient appliquées de façon discriminatoire et injuste.

"Dans son cas, de dire le juge Robitaille, non seulement les autorités municipales ont montré un certain mépris à son endroit, mais on l'a traité avec désinvolture. Il y a eu, ajoute-t-il, net abus du droit de poursuivre".

Quant aux dommages, que les avocats de Verdun auraient voulu garder au chiffre nominal d'un dollar, le tribunal les fixe plutôt à $100, ce montant étant considéré comme plus réaliste, en raison de l'inflation galopante que l'on connaît.

Vente de toute beauté!



Une peinture d'extérieur très appréciée des virtuoses, ce latex est digne de votre maison. En vente au prix de:
$12.48

Cet émail porcelaine semi-lustré est d'une blancheur éclatante et résiste aux lavages répétés. En vente au prix de:
$14.98

Ce latex d'intérieur saura vous inspirer, car il s'applique en un tour de main. En vente au prix de:
$10.28

CROWN DIAMOND

...et vous êtes artiste!

GOINEAU & BOUSQUET
164 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Ville de Laval
667-9770

RONA
ROGER LAMBERT LTÉE
5110 est, Beaubien
Montréal
255-0760

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL



rabais 25% — légères valises en nylon marque "Supremacy" de "Simpsons"

Ces valises légères avec cadre en acier à ressort se révèlent l'atout indispensable à tout voyageur. Extérieur souple et durable 100% nylon. Carton fibre incorporé à la base et au-dessus de chaque valise pour en augmenter la robustesse. Poignée en vinyle, garniture en vinyle piquée, glissière de teinte assortie avec serrure et rabat à boucle. Tan clair, rouge et bleu.

	Prix rég. Simpsons	VENTE
A. Fourre-tout à bandoulière, 16" x 12½"	29.00	22.12
B. Pullman outre-mer, 30" x 19½" x 7½"	75.00	56.25
C. Fourre-tout, 21" x 13½" x 7"	47.00	35.62
D. Pullman, 27" x 18½" x 7½"	65.00	48.75
E. Pullman, 25" x 17½" x 7"	57.00	43.12

En vente jusqu'au vendredi 19 mars ou jusqu'à épuisement du stock.
Rayon 760 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit.
Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

"LES JOURS"

DES JOURS d'aubaines

DES JOURS d'achats formidables pour toute la famille

commencent aujourd'hui
et se poursuivent jusqu'à samedi aux 4 magasins Simpsons

DES JOURS où vous réaliserez des économies remarquables

JEUDI, 7 HEURES 30 P.M.

KOJAK
avec TELLY SAVALAS



Désireux de solutionner humainement les problèmes qui lui sont confiés, le lieutenant Théo KOJAK se mêle à ses concitoyens et se rapproche d'eux en parlant leur langue et en approfondissant la psychologie de leur milieu.

L'ÉCRAN DES JEUX D'HIVER '76

CFTM 10
Un associé dynamique du Réseau de Télévision TVA

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'aurez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX

VARIÉTÉS/LA SEMAINE

Paul Dumont

Un Québécois à la télé américaine

PAR RUDEL-TESSIER

IL Y A, me suis-je laissé dire, beaucoup de téléspectateurs québécois qui regardent la télévision américaine.

Il doit donc y en avoir qui regardent, tous les jours, "Search for to-morrow", ce feuilleton de CBS relayé par une station de Burlington, et qui a eu au générique, ces dernières semaines, le nom de Paul Dumont, en faisant rimer Paul avec Paul dans Paul Newman et Dumont avec Du Pont ou Lamont.

Mais ce Paul Dumont est un Québécois, un Québécois francophone, et plus particulièrement un Montréalais, qui a fait ses études dans une demi-douzaine de collèges bien québécois, y compris le collège Sainte-Marie, où beaucoup de comédiens ont pris le goût du théâtre.

Paul Dumont s'appelait alors André Boulais, Boulais comme le docteur Boulais son père. Et s'il avait une vocation, c'était pour l'architecture.

Sous le nom d'André Boulais, il a fait un bout de carrière à Paris, chez Barrault et chez Marie Bell, sous le nom de guerre de Peter Holden il a tourné trois films en Italie, puis, enfin, sous le nom de Paul Dunlont (prononcé comme on veut ou comme on peut) il s'est fait une place à la scène et à la télévision américaines.

Avant de raconter cette carrière internationale (car il a fait un bout de carrière en Angleterre, et a tourné un film en Espagne), il faut peut-être prendre le temps de voir les choses comme elles sont.

Acteur américain

sance qu'il soit, et ancien de sain-

Car, tout Montréalais de naiste-Marie, de Brébeuf et du collège de l'Assomption, Paul Dumont n'est pas un comédien québécois, mais un acteur américain comme les autres — comme beaucoup d'autres, en tout cas, qui sont d'origine italienne ou polonaise, nés au sein d'une ou l'autre des dizaines, des centaines de communautés ethniques qui n'ont pas encore eu le temps de se fondre dans la marmite du melting-pot américain.

Et ce n'est pas seulement parce qu'il n'a pas fait ses classes ici, même pas parce qu'il n'avait que dix-huit ans quand il est parti pour New York la première fois. Mais parce qu'il y est revenu, après un long périple et de nombreuses étapes qui ne surent pas le retenir: ni Paris, ni Londres, ni l'Espagne, ni l'Italie, ni la Grèce.

Je crois que Paul Dumont est un acteur américain parce qu'il a trouvé aux Etats-Unis sa patrie d'élection, comme tant d'autres "étrangers" sont devenus des artistes français comme les autres à Paris, cet autre melting-pot.

Et cela arrivera à d'autres Québécois, comme c'est déjà arrivé, d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier. Le fait est que comme c'est devenu une mode de dire que nous ne sommes pas des Européens mais des Américains (on dit souvent Nord-Américains, par pudeur!), cela devrait arriver de plus en plus souvent. Je pense, par exemple, que c'est à la veille d'arriver à Ginette Reno et que cela arrivera peut-être à Geneviève Bujold. Mais là ce ne sera pas tout à fait la même chose, tout de même, car Ginette Reno et Geneviève Bujold ont été formées ici, ont donné ici la mesure de leur talent, avant de partir.

New York et Paris

Mais l'histoire de Paul Dumont est intéressante. Il est d'abord parti pour New York, c'est vrai, mais New York le déçut très vite, et il pensa à Paris, pour lequel il eut le coup de foudre, et où il passa trois ans, dans la compagnie de Jean-Louis Barrault-Madeleine, Renaud, et dans la troupe de Marie Bell, avec qui il joua "le Balcon" de Genêt, sans parler de la télévision. Et même de deux films qu'il tourna, comme assistant.

Seulement, au bout de trois ans, il n'était plus bien à Paris. Le fait est qu'il n'avait peut-être pas renoncé à New York, car il avait pris la précaution, entre-temps, de perfectionner son américain, en fréquentant tous les Américains qui lui tombaient sous la main. Et quelques Anglais.

Quand il quitta Paris, ce ne fut pas encore pour New York, mais pour Londres, où l'attendait Tony Richardson, qu'il avait connu à Paris, et qui lui proposait d'être son assistant pour son prochain film. Mais les sujets canadiens de Sa Majesté britannique n'avaient déjà plus droit aux privilèges que la Grande-Bretagne accordait à tous les sujets de ses souverains, au beau temps de l'Empire. Le syndicat imposa à Tony Richardson un assistant citoyen du Royaume-Uni. Mais Richardson ne le laissa pas tomber, et il l'envoya à John Dexter (qui mit en scène "Equus" à New York, depuis), qui lui donna un rôle dans son prochain spectacle. Où il devait parler l'anglais avec un accent italien! Il joua la pièce durant six mois, puis retourna à Paris, pour être bien certain qu'il n'avait pas envie de faire carrière en France.

Quand il en eut la certitude, il revint à Londres, dont le climat ne lui plaisait pas beaucoup, pourtant!

Une comédie musicale

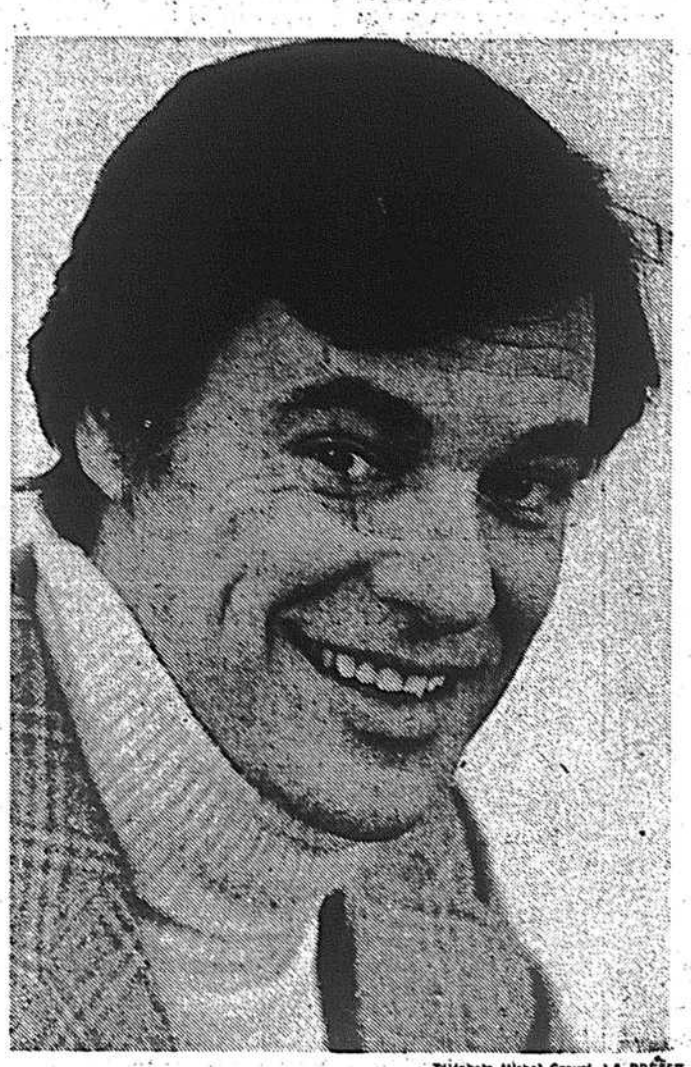
Mais il y a telle chose que le destin!

A Londres, une amie lui conseilla de prendre des leçons de chant. Et, très bientôt, lui signala qu'on cherchait un jeune premier pour une comédie musicale. Cela s'appelait "Lock up your daughters"; il obtint le rôle que cinquante-trois concurrents se disputaient, et joua le rôle durant un an, à Londres.

On lui offrait la province, mais il avait envie de vacances, et il partit pour la Grèce.

Il m'a raconté qu'il n'était pas en Grèce depuis un quart d'heure (sic) qu'un Athénien l'avait déjà persuadé de devenir son associé dans une boutique pour hommes comme il n'y en avait pas à Athènes. C'est ainsi qu'il passa neuf mois à Athènes, très vite mal à l'aise dans sa peau de commerçant, n'attendant que l'occasion de reprendre sa liberté. Mais, au bout du compte (et de sa longue patience!) il s'en alla en laissant l'affaire à son associé, en mettant l'aventure au compte des profits et pertes.

Il s'en alla à Londres où, tout de suite, il trouva un rôle dans un film américain qu'on allait tourner en Espagne. L'Espagne l'enchanta et il fut tout de suite certain qu'il



Paul DUMONT — Téléphoto Michel Gravel, LA PRESSE

apprendrait l'espagnol en quelques mois. Il ne rentra pas à Londres, se dora au soleil et apprit l'espagnol.

Un peu plus de chance et il s'installait en Espagne, qui avait tout pour le retenir. Il était là depuis bien peu de temps quand Carmen Sevilla le choisit comme partenaire pour son prochain spectacle. C'était une chance inespérée, mais qui fut courte!

En effet, il ne répéta qu'un jour avec Carmen Sevilla, car, le lendemain, la grande vedette tombait sérieusement malade, et le spectacle fut annulé.

Comme tout le monde, il avait envie depuis longtemps de voir l'Italie, et il savait qu'on tournait beaucoup de films dans ce pays de soleil. Alors il partit pour l'Italie.

Trois films en Italie

Il y resta quinze mois, le temps de tourner dans trois films, sous le nom de Peter Holden: deux aventures de Perry Grant, une sorte de James Bond à l'italienne (comme il y a des westerns à l'italienne) et un western pas vraiment spaghetti, où il était le vilain. Il s'agissait de films tournés en anglais, mais il eut quand même le temps d'apprendre l'italien. Il se rappelle qu'en Angleterre il avait eu du mal avec l'"r" anglais, mais son "r" guttural, en italien, le faisait prendre pour un Italien d'un certain pays du nord de la Botte!

Il aimait bien l'Italie, mais pas beaucoup les films qu'il y tournait.

Alors, il se souvient de New York et il décide de rentrer. Il prend d'abord un peu de temps pour travailler son américain, qui en avait pris un coup en Angleterre. Puis il retrouve une amie qui est devenue directrice d'une agence de mannequins et de modèles. En attendant, il pose pour les photographes de mode, puis va tourner un "commercial" à Hollywood. Le Mexique n'est pas loin, il se paye des vacances mexicaines avant de rentrer à New York.

Il arrive à New York juste à temps!

Katharine Hepburn vient de refuser le partenaire qu'on lui avait trouvé pour "Coco", la comédie musicale qu'elle allait créer. Il trouve grâce devant la vedette, et il obtient le rôle. Mais le soir de la première il était dans la salle. Ceux qui ont vu "Coco" savent que Coco Chanel, devenue vieille, dialogue avec son passé. Son passé qu'elle évoque et qui lui apparait "comme sur un écran". Julien appartient à la jeunesse, au passé de Coco Chanel, alors Paul Dumont a tourné son rôle une fois pour toutes, et c'est sur film qu'il dialogue avec Katharine Hepburn qui, elle, joue son rôle sur la scène.

Pendant que Katharine Hepburn triomphait tous les soirs en payant de sa personne, il était libre. Libre d'accepter de jouer le rôle du mari de Rosemary Prinz, la vedette de "All my children". C'était son premier feuilleton. Mais Rosemary Prinz, au bout de six mois, quitta son rôle comme elle avait dit qu'elle le ferait, mais sans réussir à persuader les producteurs que c'était sérieux.

Retour au théâtre

Paul Dumont survécut au départ de sa "femme" durant six mois, mais l'auteur ne savait plus très bien quoi faire de lui, et il demanda d'être libéré de ce contrat qui ne lui apportait que de courtes apparitions sans intérêt.

Il obtint bientôt, dans "Funny Girl", le rôle qu'Omar Sharif devait jouer au cinéma. La tournée dura six mois.

Après, il obtint un rôle dans une comédie, "No hard feelings", aux côtés de Paul Lynde et d'Elizabeth Allen. Cela l'occupa tout un été.

Mais il avait eu le temps, avant, de jouer sur Broadway, durant trois mois, les dernières représentations de "Lorelei" (un remake en forme de comédie musicale de "Gentlemen prefer blondes"). Il avait le rôle du mari de la vedette, la grande Carole Channing. Il refusa de faire la tournée qu'on lui proposa, quand "Lorelei" quitta Broadway.

Nous sommes en 1975.

Cette fois, on lui propose d'être le partenaire de Nancy Dussault, qui reprenait le rôle de Debbie Reynolds, créatrice de "Irene". Ils jouèrent cette comédie musicale durant trois mois, sur la scène d'un théâtre de Milburn, dans le New Jersey (où il a beaucoup de "New Yorkais").

L'été dernier il a fait une tournée de deux mois dans l'Ohio, puis il joua durant deux mois, en Floride, "Pajama Game", encore une fois comme partenaire de la vedette.

Il y a deux mois il revenait à New York, assuré du rôle de François Ier, dans la comédie musicale "Rex" de Richard Rogers. Mais ce n'était pas signé, et il n'eut pas le rôle, quand on constata qu'il ne faisait pas tout à fait six pieds deux pouces! Entre-temps, en effet, on avait donné le rôle de Henri VIII à un chanteur de six pieds trois pouces — et on cherchait un François Ier plus grand que le roi anglais. (On en a trouvé un de six pieds, six pouces!)

Et vint le feuilleton

C'est ainsi qu'il était libre quand son imprésario lui trouva un rôle dans "Search for to-morrow"! "Search for to-morrow" est à l'horaire de la chaîne CBS depuis un quart de siècle, mais des premiers interprètes il ne reste que Maryann Stuart, et l'auteur (les auteurs?) crée de temps en temps de nouveaux personnages importants qui doivent soutenir l'intérêt des téléspectateurs pendant quelques années. (Paul Dumont a un contrat de deux ans.)

En moyenne, le personnage de Paul Dumont reviendra au petit écran trois fois par semaine.

Il m'a raconté comment les choses se passent. La veille, les acteurs apprennent leur texte, mais en se méfiant, toutefois, car sur le plateau on modifiera le texte et les scènes. Ils sont en studio à 8 heures et à quinze heures c'est fini! C'est une affaire de bonne volonté et d'organisation!

Paul Dumont croit qu'il est bien installé à New York. Se méfiant un peu de son goût pour les voyages, il a jeté l'ancre dans la grande ville. Il a acheté une propriété, dans un quartier d'entrepôts — des entrepôts qui sont autant de reliques d'une école d'architecture américaine qui a suscité, il y a quelques années, l'intérêt des milieux artistiques et intellectuels de New York, qui sont en train de le restaurer. Mais ces anciens entrepôts sont transformés en appartements pour artistes... riches.

Si Paul Dumont a suivi le mouvement c'est peut-être parce qu'il s'est souvenu qu'il avait eu une première vocation: l'architecture. Alors, il s'est donné le plaisir (qui dure depuis deux ans) d'être son propre architecte, son propre entrepreneur et son propre décorateur. Je crois qu'il a déjà emménagé dans celui des trois appartements qu'il s'est réservé.

Il vient de passer quelques jours à Montréal (où il a toute une famille), mais il est déjà reparti. Et le Québec, et Montréal? lui ai-je demandé. Il dit qu'il est toujours Québécois, bien sûr, mais il n'a plus d'accent québécois, ni en français, ni en américain ni en anglais — ni en espagnol, ni en italien, même s'il ne parle pas ces langues parfaitement.

Ici, il connait Claude Jutra, dont il admire beaucoup le talent, et il a postulé le rôle du docteur Nelson de "Kamouraska".

Il m'a raconté :

"Je me suis présenté avec un accent américain, très plausible, j'en suis certain, mais je n'ai pas pu aller jusqu'au bout. J'ai tout avoué. J'ai su tout de suite que cela n'arrangeait pas les choses, car on cherchait, pour des raisons de coproduction ou de distribution, je ne sais plus, un **vrai** acteur américain. Mais j'aimerais bien, un jour, évidemment!"

Mais c'est bien possible qu'il aille à Londres, à Madrid, à Rome ou même à Paris, avant qu'on lui propose un rôle à Montréal. Et puis, il faudrait qu'il soit libre, et les chances sont que sa carrière américaine prenne tout son temps — du moins qu'il ne lui en reste que pour faire une carrière internationale, sans passer par Montréal.

VARIÉTÉS/CRITIQUE

Un Jacques Normand nostalgique et trop gentil

par Rudel-TESSIER

Jacques Normand fait sa rentrée au cabaret.

Ou presque!

La Portugaise n'est pas, en effet, un cabaret ni une boîte de nuit, mais un restaurant qui propose depuis quelque temps des "vedettes québécoises", qui sont quelquefois de grandes vedettes.

Jacques Normand s'est laissé persuader (facilement, peut-être, car on voyait bien, l'autre soir, qu'il s'amusait comme un petit fou) de faire une semaine sur la petite scène de la Casa portuguesa, mais il va prolonger, car la réaction de ses premiers publics, et les réservations qui remplissent le grand livre de l'établissement pour les prochains jours ont rendu la direction éloquente.

Donc, si j'ai bien compris, Jacques Normand restera à l'affiche encore plusieurs semaines.

Mardi soir, il y avait beaucoup de monde, même si ce n'était pas plein, car il s'agit d'un grand restaurant, et Jacques Normand était en verve, et son public en or. Il y en a qui disaient qu'il n'avait pas changé, mais moi qui le connais bien, et depuis longtemps, j'étais bien obligé de constater qu'il avait changé. Quand même ce ne serait que parce qu'il était beaucoup moins méchant. Tellement moins méchant qu'il ne l'était pour ainsi dire pas du tout. A peine taquin!

Il a été un peu nostalgique, très gentil (de cette gentillesse qu'il a toujours eue, qui a toujours fait partie de sa personnalité, et qui corrigeait toujours (presque toujours) les vacheries qu'il faisait à son public. Il a monologué, il a dialogué (il invite le dialogue), et il a chanté "ses chansons", "le Bois de Chaville", bien sûr, et aussi sûrement "les Nuits de Montréal" (de Jean Rafa et Emile Prud'homme) et "Je reviens chez nous", que Pierre Roche et Charles Aznavour avaient écrite pour lui, et qui avait été la chanson de son retour, après une longue absence à Paris.

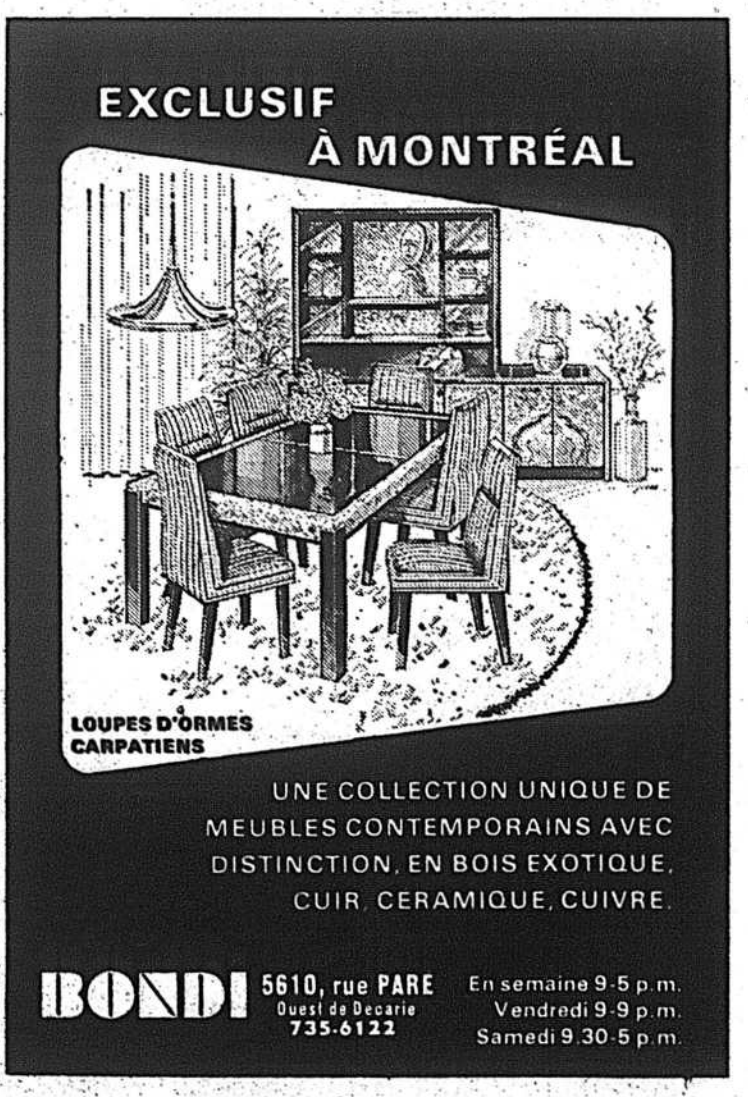
Mais j'y pense! Quel numéro a-t-il présenté, hier? Car j'étais en train d'oublier qu'avec lui on ne sait jamais (qu'on n'a jamais pu savoir!), qu'il improvise tous les soirs, et que son humeur change comme il change de chemise! Alors, ceux qui iront l'entendre, ce soir ou les autres soirs, doivent savoir qu'ils peuvent avoir des surprises.

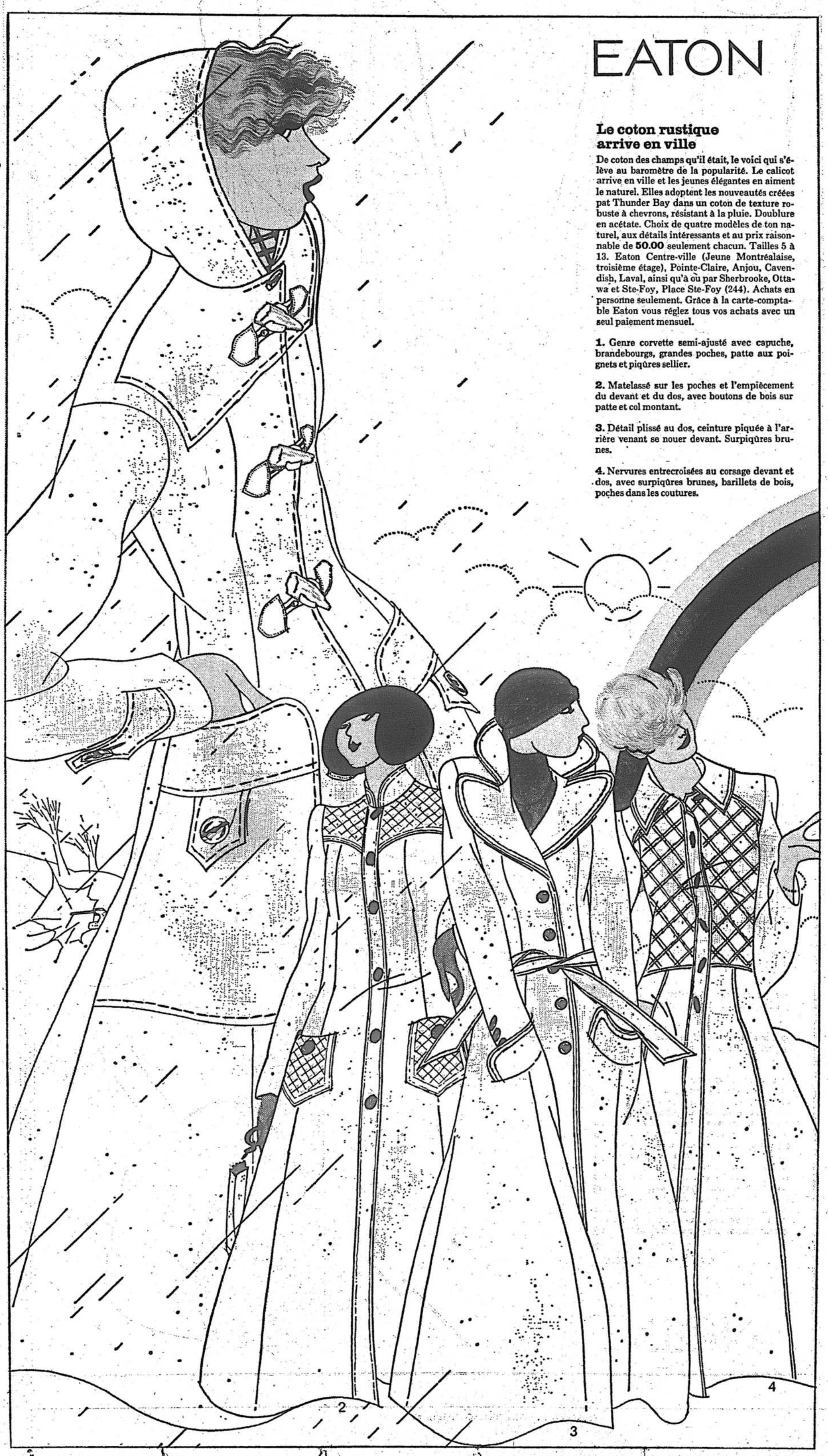
Quoi qu'il en soit, agressif ou nostalgique, Jacques Normand c'est Jacques Normand — unique et imprévisible, à tout prendre inchangé parce qu'il ne changera jamais. Car, d'une certaine façon, il n'est pas un "artiste". Il n'a jamais fait un numéro. Il était pour ceux qui le connaissaient, quand il est arrivé à Montréal, de son Québec natal, le même qu'il fut au micro ou sur les scènes, quand il s'y retrouva en liberté. A la ville comme à la scène, ou à la scène comme à la ville: Jacques Normand, homme d'esprit, essentiellement, critique par vocation et terriblement verbal.

Il a fait carrière de chansonnier, dans le sens pratique du mot, mais les chansonniers parisiens, eux, sont des "artistes", qui écrivent des numéros, les polissent et les repolissent, et les débitent tous les soirs ou plusieurs fois par jour, durant des mois et des années, sans en changer une virgule, sans jamais renoncer à un geste, un regard, un temps.

Cela ne les empêche pas d'avoir du talent, d'être drôles et méchants, et même d'avoir de l'esprit, mais pour eux, ce Jacques Normand a toujours été un "cas". C'est Rigaux, je crois, qui disait devant moi, il y a bien des années: "Comment il fait, ce mèque, pour improviser tous les soirs, je ne comprends pas. C'est inhumain!"

Quoi qu'il en soit, tel qu'il était mardi les dîneurs de la Portugaise donnaient tous les signes de s'amuser et de trouver bon de s'amuser autant!





EATON

Le coton rustique arrive en ville

De coton des champs qu'il était, le voici qui s'élève au baromètre de la popularité. Le calicot arrive en ville et les jeunes élégantes en aiment le naturel. Elles adoptent les nouveautés créées pat Thunder Bay dans un coton de texture robuste à chevrons, résistant à la pluie. Doublure en acétate. Choix de quatre modèles de ton naturel, aux détails intéressants et au prix raisonnable de **50.00** seulement chacun. Tailles 5 à 13. Eaton Centre-ville (Jeune Montréalaise, troisième étage), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy (244). Achats en personne seulement. Grâce à la carte-comptable Eaton vous réglez tous vos achats avec un seul paiement mensuel.

1. Genre corvette semi-ajusté avec capuche, brandebourgs, grandes poches, patte aux poignets et piqûres sellier.

2. Matelassé sur les poches et l'empiècement du devant et du dos, avec boutons de bois sur patte et col montant.

3. Détail plissé au dos, ceinture piquée à l'arrière venant se nouer devant. Surpiqûres brunes.

4. Nervures entrecroisées au corsage devant et dos, avec surpiqûres brunes, barillets de bois, poches dans les coutures.



le mois de la femme chez eaton

Quatre semaines et plus bien remplies d'activités d'intérêt féminin.

• Apprenez l'art de la décoration intérieure

Causerie d'une journée avec Madeleine Arbour et Bernard Morisset. Sujets étudiés: coordination des couleurs • aménagement d'une pièce • achat du mobilier • choix d'un tapis • murs et accessoires • usage du papier peint.
25.00 par personne (repas du midi compris).
Inscrivez-vous par téléphone **842-9331**, poste 779. Centre-ville, Studio de décoration intérieure, sixième étage, 13 mars, 9h à 17h.

Votre beauté
• Remise en beauté
Assistez ou participez sans frais à une démonstration de **remise en beauté**. Faites confiance au Salon Elysée pour afficher une nouvelle tête (coupe et mise en plis) et à Risto de Lancôme pour le maquillage.

Pointe-Claire
12 mars,
11h30 à 15h
Un spécialiste en maquillage de la maison Lise Watier sera heureux de vous conseiller.

Laval
12 mars,
11h à 14h.
(démonstrations)

Votre mode
• Anjou
• Défilés avec Visa. Des tissus qui feront votre mode. Venez prendre des idées.
11 et 12 mars
14h à 19h30
13 mars 14h

• Jouez les accessoires avec Isabelle Gobeil
Laval
13 mars
11h30 à 12h30
13 mars
15h à 16h

• De la collection Dorothée Bis, présentation d'un prêt-à-porter jeune et dynamique. Centre-ville, Salon de l'Ensemble.
15 mars 15h30

• Venez apprendre à danser:
The Hustle • The Walk • The Salsa • Touching Experience, avec Don Jordan et Donna Andrade.
13 mars
13h à 16h

• Le Foyer des Arts présente une imposante exposition de peintures d'artistes féminins. Centre-ville, neuvième étage.

Surveillez nos annonces pour être mieux renseignées sur le mois de la femme chez Eaton.

Trudeau nie avoir attaqué Bourassa



de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après M. Marc Lalonde, qui a qualifié de simples boutades les attaques de M. Trudeau contre M. Bourassa vendredi dernier à Québec, c'était au tour hier du premier ministre lui-même à nier s'être attaqué au premier ministre québécois.

"Je ne me suis pas attaqué à Bourassa, je me suis attaqué aux séparatistes", a-t-il expliqué aux journalistes qui l'interrogeaient sur son discours de vendredi. "Je pense que les journalistes séparatistes ont estimé que ce n'était pas de la bonne nouvelle que de rapporter mes propos contre les séparatistes. Ils ont décidé que je m'attaquais à Bourassa. Je n'ai pas vu un seul reportage mentionnant que je m'étais attaqué aux séparatistes".

M. Trudeau a fait ces remarques en anglais à quelques journalistes de la presse radiophonique qui l'ont interrogé à sa sortie du caucus de son parti.

Par contre, aux Communes, l'Opposition, tant conservatrice que néo-démocrate ou créditiste a complètement délaissé le sujet controversé du rapatriement unilatéral de la Constitution, seul le député Stanley Knowles ayant brièvement soulevé la question.

M. Knowles a tenté, sans succès, de faire adopter par les Communes une résolution intimant le premier ministre de faire au plus tôt une déclaration indiquant comment il entendait s'y prendre pour rapatrier seul la Constitution.

M. Trudeau avait précisé qu'il se proposait de faire rapport bientôt aux premiers ministres des provinces de l'état général de la négociation constitutionnelle et de les aviser des projets du pouvoir central.

Hier, il s'est dit heureux que M. Bourassa consulte les autres premiers ministres provinciaux.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 11 MARS 1976, 92e ANNEE, No 60, 72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abitibi/Côte Nord 30¢
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

METEO
Neige cessant en matinée, ensoleillé par la suite
Minimum : —10 Maximum : —5
Demain : Ennuagement suivi de neige
Détails à la page A 2

Trois fils de juges raflent des huiles au Palais

— page A 3

Le chantier olympique a fait 11 morts, selon la CSN

— page A 3

Débrayage dans les hôpitaux

— page A 7



Les stations de ski des Laurentides et des Cantons de l'Est font des affaires d'or cette année. photo LA PRESSE

Le ski se porte bien

Les sports de participation recrutent de plus en plus d'adeptes alors que les sports de spectacles en perdent. Esso abandonne sa commandite de la Soirée du hockey et Shell commandite des compétitions de ski alpin. Pour les propriétaires de pistes de ski et les hôteliers des stations d'hiver, c'est là un changement tout à fait significatif.

Observateurs et hommes d'affaires des Laurentides et des Cantons de l'Est proclament déjà que la saison des sports d'hiver 75-76 sera exceptionnelle.

"La saison 75-76, disent-ils, accentue toutes sortes de nouvelles tendances de notre société, de nouvelles habitudes: nous pratiquons de plus en plus de sports, nous nous réconcilions de plus en plus avec notre hiver."

L'un d'eux va même jusqu'à déclarer: "Moi, je n'y comprends rien quand je lis les journaux, que j'écoute la radio et que je regarde la télévision et qu'on me parle de crise économique, d'inflation, de récession, de dettes insurmontables ou de je ne sais quels autres malheurs. Je ne comprends rien parce que ça ne correspond pas du tout à la réalité que je vis, ici, tous les jours, depuis le début de la saison. La saison 74-75 avait été ma meilleure en dix ans, mais celle-ci s'annonce encore meilleure, quasi époustouflante.

"Evidemment, ajoute-t-il, il faut de la neige, de bonnes conditions climatiques pour réussir pareille saison. Mais il faut surtout de l'argent. Les gens en ont beaucoup. Regardez les équipements, les manteaux! Les augmentations sont énormes. Ce que nous craignons, ce n'est pas l'inflation, c'est le printemps hâtif et l'arrivée des corneilles." Voilà ce qu'ont déclaré les principaux propriétaires de stations d'hiver des Laurentides et des Cantons de l'Est à notre reporter Pierre Vincent qui rendra compte de la situation dans LA PRESSE de demain.

Taux de 0.3 pour cent

L'inflation tend à se résorber

L'inflation commence à se résorber.

Quoique l'indice des prix à la consommation ait encore augmenté le mois dernier, la situation s'est grandement améliorée depuis trois mois.

L'inflation n'a augmenté que de 0.3 pour cent en février, a annoncé ce matin Statistique Canada. Le taux d'inflation au cours des trois derniers mois a ainsi été l'un des plus bas depuis trois ans.

Reportée sur une base annuelle désaisonnalisée, cette augmentation correspond à une hausse de 4.5 pour cent, la moitié du taux d'inflation enregistré l'an dernier au Canada.

Ce qui coûtait $100 en 1971, a coûté $145.60 en février. En octobre, lors de l'annonce des mesures anti-inflation, les mêmes produits coûtaient $142.80.

Il y a d'autant plus d'espoir que l'indice des prix alimentaires a diminué pour le troisième mois consécutif, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années.

Par contre, Statistique Canada impute une part importante de la hausse de l'inflation aux augmentations des prix dans le secteur du logement et des services publics (électricité, gaz, etc.).

— Voir page B 8

Physiatrie et maraudage

— page A 11

le monde

- L'ex-président Nixon attribue à Kissinger la responsabilité d'un programme d'écoutes téléphoniques, pour lequel Kissinger blâme Edgar Hoover, ancien chef du FBI.
- La présidente Isabel Peron cède aux pressions des syndicats argentins et hausse les salaires de 20 p. cent.
- Dans un effort pour mettre fin aux mutineries, le chef de l'armée libanaise promet l'amnistie aux déserteurs.
- En tournée au Canada, un évêque anglican en exil qualifie les multinationales de "bandits du 20e siècle".

— pages A 14 et A 15

ECONOMIE & FINANCES

- Prêteurs et clients sont très confus depuis la hausse des taux d'intérêt
- Le coût du logement grimpe et les prix alimentaires baissent encore
- La Banque d'Epargne veut doubler son actif en cinq ans et déborder le Québec
- La SID empruntera pour élever son capital-action à $100 millions
- L'AGRO-ALIMENTAIRE
  Les distilleries assurent d'importants revenus aux agriculteurs et à l'Etat

— cahier B

SOMMAIRE

Arts et spectacles : D 1 à D 6
Bandes dessinées : C 12
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : B 8 à B 14
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : C 12
Horoscope : B 3
Informations étrangères : A 14, A 15
Initiation à la vie économique : D 13
Les maux de notre langue : D 7
Loisirs et récréation : C 12
MICK JAGGER : C 5
Mon oeil sur Montréal : B 2
Mots croisés : C 16
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : C 13 à C 19, D 8 à D 14
Plaisance : D 11
Radio et télévision : C 10
Sports : C 1 à C 9
Vivre aujourd'hui : B 1 à B 6



LA MODE

Vivre à son aise

La vie à la maison devenant de plus en plus une vie où on cherche la détente, les couturiers du monde entier, et particulièrement les couturiers montréalais, ont, au cours des dernières années, apporté une attention spéciale aux vêtements d'intérieur conçus pour la détente. C'est chez eux et chez quelques manufacturiers que Stéphane Moissan est allée découvrir les dernières tendances de la mode dans ce domaine.

-- page B 1

L'Église en froid avec le régime de Salisbury



PIERRE SAINT-GERMAIN
ENVOYÉ SPÉCIAL
À SALISBURY

SALISBURY, Rhodésie — L'Eglise catholique de Rhodésie, dans laquelle militent une quarantaine de Frères Maristes francophones du Québec, condamne catégoriquement la discrimination raciale que pratique la minorité blanche de ce pays et ses relations avec le gouvernement de Salisbury sont tendues.

C'est ce qu'ont confié à LA PRESSE des sources responsables qui tiennent cependant à garder l'anonymat de crainte, ont-elles indiqué, d'être touchées par la "répression gouvernementale". Ces mêmes sources ont ajouté que la minorité blanche, en dépit de son calme apparent, s'inquiète de plus en plus des proportions grandissantes de la guérilla noire dont on craint l'apparition éventuelle dans les villes.

"Un nombre croissant de Blancs songent à quitter le pays ou le quittent effectivement. Vous n'avez qu'à aller à un encan et vous verrez que les meubles, entre autres choses, sont vendus à des prix d'aubaine", ont fait remarquer mes interlocuteurs.

L'information

Des sources protestantes ont corroboré pour l'essentiel, au cours d'une interview, les points de vue exposés par mes interlocuteurs catholiques, mais ont ajouté quelques éléments caractérisitques de la grave situation que connait présentement la Rhodésie:

— l'information diffusée par la radio et la télévision — qui sont exploitées par une société dont le statut est comparable à celui de Radio-Canada — n'est que du "lavage de cerveau". L'opposition politique a rarement, sinon jamais, droit de parole sur les ondes et au petit écran.

— l'économie rhodésienne souffrira sérieusement du fait que le Mozambique a fermé sa frontière avec la Rhodésie. Salisbury devra désormais faire passer par l'Afrique du Sud les produits — plus de 20 p. cent de l'ensemble de ses exportations — qui étaient écoulés à l'étranger par les ports de Beira et de Maputo au Mozambique. Ce long détour alourdira le prix de ses produits et les rendra donc moins concurrentiels.

— on signale d'autre part que certains produits se font déjà rares en Rhodésie, notamment des aiguilles, des pellicules photographiques, des taille-ongles, etc., sans oublier que le poisson frais et les fruits de mer que l'on importait du Mozambique ne figurent plus maintenant

Voir RHODESIE, page A 6



éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse
ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un duel à l'avantage de M. Bourassa

Le premier ministre Trudeau évoque maintenant la possibilité d'une élection-référendum sur le rapatriement de la Constitution advenant l'impossibilité de s'entendre dans un très bref délai avec les provinces sur la question. C'est une autre idée inacceptable.

Une élection ne peut jamais avoir valeur de référendum. Dans un appel au peuple, trop de sujets sont en discussion pour qu'on puisse, à la lumière des résultats, décider que la population a approuvé tel ou tel point du programme d'un parti.

Supposons, par exemple, que M. Trudeau décide d'un scrutin à l'automne. Bien des électeurs pourraient être en faveur du rapatriement de la Constitution tout en estimant devoir voter contre son gouvernement parce qu'ils n'acceptent pas, disons, sa politique anti-inflationniste. Par contre, d'autres pourraient être opposés à ce rapatriement tout en ne pouvant se décider à appuyer l'une quelconque des quatre formations d'opposition.

Evidemment, on pourrait imaginer que le référendum fasse l'objet d'un vote distinct et séparé à l'occasion de l'élection. Mais là encore, il serait difficile d'avoir un vote qui ne suivrait pas sensiblement la ligne des partis. Toute la question baignerait dans un climat de fièvre électorale qui n'est aucunement propice à l'expression d'une opinion objective.

D'ailleurs, outre que le référendum ne cadre guère avec le système parlementaire dont nous avons hérité de la mère patrie, on voit mal qu'il pourrait être un instrument de sondage valable même en dehors d'une période électorale. Demander à la population si elle désire que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit rapatrié peut apparaître, à première vue, comme une question fort simple. Mais elle l'est moins qu'on pourrait le penser. Il y a des implications qui tiennent du mode de rapatriement lui-même.

Il n'est pas indifférent, en effet, que ce rapatriement, que la grande majorité des Canadiens souhaitent, se fasse avec ou sans l'accord des provinces. Permettre à Ottawa d'agir seul serait créer un précédent dangereux. Qui nous garantirait qu'un gouvernement fédéral, enhardi par ce premier succès, ne serait pas tenté de modifier par la suite unilatéralement cette Constitution qui ne comporte aucun mécanisme formel d'amendement?

Depuis cinquante ans, tant du côté fédéral que du côté provincial, on a convenu de ne rapatrier la Constitution que lorsqu'on se sera entendu sur la formule d'amendement à y insérer et sur la nature du tribunal qui devrait trancher les conflits résultant de son interprétation.

M. Trudeau voudrait faire fi de ce consensus. Il voudrait faire table rase de toutes les discussions et de toutes les négociations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Son attitude cavalière et la façon dont il s'en est pris particulièrement au premier ministre Robert Bourassa témoignent au surplus d'une légèreté d'esprit inquiétante.

La réplique que M. Bourassa lui a donnée, mardi soir, à la télévision, a heureusement remis les choses en place. M. Bourassa n'a pas cru devoir répondre à l'injure par l'injure. Il a traité du problème avec sobriété et dignité.

Le chef du Parti libéral provincial a eu raison d'affirmer que l'attitude qu'il a adoptée sur la question de la Constitution est conforme à celle des premiers ministres qui l'ont précédé comme chefs du gouvernement québécois, tels les Duplessis, Lesage, Johnson et Bertrand.

Cela devrait faire réfléchir M. Trudeau. Ces premiers ministres qu'a cités M. Bourassa appartenaient à deux partis politiques différents. Ils avaient aussi des tempéraments différents et, pourtant, sur ce problème, ils ont adopté des politiques identiques.

Comme l'a dit M. Bourassa, le Québec n'est pas une province comme les autres. Le Québec, en tant que seule province à posséder un gouvernement à majorité francophone, peut légitimement aspirer à disposer de pouvoirs qui n'intéressent pas nécessairement d'autres gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral peut vouloir protéger les deux cultures, mais les francophones dont la proportion numérique tend à diminuer dans l'ensemble du pays se sentiront toujours mieux protégés par Québec que par Ottawa. Le premier ministre du Québec ne parle plus de "souveraineté" culturelle, mais bien de "sécurité" culturelle. L'expression est plus juste, mais il est évident qu'elle recouvre la même réalité.

M. Bourassa sort grandi de son apparition à la télévision. Tant sur la question du rapatriement que sur les autres points où il avait été insulté par le chef du gouvernement fédéral, il a apporté des réponses qui font appel à la raison et au sens des responsabilités de son interlocuteur fédéral. Il n'a pas cherché à envenimer le débat mais à le replacer sur un terrain plus serein.

De toute façon, les Québécois se seront davantage reconnus dans le ton qu'il a employé que dans celui qu'avait emprunté M. Trudeau quelques jours plus tôt dans la ville même de Québec.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Les calculs tuent l'esprit

Quoi qu'on en pense, l'esprit olympique est probablement plus fort dans le coeur des Canadiens que dans celui des premiers ministres Trudeau et Bourassa. On peut n'en prendre comme preuve que le récent sondage qui affirme que 56 pour cent des Canadiens jugent comme normale la participation d'Ottawa au déficit des Jeux de Montréal.

Dans sa thèse, lui permettant de justifier son refus, M. Trudeau a utilisé des lettres, des chiffres, des conversations avec les responsables des Jeux. Il appuie son attitude sur une logique de mots et d'écrits. Jamais il n'a tenté d'apprécier l'apport des Jeux au Canada. Lui qui semble très fier de sa forme physique, qui ne se gêne pas pour accepter une piscine olympique dans son jardin, voilà qu'il sait faire abstraction de la dimension la plus importante des Jeux olympiques: l'esprit de participation au sport amateur. M. Trudeau a oublié que l'apport premier des Jeux se situe au niveau d'un esprit qui ne se monnaie pas.

Malheureusement, M. Bourassa semble, lui aussi, l'avoir oublié. En réponse aux allégations de M. Trudeau, il apporte à son tour des chiffres et des calculs. Pire encore, il parle de sauvetage des Jeux en termes d'honneur, de prestige et de fierté du Québec. Pas un mot de l'esprit olympique, qui en est un de participation. Pas un mot de la découverte du sport amateur, du bienfait du sport non professionnel, de l'engagement individuel à la défense de toutes les possibilités du corps. Pas de référence à ce que la présence des Jeux apporte à tous ceux qui se sentent de plus en plus sensibilisés aux valeurs du sport et à l'épanouissement physique. Tout ce qui semble compter, c'est "le prestige du Québec, l'honneur des Québécois"...

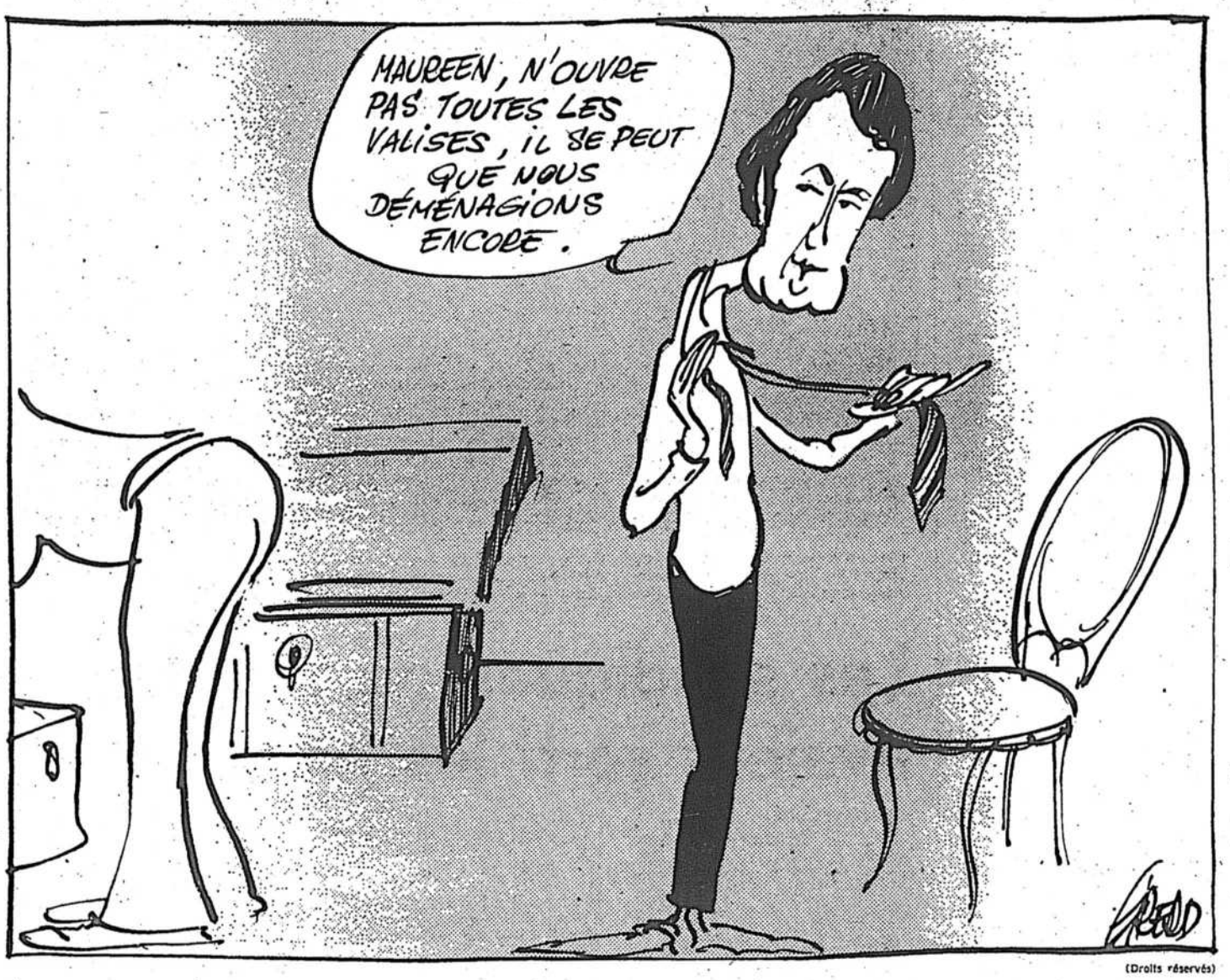
Ce n'est sûrement pas pour ces motifs superficiels que sept provinces canadiennes se disent prêtes à appuyer Montréal. Le prestige du Québec importe peu aux gens de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Mais peut-être que là-bas, dans ces régions où le sport professionnel n'a pas trop répandu son venin de passivité, la participation au sport amateur a engendré un goût des Olympiques. Il ne faut pas oublier qu'environ 72 pour cent des membres des équipes canadiennes viendront de l'extérieur du Québec. Voilà ce qui fait des Jeux un événement canadien: partout on se prépare à participer. Ceux pour qui le sport, le corps, l'épanouissement total sont importants ne veulent pas rater l'occasion d'apprécier la qualité de leur performance.

Ce qui fait dire à 56 pour cent des Canadiens que le gouvernement fédéral doit participer au déficit de Montréal, c'est tout simplement l'esprit olympique. C'est-à-dire l'esprit de participation. Cela dépasse les calculs politiques.

Le sport amateur sollicite les gens simples. Et les politiciens sont des professionnels.

Jean-Guy DUBUC



(Droits réservés)

Réflexions sur le rapport du Comité Batshaw

L'auteur de cette libre opinion, M. Marcel Charette, est éducateur spécialisé et coordonnateur d'unité de vie au Mont-Saint-Antoine.

Le Comité Batshaw, dit Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, a déposé son volumineux rapport. Les membres du Comité ont abattu beaucoup de travail. Plusieurs des recommandations sont judicieuses. C'est dommage cependant qu'au sein de la constitution du Comité, les centres d'accueil (principaux concernés) n'aient pas été adéquatement représentés, ni en nombre ni en qualité. Pas un seul psycho-éducateur, ni même un éducateur spécialisé au niveau du cégep, n'en faisaient partie. Certaines recommandations auraient été fort plus réalistes, et quelques renseignements plus complets. Il est flagrant de constater que le Comité qui proclame le droit de l'enfant à participer à toute évaluation et même à l'élaboration des plans de traitement qui le concernent, refuse à l'adulte du centre d'accueil d'être lui-même représenté à l'évaluation et à l'élaboration des plans qui le concernent...

Quand le Comité mentionne qu'il en coûte plus de $10,000 par année pour un enfant en centre d'accueil, par rapport à $668 en probation et à $718 en famille d'accueil, je doute que le Comité calcule pour ces derniers services, ce qu'il additionne pour le centre d'accueil, c'est-à-dire les salaires des employés (officiers de toutes sortes, secrétaires, directeurs...), les services divers et l'administration à tous les paliers. Evidemment qu'en institution un enfant coûtera toujours plus cher. Même à tenter de vider le plus possible les institutions, celles-ci seront toujours nécessaires, et c'est probablement en renouvelant leur fonctionnement que les résultats seront plus probants. Il faut remarquer que la société, par son gouvernement, épargnera toujours à investir sur les institutions pour enfants et adolescents, évitant à ces derniers plus tard des séjours en prisons d'adultes qui coûtent au moins le double, plus ce que les services sociaux déboursent pour assumer très souvent les familles des prisonniers.

Le Comité Batshaw déplore que plusieurs places soient vides dans les institutions, et cela se comprend. Les lois n'aident pas toujours à les combler, pas plus que certaines recommandations du Comité Batshaw lui-même qui sont de nature à contrecarrer l'action rééducative en institution. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet. Actuellement, il faut se rendre compte que les institutions sont dépourvues de moyens pour récupérer leurs fugueurs qui s'absentent très souvent en toute quiétude... Un enfant se sauve de l'institution, trouve des adultes protecteurs (pas toujours recommandables), trouve du travail (certains employeurs ne se soucient guère de la condition sociale actuelle de l'enfant ou de l'adolescent), et les policiers n'ont pas le droit ou ne veulent pas rechercher le sujet. Ainsi se créent des vides dans les institutions. Pour garder les jeunes, d'une part les éducateurs ne sont pas suffisamment nombreux pour procurer à chacun l'attention qu'il requiert. Par exemple, que voulez-vous que fasse un seul éducateur en présence de quinze jeunes de 15, 16, 17 et 18 ans qui décident de tout faire sauter? D'autre part, le personnel éducateur n'est pas suffisamment préparé. Il n'y a pas 50 p. cent du personnel qui possède un diplôme collégial ou universitaire.

Ici, il faut reprocher au Comité Batshaw d'employer les termes d' "internement" et d' "évasions" plutôt que ceux de "placement", "pensionnaires", et "fugues", s'il veut être conséquent avec l'esprit dont il voudrait animer son rapport. (...)

La politicaillerie

Là où la cause des places vides n'est pas due aux fugues, elle est due en bonne partie à la politicaillerie, à l'apathie et à la mauvaise administration de nos dirigeants gouvernementaux qui ne cessent de jouer aux pompiers avec les investissements financiers dans les institutions. Il suffit qu'une institution connaisse des révoltes majeures chez ses élèves, pour que le ministère des Affaires sociales trouve des sommes fabuleuses qui dépassent des dizaines de fois ce qu'aurait coûté la demande de fonds de l'institution en question pour s'organiser. Voulez-vous des exemples?

Depuis une quinzaine d'années, le Centre Berthelet est en perpétuelle réorganisation. Et le gouvernement vient d'investir à nouveau environ un million de dollars pour réorganiser les locaux tout neufs qui n'ont jamais servi, et qui viennent de lui en coûter autant. A Notre-Dame-de-Laval, on était en réorganisation et au moment où un nouveau démarrage est prévu, le gouvernement vient chambarder projets, locaux, et personnel, pour y loger le Centre St-Vallier qui fonctionne mal depuis des années. Au Mont-St-Antoine, il ne manque que DIX éducateurs pour compléter de façon UN PEU plus acceptable le personnel des dix-huit pavillons, et le ministère des Affaires sociales refuse carrément d'octroyer ces dix postes. Ainsi les abus d'un endroit pénalisent ailleurs, sous prétexte qu'on manque d'argent...!

Revenons au fait que le Comité Batshaw contrecarre l'action rééducative lorsqu'il émet le principe que l'enfant a droit à son intimité, et qu'il dénonce indistinctement que "dans certains centres d'accueil, on contrôle étroitement les contacts de l'enfant avec le monde extérieur, allant jusqu'à censurer son courrier, écouter ses conversations téléphoniques, et à interdire ses communications avec certaines personnes, amis ou membres de sa famille". Et le Comité ajoute: "L'enfant a le droit en toute confidentialité, de communiquer avec les personnes de son choix, et de recevoir des communications de celles-ci, et ce, par les moyens de communication habituels."

Ignorance crasse

Le Comité Batshaw fait alors preuve de son ignorance la plus crasse en la matrice, puisque personnellement je lui ai donné, lors de son enquête, les explications que je vais répéter ici.

L'enfant (ou l'adolescent) est en institution justement parce qu'il a besoin de contrôle. Sinon, fermons les institutions. Une institution de réadaptation sociale n'est pas un centre d'hébergement. La nuance est essentielle.

Le premier objectif à atteindre quand un jeune arrive en institution, c'est d'arrêter son agir délinquant et de lui imposer des structures qui vont le cadrer pour un certain temps. On ne peut à ce moment-là tenter de développer son autonomie. Il faut procéder par étapes, et nier ce principe équivaudrait à une politique d'autruche. Les institutions ne sont pas des Oratoires St-Joseph et les éducateurs ne sont pas des Frères André. Les jeunes qui arrivent à l'institution ne passent pas sous une douche d'eau bénite miraculeuse qui les transforme magiquement du simple fait qu'ils soient en institution. On ne reconstruit pas en si peu de temps ce qui a été démoli durant tant d'années.

Or, à cette première étape d'acclimatation, d'adaptation, d'intégration, laissez le jeune sans contrôle prendre contact avec le monde extérieur dont on l'a coupé à cause de ses problèmes qu'il avait avec lui, laissez-le organiser des fugues et des mauvais coups par correspondance non contrôlée ou par appels téléphoniques non contrôlés, laissez-le reprendre contact avec sa bande (sa "gang") qu'il appellera ses "amis", et vous en récolterez les résultats. Laissez même ce jeune-là parler à ses parents au téléphone sans la présence de l'éducateur, et vous verrez dans quels termes il traitera ses parents sans qu'un contrôle puisse intervenir pour le rééduquer.

Evidemment qu'il faut en arriver à redonner au jeune ses droits, ses privilèges, son autonomie, sa liberté. Mais ceci ne peut se faire qu'à travers un processus de rééducation que le Comité Batshaw n'est pas en mesure d'évaluer. On ne met pas une automobile entre les mains d'une personne qui ne sait pas la conduire. De même on ne remet pas au jeune sa liberté avant qu'il ait appris à s'en servir.

Le jeune est confié à l'institution pour se rompre à l'apprentissage de sa liberté, pour accéder à son autonomie. Cet apprentissage demande du temps, et parler de rééducation à court terme d'une personnalité est aussi illogique et stupide que de parler de rétablissement à court terme d'un malade fortement handicapé. En cela, les services sociaux et judiciaires et les lois gouvernementales manquent souvent de jugement, d'expérience et de connaissance. On devrait faire davantage confiance aux institutions, en pensant que même si tout le personnel n'est pas encore qualifié, au moins les personnes responsables des centres d'accueil le sont, et qu'elles sont à même de superviser l'action de leurs éducateurs dont un bon nombre est qualifié.

L'éducateur est, pour le jeune qui lui est confié, la personne qui détient son permis de conduire, et le jeune n'ayant que son permis temporaire pour reprendre contact avec le monde extérieur, doit le faire en compagnie de son éducateur, jusqu'au jour où il obtiendra son permis permanent. L'éducateur est donc non pas seulement en droit, mais en devoir, de contrôler les contacts du jeune avec le monde extérieur.

D'autres aspects du rapport du Comité Batshaw mériteraient aussi des nuances et des précisions, mais limitons-nous pour le moment à ces remarques et commentaires, espérant que nos législateurs écartent leurs oeillères du rapport tout cru de ce Comité.

Enfin, il faut reconnaître qu'en général ledit rapport présente beaucoup d'éléments positifs qui auraient avantage à être retenus par le gouvernement.

Marcel CHARETTE,
Repentigny.

POUR MIEUX VOUS SERVIR, FAUCHER EN FAIT TOUJOURS DAVANTAGE;

PREUVES — PREUVES — PREUVES — PREUVES





4 ÉBÉNISTES

4 ébénistes qui se rendront à votre domicile POUR MIEUX VOUS SERVIR:
dans l'ordre habituel, MM. Otto Bathet, Léopold Rivard, Jacques Lemire et Walter Pal.

5 PERSONNES — SERVICE À LA CLIENTÈLE

5 personnes sont affectées à notre service de réception et des réclamations POUR MIEUX VOUS SERVIR.
sur notre photo, le chef de service, M. Claude Nadon, est entouré de son assistante, Mme Louise Bastien et de Mlles Gisèle et Hélène Kirouac et Micheline Forget.

POUR MIEUX VOUS SATISFAIRE

$3 MILLIONS de $ EN MARCHANDISES

Notre inventaire contient toujours une quantité de marchandises équivalente à 3 MILLIONS de dollars, ce qui représente un choix de marques et de modèles sans précédent.

2 GARANTIES
celle du fabricant et la nôtre.

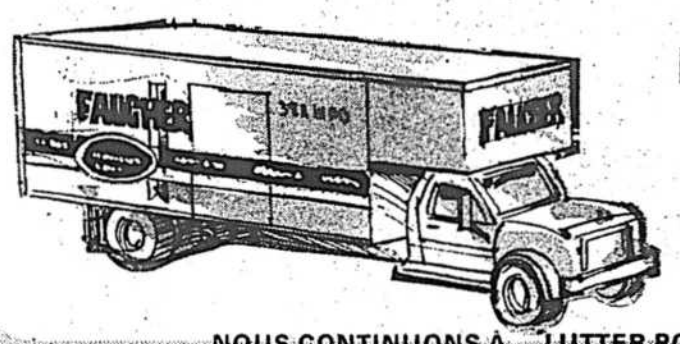
Tous les articles vendus chez Faucher portent la signature d'un fabricant reputé, ce qui nous permet de vous offrir une double garantie: celle du fabricant et la nôtre.

$16 MILLIONS DE VENTES

Notre chiffre d'affaires annuel (marchandise livrée) est de $16 millions, ce qui nous permet de réduire nos prix considérablement.

MEILLEURS PRIX

Et s'il existe un moyen de vous offrir un meilleur service, des meilleurs prix ou des meilleurs produits, nous saurons le trouver afin de MIEUX VOUS SERVIR.



Notre flotte de 10 camions spécialement aménagés nous permet de livrer très rapidement toute marchandise dans les plus brefs délais.

NOUS CONTINUONS À LUTTER POUR VOUS

ENSEMBLE DE STYLE CANADIEN

17 PIÈCES EN FRÊNE MASSIF BLANC

(Peut également s'obtenir en frêne foncé)



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

La commode basse mesure 75 po de long et contient 9 tiroirs répartis sur trois rangs. Les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et coulissent sur un guide central. Cette commode est surmontée d'un grand miroir encadré de type "glace glace". La commode haute à deux corps superposés contient des portes coulissantes et tiroirs dans le haut, et trois tiroirs au bas.
Les deux tables de chevet sont munies de deux tiroirs. Le mobilier se complète d'un lit de lit qui s'obtient en largeurs de 54 ou 60 po.
GRATUIT: Un ensemble matelas et sommier tapissier. Châssis à ressorts et rembourrage de feutre blanc. Coutil pique en damas. Garantie de Faucher et du manufacturier.
PLUS: Un cadre de métal monté sur roulettes et servant au déplacement des meubles.

Tous les jeudis,

Tous les vendredis soirs jusqu'à la fin d'avril, un gâteau de noces sera attribué par tirage au sort.

La location d'une voiture décapotable pour le jour des noces sera aussi attribuée par tirage au sort.

MOBILIER DE CUISINE

La table ronde a un plateau à bord découpé et mesure 42 po de diamètre. Elle peut s'élargir à 53 po au moyen d'une rallonge escamotable. Elle est montée sur un piétement de type piédestal à quatre pieds, élégamment découpé. Les quatre chaises à haut dossier sont munies de coussins amovibles rembourrés de caoutchouc-mousse, contenus dans une enveloppe munie d'une fermeture à glissière et recouverts de polypropylène.

N.B.: Chacun des mobiliers illustrés sur cette page peut être acheté séparément. Vous pouvez réserver sans frais jusqu'au 30 juin 1976.

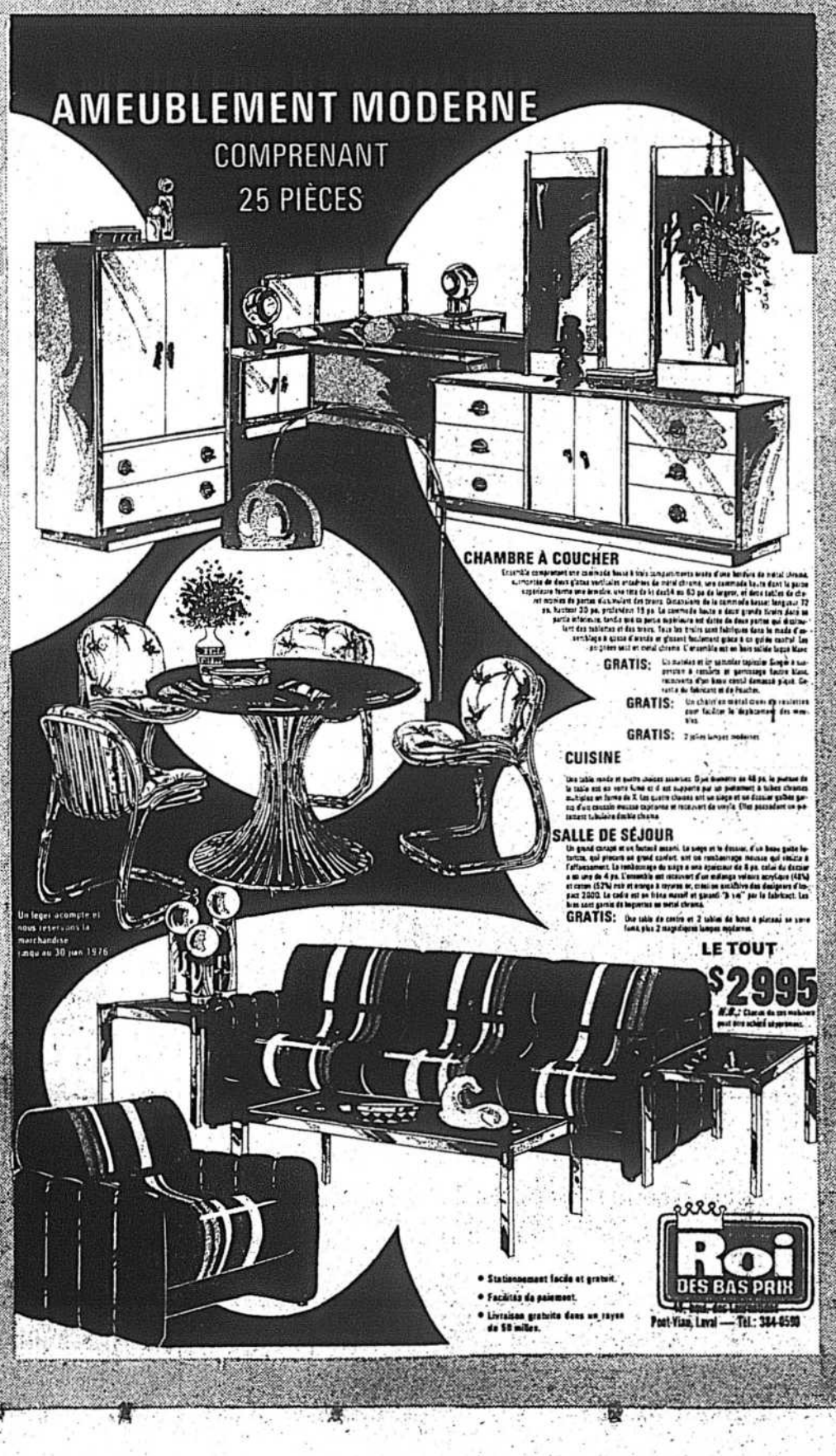
■ LIVRAISON RAPIDE
■ STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT
■ TERMES FACILES

MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

Comprend un canapé à trois places et un fauteuil à bascule et à dossier haut. Tous les coussins sont amovibles et rembourrés de caoutchouc-mousse (environ 6 po). De plus, ils sont contenus dans des enveloppes munies de fermeture à glissière, et recouverts de polypropylène pratiquement inusable.

$1895
les 17 pièces

AMEUBLEMENT MODERNE
COMPRENANT 25 PIÈCES



CHAMBRE À COUCHER

Ensemble comprenant une commode basse à trois compartiments munis d'une bordure de métal chromé, surmontée de deux glaces verticales encadrées de métal chromé, une commode haute dont la partie supérieure forme une dressoir, une tête de lit double 54 ou 60 po de largeur, et deux tables de chevet munies de portes coulissant des tiroirs. Dimensions de la commode basse: longueur 72 po, hauteur 30 po, profondeur 19 po. La commode haute a deux grands tiroirs dans sa partie inférieure, tandis que sa partie supérieure est dotée de deux portes qui dissimulent des tablettes et des tiroirs. Tous les tiroirs sont fabriqués de la même façon: ils comportent à queue d'aronde et glissent facilement grâce à un guide central. Les poignées sont en métal chromé. L'ensemble est en bois solide laque blanc.

GRATIS: Un matelas et un sommier tapissier Simplex à sommiers à ressorts et garnissage feutre blanc, recouverts d'un beau coutil damassé piqué. Garantie du fabricant et de Faucher.

GRATIS: Un chaise en métal chromé et roulettes pour faciliter le déplacement des meubles.

GRATIS: 2 jolies lampes modernes

CUISINE

Une table ronde et quatre jolies assises. D'un diamètre de 48 po, le plateau de la table est en verre fumé et il est supporté par un piétement à tubes chromés multiples en forme de X. Les quatre chaises ont un siège et un dossier galbés garnis d'un coussin mousse capitonné et recouvert de vinyle. Elles possèdent un piétement tubulaire d'acier chromé.

SALLE DE SÉJOUR

Un grand canapé et un fauteuil assorti. Le siège et le dossier, d'un beau gaufré tortue, qui procure un grand confort, sont un rembourrage mousse qui résiste à l'affaissement. Le rembourrage du siège a une épaisseur de 8 po, celui du dossier a un peu de 6 po. L'ensemble est recouvert d'un mélange velours acrylique (46%) et coton (53%) noir et orange à rayures or, créé en exclusivité des designers d'espace 2000. Le café est en frêne massif et garanti "à vie" par le fabricant. Les bras sont garnis de baguettes en métal chromé.

GRATIS: Une table de centre et 2 tables de bout à plateau en verre fumé, plus 2 magnifiques lampes modernes.

Un léger acompte et nous retenons la marchandise jusqu'au 30 juin 1976

LE TOUT $2995

N.B.: Chacun des ces mobiliers peut être acheté séparément.

- Stationnement facile et gratuit.
- Facilités de paiement.
- Livraison gratuite dans un rayon de 50 milles.

Roi DES BAS PRIX
Le Roi des Meubles
Pont-Viau, Laval — Tél.: 384-8590

UN ENSEMBLE POUR LA MARIÉE

En collaboration avec le studio de photographie Unic, FAUCHER vous offre un album de photos de mariage avec 12 magnifiques photos en couleurs. Le photographe se rendra à la maison de la future mariée, à l'église et à la salle de réception.

AMEUBLEMENT complet de style colonial

MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

Comprend un grand canapé-lit double à matelas, un fauteuil à dossier droit et un fauteuil à bascule de type "berceuse". Le canapé dispose d'un matelas de rangement pour les draps, couvertures et oreillers. Toutes les pièces sont dotées d'un châssis solide et recouvertes en tissu de jaune anglais dans un joli chintz de couleurs.
GRATIS: 1 table à café et deux tables de bout à plateau ovale formica à l'épreuve des égratignures, brûlures, etc.
PLUS: 2 lampes de style colonial ornées de perroquets sculptés au main.

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

La commode basse mesure 58 x 17 x 30 po. Elle est composée d'un large miroir encadré. La commode haute a cinq tiroirs et mesure 27 x 17 x 44 po. Le mobilier se complète d'une tête de lit qui s'obtient en largeur de 54 ou 60 p. et de deux tables de chevet à deux tiroirs. Toutes les pièces sont en bois massif fini érable. Les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et glissent sur un rail central. Les tiroirs sont munis de coulisses en métal et de poignées en cuivre. C'est un mobilier de belle qualité, conçu pour durer longtemps.
GRATIS: Un ensemble matelas et sommier tapissier. Tous deux ont des châssis à ressorts et sont rembourrés de feutre blanc. Coutil pique en damassé. Garantie du manufacturier et de Faucher.
PLUS: 2 lampes de style colonial d'harmonisant parfaitement avec le mobilier.
PLUS: Un support muni sur roulettes servant au déplacement des pièces.

MOBILIER DE CUISINE

La table de type "tablecraft" est en bois massif. Les dimensions sont de 30 x 48 po. Elle peut s'élargir à 60 po au moyen d'une rallonge escamotable. Le plateau est d'une épaisseur peu commune et d'une robustesse sans égale. Le piétement se compose de pattes de bois massif légèrement sculptées. L'ensemble se complète de quatre chaises de facture identique. Ce mobilier durera de longues années.

N.B.
Chacun des meubles illustrés sur cette page peut être acheté séparément. Vous pouvez réserver sans frais jusqu'au 30 juin 1976.

ENSEMBLE DE 25 PIÈCES
PRIX SPÉCIAL
$1 195

Tous les vendredis soir, jusqu'à la fin d'avril, un gâteau de noces sera distribué par tirage au sort.

Tous les jeudis, la location d'une voiture décapotable pour le jour des noces sera également distribuée par tirage au sort.

le monde

la presse

JEUDI
11 MARS 1976

en bref

L'UN DES FONDATEURS du groupe extrémiste protestant Ulster Defense Association (UDA), Sammy Smith, a été assassiné, hier soir, à Belfast. Deux hommes armés ont fait irruption dans la maison et l'ont abattu à bout portant. Smith avait récemment écrit un article dans lequel il suggérait une entente entre son mouvement et l'Ulster Defense Force (UDF), autre groupe extrémiste protestant, et l'IRA pour prendre le pouvoir en Ulster.

PROMESSE a été faite secrètement par le président Ford à la Chine que les Etats-Unis réduiront leur présence militaire de 50 p. cent à Taïwan au cours de l'année, écrit le Boston Globe. Citant des sources "bien placées" au sein de l'administration, le journaliste William Beecher écrit que l'engagement secret fut communiqué par le président Ford au vice-premier ministre chinois Teng Hsiao Ping en décembre dernier. Les Etats-Unis ont présentement 2,200 soldats à Taïwan, dont 1,000 sont stationnés à la base aérienne de Choulinkou.

LYNDON JOHNSON était presque obsédé par l'idée des fuites possibles dans le domaine des affaires étrangères, affirme l'ancien président américain Richard Nixon. Il ajoute que son prédécesseur se refusait à tenir des assemblées formelles du Conseil de sécurité nationale par crainte que les politiques qui y auraient été discutées soient ébruitées. M. Johnson lui aurait également déclaré qu'il n'aurait "tout simplement pas pu diriger la politique étrangère du pays sans l'aide du directeur du FBI, J. Edgar Hoover".

UN PELOTON d'exécution composé uniquement de femmes a exécuté la semaine dernière 17 soldats cubains reconnus coupables de viol et de meurtre en Angola. C'est du moins ce qu'annonce un communiqué publié à Lusaka, en Zambie, par l'UNITA, qui se contente d'indiquer que l'incident s'est produit dans un village situé entre Huambo et Silva Porto, sans préciser si les femmes appartenaient au MPLA ou à l'UNITA. Dans une déclaration sur bande magnétique, Jonas Savimbi, leader de l'UNITA, déclare: "Les Cubains brûlent les récoltes, violent les femmes et battent les gens."

LE MARECHAL Tito, chef de l'Etat yougoslave, a entrepris à Veracruz une visite officielle de quatre jours au Mexique. A son arrivée dans la ville mexicaine, le maréchal Tito a été accueilli par le président mexicain M. Luis Echeverria. Ils se sont rendus à Cancun, dans la province du Yucatan, où se déroulera le reste de la visite. Les deux hommes d'Etat se réuniront deux fois au cours du week-end et passeront en revue les principaux problèmes du Tiers-monde. Cette visite est la première étape d'une tournée américaine du président Tito, qui se rendra ensuite à Panama, dimanche, et à Caracas le mercredi suivant.

L'ENQUETE de la sous-commission Church sur les paiements illicites de la compagnie Lockheed aux Pays-Bas et en RFA est terminée sans que l'organisme puisse établir qui dit la vérité. Lockheed a admis avoir versé $24.2 millions de pots-de-vin à 15 pays et les travaux de la commission ont pris fin hier, après neuf mois, avec une heure d'interrogatoire de l'ambassadeur des Etats-Unis au Japon, M. James Hodgson. Le président Ford a indiqué pour sa part que les autorités japonaises pourront prochainement consulter les dossiers de la sous-commission Church.

LE CONSEIL des ministres français a adopté un projet de loi anti-tabac qui interdira notamment toute publicité à la télévision, dans les cinémas et lieux publics et dans les rues. La publicité dans la presse reste autorisée, sauf dans les publications destinées à la jeunesse. Les cendriers, briquets ou autres gadgets publicitaires portant le nom d'une marque de tabac sont interdits. Enfin il pourra être interdit de fumer dans les lieux publics où cette pratique peut être dangereuse pour la santé.

A MOINS QUE les primaires font apparaître une personnalité réellement capable de défendre les chances du Parti démocrate aux présidentielles américaines, le sénateur Hubert Humphrey, pourrait "intervenir" dans les cinq semaines qui sépareront les primaires de Californie, le 8 juin, et la convention démocrate, à la mi-juillet, écrit le Washington Star. Le journal indique que HHH a reconnu que de nombreux dirigeants influents du monde syndical et politique le pressent de poser sa candidature. "Il serait prudent et opportun de la part d'un homme dans ma position d'intervenir en cas d'indécision", a indiqué le sénateur.

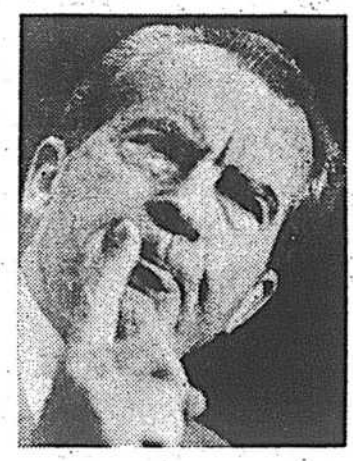
L'écoute téléphonique

Nixon blâme Kissinger, qui blâme Edgar Hoover

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — La polémique à peine voilée entre l'ancien président Richard Nixon et M. Henry Kissinger à propos de leurs responsabilités respectives dans l'établissement d'un programme d'écoutes téléphoniques illégales il y a quelques années à la Maison-Blanche a connu un nouveau développement, hier.

M. Nixon, qui venait d'arriver au pouvoir lorsque ce programme fut décidé en 1969, a affirmé sous serment dans une déposition écrite que le choix des noms des personnes visées par ce programme avait incombé à M. Kissinger.

Lui, Richard Nixon, s'est borné à donner son autorisation de principe à l'établissement du programme, mais ignorait quelles devaient en être les victimes, précise l'ancien président dans sa déposition remise à un tribunal fédéral de première instance.



téléphoto PA

Richard NIXON
... il ordonne

M. Kissinger aurait ainsi fourni au FBI la liste de 13 fonctionnaires gouvernementaux et de quatre journalistes dont les téléphones furent mis sur table d'écoute à la suite d'une "fuite" en mai 1969.

Poursuite

L'ancien président a fait cette déposition à San Clemente le 15 janvier, dans le cadre d'une action en justice intentée par Morton Halperin, un ancien proche collaborateur du secrétaire d'Etat, puisqu'il siégeait au Conseil national de sécurité et travaillait au ministère de la Défense. Il réclame des dommages et intérêts pouvant s'élever à plus de $3 millions.

M. Halperin a confié aux journalistes qu'il espérait pouvoir obtenir dans les semaines qui viennent une déposition de M. Kissinger lui-même, déposition qui clarifierait un certain nombre d'ambiguïtés quant à savoir qui exactement a ordonné que son téléphone soit mis sur table d'écoute pendant 21 mois.

Les affirmations de M. Nixon semblent contredire celles du secrétaire d'Etat qui, également sous serment, a déjà assuré que son rôle s'était limité à soumettre quelques noms à l'approbation de M. Edgar Hoover, alors directeur du FBI.

"Je n'ai pas choisi les noms moi-même parce que je ne connaissais pas les individus, déclare M. Nixon dans sa déposition. J'ai dit à M. Kissinger qu'il devrait informer M. Hoover de tout nom de personnes qu'il jugeait être les principaux suspects."

M. Nixon ajoute que la responsabilité de Kissinger n'était pas de contrôler le programme de surveillance mais seulement de fournir les informations à Hoover. Celui-ci devait partir de là.

M. Kissinger, de son côté, rejette la plus grande part des responsabilités dans cette affaire avant tout sur M. Hoover, aujourd'hui décédé, et accessoirement sur M. Nixon.

La version de M. Nixon a notamment été confirmée par M. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, selon qui il s'agissait du programme de Kissinger.

Ce programme avait été décidé en mai 1969, après que de multiples fuites avaient émané de la Maison-Blanche, dont l'une au New York Times affirmant que l'aviation américaine bombardait secrètement le Cambodge en dépit de la neutralité déclarée de Washington.



téléphoto PA

Henry KISSINGER
... donne les noms

Seul le secret a permis le dialogue avec Pékin

WASHINGTON (UPI) — M. Nixon a déclaré hier que le dialogue avec Pékin n'a pu être ouvert que parce que le secret avait été bien gardé. C'est dans une longue déposition faite le 15 janvier et concernant une affaire d'écoute pour la recherche de fuites que l'ancien président l'a expliqué.

"J'en avais longuement discuté avec de Gaulle en 1967. J'ai des notes sur ce sujet en ma possession, parce qu'elles sont antérieures à mon accession à la présidence. Je discutai de nouveau de la situation avec de Gaulle lors de ma visite officielle au début de mon mandat. Je n'en parlai que tout à fait obliquement avec le chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

"En août 1969, j'entrepris un voyage autour du monde. J'en parlai un jour avec le président du Pakistan, Ayoub Khan, puis le jour suivant à Bucarest avec le président Ceausescu, pas très longuement.

"Un an plus tard... Ceausescu vint à Washington en visite officielle. Ayoub Khan vint à Washington en visite officielle. C'est à cette occasion — je ne dirai pas comment — que je mis en mouvement, au cours d'une conversation privée connue du seul Dr Kissinger (alors conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale), le processus par lequel un contact devait être pris avec la République populaire de Chine. Cela devait conduire à l'invitation à laquelle je répondis lorsque les Chinois nous demandèrent l'envoi d'un représentant...

"Nous avions au plus haut point le souci de tenir cette affaire tout à fait confidentielle... Je n'en parlai pas à mon secrétaire à la Défense. Je n'en parlai pas au chef de la CIA. J'en parlai au secrétaire d'Etat Rogers parce qu'il fallait qu'il soit au courant à un certain moment. Je ne lui en avais pas parlé au début."

Isabel Peron cède et hausse les salaires

BUENOS AIRES (AFP, Reuter) — La présidente Isabel Peron d'Argentine a cédé partiellement aux pressions des syndicats et annoncé une augmentation générale des salaires de 20 p. 100, soit 8 p. 100 de plus que ce que permettait le plan économique d'urgence adopté récemment.

Mme Peron a annoncé la nouvelle au cours d'une réunion avec les dirigeants de la Confédération générale des travailleurs du pays; ceux-ci, en échange, se seraient rengagés à appuyer l'ensemble du plan, attaqué aussi bien par des syndicats plus activistes que par les milieux d'affaires.

La CGT et les 62 fédérations syndicales péronistes ont exhorté les travailleurs à "devenir les gardiens de l'ordre économique".

Le gouvernement argentin a par ailleurs signé le décret créant l'Inarepropa (Institut national des rémunérations, de la productivité et de la participation), une vieille aspiration du mouvement ouvrier.

Cet organisme devrait procéder chaque mois à un rajustement des salaires suivant le taux d'inflation, une fois passée la période de six mois de "stabilisation".

Flambée inflationniste

En dépit de la proclamation de l'état d'urgence économique par le gouvernement la semaine dernière, la crise économique argentine semble connaître depuis quelques jours une aggravation importante, caractérisée par la flambée des prix et la raréfaction de certains produits de première nécessité.

Protestant contre la fixation par le gouvernement de prix imposés, les commerçants de détail ont décidé de stocker ces produits plutôt que de les vendre à perte. Il s'agit du pain, des pommes de terre, du lait, fromage, beurre et produits laitiers, des pâtes alimentaires, farines et oléagineux.

Ces derniers jours de longues queues se formaient devant les magasins, mais pour ces produits comme pour la viande, les rares marchandises disponibles atteignaient des prix prohibitifs pour certaines catégories de la population, notamment certaines pièces de viande dont les prix ont doublé et même triplé.

Une vague d'enlèvements a déferlé hier sur Cordoba, deuxième ville du pays, où onze personnes ont été kidnappées, dont un ancien ministre de l'Intérieur, M. Hugo Vaca Narvaja.

Certaines personnes ont été emmenées de chez elles avant l'aube, d'autres enlevées dans la rue en se rendant au travail, après avoir été abordées par de faux policiers.

A la police, on estime que ces enlèvements portent la marque des escadrons terroristes d'extrême droite. Une cinquantaine de personnes ont été enlevées de cette façon depuis le début de l'année. Certaines ont disparu sans laisser de trace, d'autres ont été retrouvées assassinées.

Wilson, défait en Chambre, demande un vote de confiance

LONDRES (AFP) — La Chambre des Communes doit se prononcer ce soir sur une motion de confiance déposée par le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, à la suite d'une défaite qu'il a subie, hier, lorsque la Chambre a repoussé par 284 voix contre 256 un projet de réducation des dépenses publiques jusqu'en 1980.

On estime dans les milieux politiques que le gouvernement Wilson obtiendra la confiance, les 37 membres de la gauche travailliste qui s'étaient abstenus, hier, ayant indiqué leur intention de soutenir aujourd'hui le gouvernement.

L'Opposion a accueilli par des cris de joie la défaite des travaillistes, et Mme Margaret Thatcher, leader du Parti conservateur, a aussitôt demandé la démission du gouvernement demandant au Parlelle, par sa politique économique.

Au cours du débat qui avait précédé le vote, M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur, avait vivement dénoncé le fait que le gouvernement n'ait pas fourni la moindre explication sur la tempête monétaire qui a fait baisser, dans des conditions mystérieuses, le cours de la livre de six pour cent en cinq jours.

Il est incompréhensible, a déclaré notamment M. Heath, que durant ces deux jours de débats sur le livre blanc, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, n'ait pas mentionné une seule fois la chute vertigineuse de la monnaie britannique.

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL DU QUÉBEC EN STÉRÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, IMAGE ET SON

LES ENTREPRISES J.M. SAUCIER INC

ENSEMBLE STÉRÉO
4 haut-parleurs
COMPRENANT:
• Récepteur stéréo AKAI Modèle AA-970 $699.00
• 4 haut-parleurs Modèle SE-200 $359.00
VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE $1058.80
SAUCIER DE BON PRIX $649.95

AKAI
ENREGISTREUSE STÉRÉO Modèle 1730 D-55 AKAI
Système stéréo 4/2 voies, 4 têtes. Moteur synchone à hystérésis. Contrôle d'intensité double. Fermeture automatique. Commande pause. Voltmètre-ampèremètres grands et précis. 420 (l) x 450(H) x 240(D)mm. 15 kg (33 livres).
SAUCIER DE BON PRIX $449.95

GRAND CHOIX DE HAUT-PARLEURS
Valeur suggérée de $29.95 à $350.05. Choix de marques différentes, de puissances diverses, de tout style. Vendu tel quel.
RÉDUCTION JUSQU'À 70%
QUANTITÉ LIMITÉE

RADIO DE TABLE
SAUCIER DE BON PRIX $29.95
QUANTITÉ LIMITÉE

Un savant calcul en calculatrices
LLOYD'S MODÈLE E-310
Calculatrice à 6 fonctions et mémoire pour hommes d'affaires
$29.95 PILES ET ÉTUI INCLUS
MODÈLE E-320
Calculatrice à 10 fonctions, règle à calcul et mémoire
$39.95 PILES ET ÉTUI INCLUS
PLUSIEURS AUTRES MODELES EN MAGASIN.

45% DE RÉDUCTION
ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE Sansui
• Récepteur quadraphonique Modèle QRX 6500
• 4 haut-parleurs HURON Modèle 1310
PRIX TOTAL SUGGÉRÉ $2019.75
SAUCIER DE BON PRIX $1089.95
5 ANS DE GARANTIE
QUANTITÉ LIMITÉE

INSTALLATION ET LIVRAISON GRATUITES • COMMENCEZ À PAYER DANS 45 JOURS

MONTRÉAL 10090 ST-LAURENT 389-3541 — 389-7750
QUÉBEC 40, RUE ST-JEAN 524-8476
CHICOUTIMI 1868, BOUL. TALBOT 549-8265
OTTAWA 232 rue RIDEAU 232-3559 232-3559

le monde

la presse

JEUDI
11 MARS 1976

Liban: la mutinerie s'étend et Karamé menace de démissionner

BEYROUTH (Reuter, UPI) — Faisant fi de l'amnistie proclamée, hier, par le chef de l'armée de terre, le général Hanna Saïd, la mutinerie qui menace de désintégration la petite armée libanaise s'est étendue, aujourd'hui.

Devant l'aggravation de la situation, le Premier ministre, M. Rachid Karamé, a fait part de son intention de démissionner.

Les mutins ont pris trois nouvelles casernes, deux dans le quartier Qubbeh de Tripoli, au nord du pays, la troisième à Nabatiyeh, à environ douze kilomètres de la frontière israélienne. De cette ville, Nazih Mustafa, l'un des correspondants de l'agence Reuter au Liban, rapporte qu'un bref affrontement s'est produit entre soldats loyalistes et mutins à l'arrivée de ces derniers.

Interrogé ce matin sur l'amnistie, l'instigateur de la rébellion, le lieutenant Ahmed Al-Khatib, a déclaré qu'il n'était pas suffisant de la proclamer. "Mes partisans attendent du général Saïd qu'il donne des preuves concrètes de sa volonté de faire appliquer ses promesses", a-t-il ajouté.

Sept militaires ont été blessés au cours de l'affrontement à Nabatiyeh. Des unités palestiniennes sont intervenues pour arrêter l'effusion de sang et secourir certains officiers retranchés dans les casernes.

Quelques heures auparavant, le commandant de la région du nord, le colonel Abdel-Majid Shehab, un musulman, avait été tué à bord de sa voiture circulant en territoire chrétien alors qu'il se rendait de Beyrouth à Tripoli.

Quatre garnisons de la région frontalière avec Israël se trouvent maintenant entre les mains des mutins: Arnoun et Khiam, Marjeyoun et Nabatiyeh. Dans la région de Tripoli, les mutins sont maîtres de la caserne d'Aruman.

Le général Saïd avait proclamé, hier, une amnistie générale pour les déserteurs et avait lancé un appel à l'unification de l'armée, "l'armée du Liban de l'avenir".

"Je m'engage à respecter cette proposition, a-t-il ajouté, et je m'efforcerai de mettre son contenu en application. Je demande à tous les déserteurs de rejoindre rapidement les casernes." Le général Saïd a ajouté que le commandement était conscient de la responsabilité et des maux qui ont conduit l'armée à cette situation. L'armée de demain, a-t-il poursuivi, sera celle de tous les Libanais, elle sera celle de tous les Libanais; elle de la nation contre l'ennemi.

Auparavant, il avait demandé au gouvernement de mettre fin immédiatement et radicalement aux événements en cours. On interprète ces dires dans les milieux politiques comme un cinglant avertissement au gouvernement: l'armée pourrait intervenir si le gouvernement n'agit pas.

Le nombre précis des mutins n'est pas connu, mais on estime qu'ils sont environ mille sur les 15,000 hommes que compte l'armée libanaise.

Dans la journée, le général Georges Gharib, commandant en chef de l'aviation, avait précédé le général Saïd en décrétant une amnistie générale pour tous les soldats à l'exception de ceux qui s'étaient rendus coupables de meurtres.

Le général Gharib a signé son communiqué au nom du commandant et des officiers des forces aériennes. Il demande la prise rapide de mesures "pour sauver l'armée et la nation". Défendant le principe de l'égalité entre chrétiens et musulmans au sein de l'armée, le général avance l'idée de créer "une commission paritaire... dans le but de redresser la situation aussitôt que possible".

Toute tentative visant à désintégrer l'armée, qu'elle vienne de la droite ou de la gauche, "ne servira que la partition et conduira à la destruction du pays en servant les intérêts de l'ennemi commun".

Le communiqué rejette la responsabilité de la situation actuelle sur les erreurs répétées commises par les hommes politiques "qui ont placé leurs propres intérêts avant ceux du public".

Plus tôt, M. Rachid Karamé, le premier ministre libanais, avait déclaré que l'extension de la vague de mutineries au sein de l'armée menaçait l'unité de celle-ci et pouvait conduire à la division du pays.

M. Karamé a fait cette déclaration à l'issue d'entretiens avec le président Soleiman Frangié et M. Abdel-Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères et principal architecte de l'accord de cessez-le-feu du 22 janvier.



téléphoto UPI

Des déserteurs de l'armée régulière qui ont rejoint "l'armée arabe du Liban", une force musulmane dissidente, manifestent leur joie après avoir capturé la caserne d'Araman, près de Tripoli. Une vague de mutineries et d'enlèvements menace la paix précaire au Liban.

Rhodésie: Smith nie avoir fait de nouvelles offres

d'après UPI, Reuter et AFP

Le premier ministre Ian Smith, de Rhodésie, a jeté hier une douche froide sur l'optimisme naissant des nationalistes modérés du pays en niant de la façon la plus catégorique avoir jamais fait de nouvelles propositions susceptibles de déboucher sur l'accession au pouvoir de la majorité noire.

La possibilité d'un accord entre le chef du régime minoritaire blanc et le porte-parole de l'aile interne du Conseil national africain (ANC) Joshua Nkomo avait été évoquée récemment et l'on indiquait dans divers milieux que cet accord permettrait aux 5.6 millions de Noirs de Rhodésie d'accéder au pouvoir dans deux ans.

Dans une interview accordée au "Rhodesian Herald", M. Smith, qui a déjà déclaré que les Noirs ne prendraient pas le pouvoir en Rhodésie aussi longtemps qu'il serait en vie, insiste que les changements constitutionnels doivent intervenir de façon très graduelle et s'échelonner sur une période de vingt ans environ.

Les négociations Nkomo-Smith, qui trainent depuis trois mois tandis que les activités de guérilla s'intensifient contre le régime de Salisbury, devaient reprendre aujourd'hui.

Aide au Mozambique

Entre-temps, le Conseil de sécurité de l'ONU se prépare à entreprendre la semaine prochaine l'étude d'une résolution prévoyant une aide économique internationale au Mozambique pour compenser le manque à gagner de ce pays résultant de la décision des autorités de Maputo de fermer les frontières avec la Rhodésie et d'appliquer intégralement les sanctions de l'ONU.

A Londres, ce projet d'aide au Mozambique, soutenu par la Grande-Bretagne et le Commonwealth, a provoqué hier un vif échange entre le secrétaire au Foreign Office James Callaghan et son vis-à-vis conservateur Reginald Maudling, celui-ci qualifiant d'outrageant le principe d'une aide "à un régime qui soutient les terroristes rhodésiens". M. Callaghan a rejeté la thèse de M. Maudling.

La Libye expulse des milliers d'Egyptiens et de Tunisiens

d'après Reuter et UPI

Les journaux du Caire et de Tunis annoncent, aujourd'hui, que la Libye a ordonné l'expulsion de plusieurs milliers d'Egyptiens et de Tunisiens travaillant en Libye.

Au Caire, on rapporte que le leader libyen Moammar Khadafy a exigé la déportation de 3,000 Egyptiens, à titre de représailles à la suite de l'arrestation en Egypte de 27 Libyens accusés d'avoir participé à des complots. Sept Libyens ont été arrêtés en fin de semaine dernière. Ils sont soupçonnés d'avoir projeté l'enlèvement de deux anciens dirigeants libyens actuellement en exil au Caire. Vingt autres Libyens, accusés de menées subversives, ont été mis en état d'arrestation au cours des dernières heures.

La presse cairote signale que 350 Egyptiens ont déjà été rapatriés et que huit d'entre eux, torturés par les Libyens, ont dû être hospitalisés.

Les journaux tunisiens affirment de leur côté que 1,357 expulsions ont été notifiées depuis un mois à des Tunisiens travaillant en Libye.

Les autorités libyennes n'ont pas expliqué les raisons de ces mesures, que, par ailleurs, les services officiels tunisiens se sont bornés à annoncer sans commentaire. Ce n'est pas la première fois, depuis la fusion avortée de janvier 1974, que les rapports se détériorent entre les deux pays.

La police espagnole intervient en force dans les Asturies

OVIEDO (Reuter) — La police est intervenue hier brandissant ses matraques, pour disperser une manifestation de 2,000 mineurs dans la région de Cuenca de Leon à proximité d'Oviedo, ville industrielle des Asturies où des groupements de gauche observaient ce qu'ils appellent "une journée de lutte".

La police a menacé d'ouvrir le feu si les manifestants ne se dispersaient pas.

Les gardes civils ont cerné Oviedo pour parer à toute manifestation de mineurs protestant contre la mort de quatre manifestants la semaine dernière au cours d'affrontements avec la police à Vitoria.

Les voitures se rendant à Oviedo en provenance des villages environnants étaient stoppés par la police qui refoulait les mineurs pour les empêcher de participer à toute manifestation de la "Journée de lutte".

A Madrid, plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment ont observé quelques heures de grève en signe de deuil pour les victimes de récentes manifestations.

Les ouvriers ont cessé le travail sur des chantiers de construction où un sermon prononcé aux funérailles des quatre manifestants de Vitoria a été relu. Le sermon réclame la justice pour les classes ouvrières et dénonce "la violence aveugle" des autorités.

Les multinationales: les "bandits du 20e siècle"

WINDSOR (d'après CP) — Les sociétés multinationales sont devenues "les bandits du 20e siècle" en vertu de leurs activités dans les pays en voie de développement, déclare le révérend Colin Winter, évêque en exil du diocèse anglican de Damaraland, en Namibie (Sud-ouest africain).

Au cours d'une causerie prononcée hier à l'Université de Windsor, en Ontario, le révérend Winter a affirmé que les sociétés multinationales réalisent dans ces pays des profits s'élevant à plusieurs millions de dollars chaque année alors qu'elles ne consentent aux travailleurs de ces pays que des salaires atteignant à peine $30 par mois.

En Namibie, a-t-il précisé, la compagnie Falconbridge Nickel verse à ses employés blancs des salaires qui sont 15 fois supérieurs à ceux de ses employés noirs. D'autres compagnies, a-t-il souligné, accordent chaque jour un gallon d'alcool aux travailleurs noirs afin de s'assurer que cette main-d'oeuvre demeure docile.

L'évêque Winter, qui est âgé de 46 ans, fut déporté par les autorités sud-africaines en 1972.

Dans sa causerie, il a accusé les pays occidentaux, y compris le Canada, de "complicité" avec les sociétés multinationales et les régimes opprimants comme celui d'Afrique du Sud, en vue d'exploiter les pays en voie de développement.

Il a également critiqué les Eglises qui, a-t-il dit, hésitent à adopter une attitude ferme à l'endroit des sociétés multinationales. Les Eglises, en tant que sources d'investissements, ont la responsabilité morale de dénoncer les compagnies lors des assemblées d'actionnaires, a-t-il dit.

"En tant que prêtre chrétien, a-t-il ajouté, je ne voudrais pas d'une pension qui viendrait de la sueur des travailleurs sud-africains."

L'évêque Winter effectue présentement une tournée à travers le Canada.

Y a-t-il des crocodiles dans les égouts de Londres?

LONDRES (AFP) — Les débats à la Chambre des communes britannique donnent parfois lieu à des interventions qui, tout en restant sérieuses, côtoient de très près le surréalisme.

Ainsi un débat consacré à un projet de loi sur l'élevage domestique des animaux dangereux a amené hier un parlementaire conservateur, M. Marcus Kinball, à demander au gouvernement de vérifier qu'aucun crocodile vivant n'a élu domicile dans les égouts de la capitale britannique.

M. Kinball, dont le propos était de demander l'établissement d'un système de taxes dissuadant les Britanniques d'élever chez eux des animaux dangereux, a affirmé que les gens élevaient des crocodiles dans leur baignoire et s'en séparaient en ouvrant la bonde.

Selon ce parlementaire, certains de ces reptiles aquatiques ont élu domicile dans les égouts de Londres. Il y a un excédent de lions en Grande-Bretagne, alors qu'on en manque en Afrique, a-t-il également déclaré. M. Kinball, qui décidément n'aime pas les crocodiles, a encore indiqué qu'il ne voyait pas l'intérêt d'élever un animal qui ne remue pas la queue quand on lui caresse le nez.

Un porte-parole du service des eaux et des égouts de Londres a formellement nié, pour sa part, la présence de crocodiles dans les égouts londoniens. Il y a seulement des rats, a-t-il dit.

LES ENTREPRISES J.M. SAUCIER INC

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL DU QUÉBEC EN STÉRÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, IMAGE ET SON

42% DE RÉDUCTION
ENSEMBLE STÉRÉO CONCORD
COMPRENANT:
• Récepteur Stéréo modèle CR-110 180.00
• 2 haut-parleurs SB-1 80.00
• Table tournante RC-23M $85.00
VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE $345.00
$199.95

5 ANS DE GARANTIE
40% DE RÉDUCTION
ENSEMBLE KENWOOD
• Récepteur Modèle KR-2400 $299.95
• 2 haut-parleurs Modèle HURON 1310 $458.90
• Gros haut-parleurs de qualité à 3 voies
PRIX TOTAL SUGGÉRÉ $658.85
QUANTITÉ LIMITÉE
SAUCIER DE BON PRIX $389.95

ENSEMBLE STÉRÉO AM/FM/MPX LECTEUR ENREGISTREUR 8 PISTES Juliette
COMPRENANT:
• Lecteur enregistreur 8 pistes incorporé
• Table tournante automatique BSR avec cartouche magnétique et couvercle.
• 2 haut-parleurs air suspension SB-1
• 2 microphones dynamiques.
• entrée pour écouteurs
• Une paire d'écouteur
MODÈLE C-645
$124.95

70%
ENSEMBLE CONCORD
QUANTITÉ LIMITÉE
2 ANS DE GARANTIE
• Récepteur quadraphonique modèle CR-400 prix sugg.: $369.95
• 4 Haut-parleurs modèle SB-1 prix sugg.: $159.80
TOTAL 529.75
SAUCIER DE BON PRIX 185.41

40% DE RÉDUCTION
ENSEMBLE STÉRÉO NIKKO
COMPRENANT:
• Récepteur stéréo Nikki AM/FM stéréo NIKKO Modèle STA-1010 40 Hz-20KHz $249.95
• 2 Haut-parleurs, Modèle SB-1 $80.00
• 1 Table tournante, Modèle RC-23-M $85.00
VALEUR SUGGÉRÉ DE L'ENSEMBLE 414.95
SAUCIER DE BON PRIX
$249.95

45% DE RÉDUCTION
ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE
COMPRENANT:
• Récepteur quadraphonique modèle QX-646 avec démodulateur CD-4
Puissance nominale efficace: 1 1WX4 (4n, à 1KHz, les quatre canaux en service, distorsion harmonique totale — 1%). Puissance nominale efficace: FW + FW (8n, 40—20.00Hz, les deux canaux en service, distorsion harmonique totale — 1%). Sensibilité FM (1HF): 12,2uV Sélectivité FM (1HF): 40dB. Caractéristiques démodulateur CD-4 incorporé, décodeurs RM & SQ. Dimensions: 325 (l) X 149 (H) X 360 (P) mm. POIDS: 12,3kg. $639.95
• 4' Haut-parleurs modèle 200. $389.80
VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE $999.75
SAUCIER DE BON PRIX $555.55

• PRIX DE GROS • TECHNICIEN A VOTRE SERVICE • PLAN BUDGÉTAIRE • FINANCEMENT SUR PLACE

DEPOSITAIRE AUTORISE
• KENWOOD • GRUNDIG • PIONEER • ULTIMATE • HARMAN KARDON • DUAL NORESCO • SANSUI • CONCORD • TEAC • SONY • ADMIRAL • LLOYD'S • AKAI • DETSON • JOHNZER • MARANTZ • WHITE CEC • CRANWOOD • CERWIN VERGA • BEOMASTER • SHARP • SHURE • BRAUN • DYNACO • GOODMAN • E.P.I • AR • ELAC • ELECTROPHONIC • ELECTROHOME • PANASONIC • TELEFUNKEN • ELECTRO SOUND • PILOT • CELESTION • JULIETTE • ACTRON • CONCERTO • GARRARD • TECHNICS • BASF • LECSON

Pierre Lacoste acquitté du meurtre de Michaud

Un camionneur de Laval-des-Rapides, Pierre Lacoste, 38 ans, qui avait été accusé du meurtre d'un compagnon de travail, trouvé baignant dans son sang, dans le terrain de stationnement du bar "Le Lavallois", a été acquitté par un jury des assises, hier, sans même qu'il ait eu à témoigner pour se défendre.

Lacoste était accusé d'avoir mortellement blessé Gilles Michaud, 30 ans, d'un coup de poing, lors de ce qui semblait avoir été une rixe entre deux individus particulièrement éméchés.

La Couronne avait fait entendre, comme témoin principal, le portier de l'établissement, qui avait raconté que les deux hommes étaient sortis de celui-ci vers 1 h 30, après s'être querellés au sujet d'une danseuse "topless" qui se "produisait" dans ce bar depuis quelque temps.

Et, quatre minutes plus tard, la victime était retrouvée sans vie, avec une large entaille à la tempe.

La preuve avait également démontré que, peu de temps auparavant, Lacoste avait interpelé Michaud pour lui reprocher de sortir avec sa concubine, le menaçant même d'une véritable râclée s'il ne laissait pas celle-ci tranquille.

Mais, par la suite, il semble que l'on ait "enterré" ce différent.

Pour la défense, Me Louis Cliche devait invoquer que non seulement personne n'avait été témoin de la rixe funeste, mais que plusieurs personnes avaient touché au blessé, lorsqu'il avait été trouvé, et qu'il n'était pas inexpliquable que, pour un, Lacoste ait pu avoir du sang sur ses vêtements.

Il qualifia également d'inexplicable la conduite de la police de Laval, qui avait appréhendé le prévenu sur place, alors que des soupçons auraient pu tout aussi bien porter sur d'autres personnes.

Il soumit également que des exhibits tâchés de sang, que des témoins avaient vus, ce soir-là, n'avaient jamais été produits en Cour.

Le juge Jean-Paul Bergeron, pour sa part, laissa aux trois femmes et aux neuf hommes qui formaient le jury le soin de tout départager.

Et c'est après vingt-quatre heures de délibération qu'ils revenaient avec le verdict d'acquittement, laissant ainsi dans le mystère le plus entier la mort du camionneur lavallois.

Un camionneur a gain de cause: Verdun paiera $100 en dommages

par Léopold LIZOTTE

La ville de Verdun, qui avait "traîné" inutilement un camionneur de cette ville devant la Cour municipale, pour un règlement de circulation qui avait déjà été déclaré invalide par un tribunal supérieur, a obtenu des dommages de $100, contre cette municipalité, hier, en Cour provinciale.

M. Daniel Bertrand avait été accusé, en novembre 1972, d'avoir conduit un camion, dans les rues de la ville voisine, alors que ce véhicule ne portait pas, en arrière, et de chaque côté, le nom et l'adresse du propriétaire.

Dès qu'il fut interpelé par la police, il avait fait remarquer à l'agent qui l'avait intercepté qu'un règlement montréalais exactement semblable avait été déclaré "ultra vires" par le juge Marcel Nichols, de la Cour supérieure, et que, partant, il se sentait coupable de... rien du tout.

Le policier lui avait alors répondu que s'il contestait son "billet" en Cour, il lui en coûterait plus cher. Rien de moins.

A la Cour, il nia non seulement sa culpabilité, mais il attira également l'attention du juge et de l'avocat de la ville sur la situation créée par le jugement Nichols.

On procéda quand même, mais le jugement du tribunal fut ajourné en attendant le résultat de l'appel interjeté par... Montréal.

Puis, lorsqu'il y eu désistement des autorités de la métropole, eh bien la plainte contre le camionneur fut retirée. Mais, entretemps, il s'était écoulée près de deux ans.

C'est alors qu'il institua une action de $1,500, en Cour provinciale, en soutenant qu'il avait été victime de tracasseries, de mauvaise volonté et de négligence de la part des autorités verdunoises.

Hier après-midi, le juge Paul Robitaille devait lui donner raison, en notant au passage que non seulement le demandeur était bien connu des autorités de Verdun, mais qu'il existait à son égard... un certain animosité.

"D'autre part, de souligner le juge Robitaille, le jugement Nichols a été rendu plusieurs mois avant que le camionneur ne reçoive sa contravention, et il était devenu évident, dès ce moment-là, que si Montréal n'avait pas le droit d'adopter un tel règlement, Verdun ne l'avait pas davantage.

Et d'autant plus que le magistrat de la Cour supérieure avait décidé que de telles dispositions pouvaient être une source d'inconvénients d'ennuis pour les citoyens, surtout si elles étaient appliquées de façon discriminatoire et injuste.

"Dans son cas, de dire le juge Robitaille, non seulement les autorités municipales ont montré un certain mépris à son endroit, mais on l'a traité avec désinvolture. Il y a eu, ajoute-t-il, net abus du droit de poursuivre".

Quant aux dommages, que les avocats de Verdun auraient voulu garder au chiffre nominal d'un dollar, le tribunal les fixe plutôt à $100, ce montant étant considéré comme plus réaliste, en raison de l'inflation galopante que l'on connaît.

Vente de toute beauté!



Une peinture d'extérieur très appréciée des virtuoses, ce latex est digne de votre maison. En vente au prix de: $12.48

Cet émail porcelaine semi-lustré est d'une blancheur éclatante et résiste aux lavages répétés. En vente au prix de: $14.98

Ce latex d'intérieur saura vous inspirer, car il s'applique en un tour de main. En vente au prix de: $10.28

CROWN DIAMOND

...et vous êtes artiste!

GOINEAU & BOUSQUET
164 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Ville de Laval
667-9770

ROGER LAMBERT LTÉE
5110 est, Beaubien
Montréal
255-0760

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL



Aubaine Simpsons

rabais 25% — légères valises en nylon marque "Supremacy" de "Simpsons"

Ces valises légères avec cadre en acier à ressort se révèlent l'atout indispensable à tout voyageur. Extérieur souple et durable 100% nylon. Carton fibre incorporé à la base et au-dessus de chaque valise pour en augmenter la robustesse. Poignée en vinyle, garniture en vinyle piquée, glissière de teinte assortie avec serrure et rabat à boucle. Tan clair, rouge et bleu.

	Prix rég. Simpsons	VENTE
A. Fourre-tout à bandoulière, 16" x 12½"	29.00	22.12
B. Pullman outre-mer, 30" x 19½" x 7½"	75.00	56.25
C. Fourre-tout, 21" x 13½" x 7"	47.50	35.62
D. Pullman, 27" x 18½" x 7½"	65.00	48.75
E. Pullman, 25" x 17½" x 7"	57.50	43.12

En vente jusqu'au vendredi 19 mars ou jusqu'à épuisement du stock.
Rayon 760 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit.
Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

"LES JOURS"

DES JOURS d'aubaines

DES JOURS d'achats formidables pour toute la famille

commencent aujourd'hui

et se poursuivent jusqu'à samedi aux 4 magasins Simpsons

DES JOURS où vous réaliserez des économies remarquables

JEUDI, 7 HEURES 30 P.M.

KOJAK

avec TELLY SAVALAS



Désireux de solutionner humainement les problèmes qui lui sont confiés, le lieutenant Théo KOJAK se mêle à ses concitoyens et se rapproche d'eux en parlant leur langue et en approfondissant la psychologie de leur milieu.

L'ÉCRAN DES JEUX D'HIVER '76

INNSBRUCK 1976

cftm10

Un associé dynamique du Réseau de Télévision TVA

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

Conférence sur le bilinguisme

Plusieurs scientifiques canadiens participeront à une conférence sur les effets du bilinguisme sur l'individu et sur la société, demain et samedi au State University de Plattsburg.

On étudiera le phénomène du bilinguisme et ses conséquences dans l'optique des disciplines suivantes : psychologie, sociologie, anthropologie, éducation, sciences politiques, discours et audition, langues, sciences du comportement.

Parmi les participants, on signale le Dr Norman Segalowitz, assistant professeur de psychologie à l'université Concordia qui a déjà effectué des recherches sur les effets du bilinguisme dans la région de Montréal.

Il attirera l'attention sur quelques effets psychologiques et linguistiques reliés à la compréhension d'une langue seconde.

Parmi les autres conférenciers, on signale: les professeurs W.E. Lambert, D. Taylor, G.R. Tucker, tous trois de McGill; le professeur P. McCormack, de l'université Carlton d'Ottawa; le Dr S. Ben-Zeev, du Bilingual Education Service Center à Chicago; le professeur E. Haugen, de Harvard et le professeur J. Fishman, de Princeton.

Cette conférence est gratuite et ouverte au public.

Assemblées de chômeurs

Le mouvement Action-Chômage tiendra ce soir une assemblée publique au 4245, rue Berri, dans le cadre de la série de manifestations prévues pour informer les chômeurs de la région de Montréal (actuels ou éventuels) des nouvelles dispositions touchant les allocations de chômage ainsi que de la nouvelle loi que le gouvernement s'apprêterait à présenter à la Chambre des communes, au cours de la présente session. Demain soir, une autre assemblée sera tenue au 2055, rue Saint-Germain.

Pour aider les diabétiques

L'Association du diabète du Québec désire recueillir $100,000 au cours de sa campagne de souscription qui se poursuivra jusqu'au 23 mars. Le comité de souscription de



Mme Isabelle Guénette, de Laval, reçoit des mains de M. Roland Richer, des relations publiques de Loto-Québec, un chèque de $500,000, gros lot du dernier tirage de la Super-Loto.

l'Association, présidé par M. Jean Machabée, vice-président exécutif et directeur général de la Banque Provinciale du Canada, a convenu que la campagne de cette année soulignerait l'importance de la recherche sur le diabète, dont on ignore la cause.

Tous ceux qui désirent faire un don sont priés d'envoyer un chèque ou un mandat-poste à l'Association du diabète du Québec, 934 est, rue Sainte-Catherine, local 240, Montréal H2L 2E9. Téléphone: 842-7471.

Subvention de recherche

La Société canadienne de la sclérose en plaques vient d'accorder une subvention de $30,000 au Dr William Sheremata, de l'université McGill afin de lui permettre de poursuivre ses recherches sur la sclérose en plaques au cours de la présente année.

Cette étude du Dr Sheremata figure sur la liste des neuf projets de recherche médicale acceptés par la Société récemment et porte à un demi-million de dollars la somme déjà consacrée à la recherche en 1976. Des subventions additionnelles seront octroyées lors d'une révision en juin prochain.

La Société étudie par ailleurs la possibilité d'établir au pays des cliniques de diagnostic et de traitement des malades de la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques est une maladie de la moelle épinière qui frappe habituellement de jeunes adultes et cause l'interruption de l'influx nerveux qui contrôle diverses fonctions motrices et sensorielles. On n'en connaît ni les causes, ni les moyens de guérison.

La Société de la sclérose en plaques poursuit une campagne de souscription, cherchant à recueillir $5 millions pour financer la recherche.

Prêts et bourses

Le service des prêts et bourses du ministère de l'Education vient d'annoncer qu'il a attribué $64.7 millions en prêts et bourses à des étudiants de niveau collégial et universitaire pour la présente année scolaire. Le nombre de demandes d'aide financière se chiffre par 61,000.

31,600 bourses ont été accordées, dont 17,540 à des collégiens ($15 millions) et 14,150 à des étudiants d'universités ($13.2 millions). Le service a consenti à garantir les prêts accordés à 27,625 collégiens (valeur de $14.7 millions) et 27,225 étudiants universitaires (valeur de $21.8 millions).

Marketing

L'association Les directeurs commerciaux de Montréal tient demain, à l'hôtel Bonaventure, une grande soirée au cours de laquelle elle remettra son trophée de l'année 1975 à M. Julien Côté, directeur général de la Loterie olympique du Canada, trophée décerné à la personne ayant obtenu le plus grand succès en marketing ou en vente. L'association rendra aussi hommage demain soir à huit représentants du monde des affaires qui ont aussi obtenu des succès exceptionnels dans leur domaine respectif: MM. Mac Beare, de Moody SI Ltd; Maurice Boyte, de Pepsi-Cola; Yvon Desjardins, de Kraft Foods; Mme Michèle de L. Harwood, de Dot Personnel Services; MM. André Jobin, de W. V. Dawson; Donald Laflamme, de Dennison Mfg; Gordon Skitt, de A. P. Green Refractories; Serge Verronneau, de Lauzier Little Inc.

Collectes de sang

Une collecte de sang aura lieu demain à la Banque Impériale de Commerce, 800 ouest, boulevard Dorchester, rez-de-chaussée, de 10h à midi et de 13h30 à 16h.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal seront ouverts demain, de 8h30 à 17h30, au 2180 ouest, boulevard Dorchester, et de 13h à 21h, au 3131 est, rue Sherbrooke.

EN VRAC

● Une exposition d'oeuvres de René Carcan est officiellement ouverte, ce soir, de 19h à 21h, au studio Elca London, 770, Chemin Lucerne, Mont-Royal. L'exposition se poursuivra jusqu'au 31 mars, du lundi au samedi inclusivement, de 10h à 17h.

● Le ministre de la Justice du Québec, M. Gérard D. Lévesque, vient d'annoncer la nomination de M. Lomer Rivard comme juge à la Cour municipale de Montréal.

Le Dr Wojciech Nowaczynski, directeur du laboratoire de recherches sur les hormones stéroïdes de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et professeur à l'Université de Montréal, donnera une série de quatre conférences du 4 au 25 avril, au Japon, sur invitation de la Société endocrinologique du Japon.

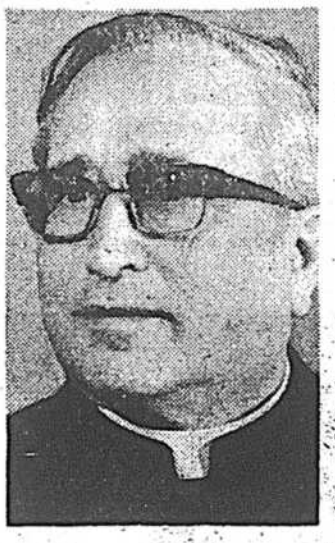
● Le Pioneer Women, organisme de bienfaisance de la communauté juive tiendra sa journée annuelle de la femme le 24 mars, à partir de 9h45 du matin, à la Congrégation Beth-El, 1000, chemin Lucerne, Mont-Royal. La conférencière sera Mme Dian Cohen, économiste et journaliste. Elle a intitulé sa causerie: "Is there a New Society ?" (Y a-t-il une nouvelle société ?).

● La Colostomy Association tient une assemblée d'information mardi soir prochain, à 20h, au 183, rue Bloomfield (Centre social Saint-Viateur). Cette association a pour but d'aider les personnes qui ont subi la colostomie. Toutes les personnes intéressées sont invitées à l'assemblée.

CE SOIR

● L'Orchestre de chambre McGill présente à 20h30 le Concerto mi bémol majeur de Mozart K. 449 interprété par Jean-Paul Sevilla, pianiste, au Redpath Hall, rue McTavish, campus McGill. Entrée libre.

● L'Université Concordia présente deux conférences sur les techniques d'extension des percep-



A l'Oratoire

Le Père Aimé Fagnant, des Pères de Sainte-Croix, (photo ci-haut) est le prédicateur de la neuvaine à saint Joseph qui commence aujourd'hui, à 14h30, à l'Oratoire du Mont-Royal, en prévision de la fête de saint Joseph, le 19 mars. Le Père Fagnant adressera la parole aux pèlerins tous les après-midi, à 14h30, au cours de l'office des malades, et le soir, à 20h30 (sauf le samedi et le dimanche, à 20h). Sous le thème: "Un peuple en marche", il présentera les aspects les plus importants de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. La neuvaine de mars est aussi pour tous une occasion d'entendre les Petits Chanteurs du Mont-Royal, du lundi au vendredi soirs, à 20h30 et le dimanche à 11h. Pour renseignements additionnels: 733-8211.

tions, dans le cadre de la semaine préparatoire au symposium sur le mysticisme, le psychisme et la parapsychologie. A 20h30 et à 21h30, salle H-609, pavillon Hall du campus Sir George Williams.

● Radio-Québec présente à 21h30, dans le cadre de l'émission "Au gré de l'actualité", le deuxième volet de son dossier sur la pollution: on tentera de déterminer quels sont les effets de la pollution sur la santé. On y exposera également les lois qui régissent la pollution ainsi que les attitudes gouvernementales à ce sujet. Les invités de l'animatrice, Andréanne Lafond, seront: le Dr Albert Martel, directeur du centre de toxicologie du Centre hospitalier de l'université Laval; M. Michel Chartrand, syndicaliste, Mme Lorme Giroux, professeur à la Faculté de droit de l'université Laval et M. Jean-Pierre Bonhomme, journaliste à LA PRESSE.

DEMAIN

● Le Centre culturel de la Cité des jeunes de Vaudreuil organise une rencontre avec M. Diarra Abdoulaye, dans le cadre d'un week-end culturel consacré à la Côte d'Ivoire, ce soir à 20h. Demain soir, on présentera trois films de Michel Régnier (ONF): "Gouroussé" et deux films de la série "L'Afrique noire d'hier et de demain", ainsi que "Rose et Landry" de Jean Rouch et Jacques Godbout. Durant tout le week-end, il y a une exposition d'artisanat du nord-ouest africain.

● L'université Concordia présente demain, dans le cadre de son symposium sur le mysticisme, le psychisme et la parapsychologie, une série de films sur le thème: "Comparative Mysticism: Paths to the Expansion of Consciousness", de midi à 18h, salle H-435, pavillon Hall du campus Sir George Williams. Dans la soirée s'ouvre le symposium proprement dit.

● Le Club des relations internationales discutera des matières premières et du nouvel ordre économique mondial au cours de son congrès qui s'ouvre demain et se poursuivra samedi à l'Université de Montréal. Des universitaires, des spécialistes et des représentants d'organismes internationaux y participeront.

● L'Office des professions du Québec tient des audiences publiques sur la réglementation des honoraires professionnels dans la pratique privée, demain, à l'hôtel Reine Elisabeth, à 10h et à 14h. Le Barreau, l'Ordre des architectes, l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec, l'Ordre des audioprothésistes, la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation, l'Ordre des infirmières et infirmiers présenteront des mémoires.

VENTE APRÈS INVENTAIRE
LIQUIDATION de FOURRURES

Derniers Jours
POUR ÉPARGNER

★ TOUTES FOURRURES RÉDUITES pour vente rapide
★ DES MANTEAUX COUTURIER sélection pour tous les budgets
★ PLUS QUE QUELQUES JOURS D'ÉPARGNE avant l'augmentation des prix
★ MISE DE CÔTÉ ou paiements différés disponibles



	FAIT POUR SE VENDRE	RÉDUIT À
Cape de RENARD	$295	$197
Manteau d'AGNEAU noir et blanc	$795	$367
Cape de VISON	$495	$387
Veste de RENARD, teint LYNX	$995	$547
Manteau de promenade de RAT MUSQUÉ	$795	$597
Manteau de RAT MUSQUÉ Blue Mist	$995	$697
Manteau de promenade Queues de VISON	$1095	$797
Manteau de CHAT SAUVAGE	$1495	$1097
Manteau de VISON d'élevage canadien	$1695	$1297
Manteau de RENARD bleu, Modèle couturier	$1995	$1497
Manteau FINN JAG	$1995	$1597
Manteau de VISON demi buff	$2995	$1797
Manteau de SWAKARA teint denim bleu	$2995	$1797
Manteau de VISON d'élevage garni de ZIBELINE	$3695	$2487

ÉPARGNEZ ÉNORMÉMENT...

Vous ECONOMISEREZ en faisant mettre de côté des MAINTENANT votre fourrure pour l'AN PROCHAIN !

SUPERBES! MANTEAUX DE VISON CANADIEN $1097 faits pour se vendre $1495 à $1795

MAGNIFIQUES! MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ RÉDUITS À $497 faits pour se vendre $795 à $895

Sujet à une vente ultérieure. Toute vente finale

FOURRURES Alexandor FURS

2025, rue DE LA MONTAGNE 288-1119

Ouvert ce soir jusqu'à 9h p.m.
Vendredi jusqu'à 6h p.m. — Samedi jusqu'à 5h p.m.
Mise de côté ou paiements différés disponibles

Lily Simon

annonce l'ouverture de la nouvelle boutique

Courrèges

...et pour la première fois au Canada

'Courrèges homme'

1 Westmount Square 935-2772

performances

Silicalloy à Rimouski

IL EST MAINTENANT presque assuré que la compagnie **Silicalloy Canada** pourra réaliser son projet d'implanter à Rimouski, au coût de $60 millions, une industrie de ferro-silicone qui entrainera la création de 300 nouveaux emplois. Le député-maire de Rimouski, M. Claude Saint-Hilaire, a révélé au cours d'une conférence de presse, mardi, que le premier ministre Robert Bourassa était prêt à répondre à la principale demande de la compagnie en lui accordant un taux préférentiel pour son approvisionnement en électricité. M. Saint-Hilaire a déclaré qu'il avait discuté du projet avec le premier ministre pendant deux heures et demie, la semaine dernière. "M. Bourassa a compris les problèmes de la région et il a donné son accord. Il reste maintenant, après discussions au conseil des ministres, à présenter un arrêté en conseil", a-t-il précisé. Ce taux préférentiel représenterait une subvention indirecte de $8 millions sur une période de huit ans. En retour, la compagnie s'engagerait à investir tous ses profits à Rimouski et au Québec.

•

SELON DES DIRIGEANTS de l'**Agence canadienne de mise en marché des oeufs** (ACMMO), l'**Association des consommateurs du Canada (ACC)** a perdu sa crédibilité en portant des plaintes de fixation injuste des prix basées sur "des informations sans fondement". L'ACC réplique que ses preuves sont solides et que les accusations de l'ACMMO sont sans fondement et ne sont pas étayées. Ces déclarations font suite à une série d'audiences du Conseil national de mise en marché des produits de la ferme qui se sont terminées mardi, et où on a entendu des plaintes d'associations de consommateurs voulant que l'ACMMO oblige les Canadiens à payer trop cher pour les oeufs. Au début, l'ACC soutenait que le prix versé en trop s'élevait à 15 cents la douzaine mais, lors de l'audience de mardi, il a été ramené à 10.3 cents. M. Max Roytenberg, directeur général de l'ACMMO, a déclaré, mercredi, lors d'une conférence de presse, qu'il espérait "qu'à l'avenir, avant de tenir des audiences publiques, avec toute la publicité et les insinuations que cela implique, il soit nécessaire de présenter des preuves des erreurs... attribuées à l'agence. C'est tout simplement trop coûteux et trop dommageable".

•

L'AGENCE canadienne d'examen de l'investissement étranger, souvent désignée par l'appellation "agence de tamisage" a donné hier son accord à l'acquisition par la société **Westinghouse Canada Ltd.**, de Hamilton, Ontario, une filiale américaine, de la société **Paul Gendron Electrique Inc.** de Trois-Rivières, un important grossiste en appareils électriques. L'agence a du même coup donné sa bénédiction à deux autres acquisitions et une nouvelle implantation.

•

LE RESEAU téléphonique transcanadien a annoncé hier une augmentation de 5.7 pour cent des tarifs interurbains entre le Canada et les Etats-Unis, dès le 17 avril. **Bell Canada** et la **BC Telephone Co.**, les deux membres à charte fédérale, devront faire une demande auprès de la Commission canadienne des transports en ce sens au cours des prochains jours. Les autres membres du réseau feront une demande semblable auprès des organismes provinciaux responsables. Les nouveaux tarifs signifieront des augmentations de 5 à 25 cents pour les trois premières minutes de tout appel passant par la standardiste. Les appels automatiques d'une distance ne dépassant pas 550 milles coûteront d'un à sept cents de plus la première minute.

•

APRES le **Canadien Pacifique**, c'est au tour à la **Crown Life Insurance Co.** de nommer l'ancien ministre fédéral John Turner à un poste de directeur. M. Turner, qui a été ministre des Finances à Ottawa, est maintenant associé à un important bureau d'avocats de Toronto.

•

D'ICI UNE VINGTAINE d'années, l'uranium donnera à l'Australie une domination mondiale dans le domaine de l'énergie, analogue à celle dont jouissent maintenant les pays arabes producteurs de pétrole, a déclaré hier à Perth, M.Doug Anthony, vice-premier ministre, en tournée dans les régions minières australiennes. M. Anthony a déclaré que les ressources minières du continent australien sont beaucoup plus grandes qu'on ne le pense. Il a dit que l'Australie dispose de 25 pour cent des réserves connues d'uranium du monde occidental, et a prédit qu'en l'an 2,000, au moins 50 pour cent de l'énergie mondiale proviendra de sources nucléaires. "La position dominante de l'Australie dans le domaine de l'Australie dans le domaine de l'uranium est alarmante de certains points de vue, car la responsabilité nous incombe de mettre ces gisements en valeur avec raison et sagesse", a-t-il dit.

Prêteurs et clients sont très confus depuis la hausse des taux d'intérêt

par Georges GRATTON

La confusion règne depuis le début de la semaine dans les milieux bancaires.

Tout le système tente de s'adapter de fait à l'intervention brutale et inattendue de la Banque du Canada, qui rehaussait vendredi dernier son taux d'intérêt de 9 à 9.5 p. cent.

Toutes les banques ont jusqu'à maintenant majoré leur taux de base ("prime rate") de 9.75 à 10.25 p. cent sous l'impulsion du geste posé par les autorités monétaires du pays.

Cette nouvelle politique s'est plus ou moins immédiatement reflétée dans l'intérêt de 7.75 p. cent que la majorité des banques verseront aux détenteurs de comptes d'épargne véritable.

Les banques paieront ce tarif à partir du 1er mars 1976.

La Banque Canadienne Nationale, qui tardait, a annoncé hier ce changement, se pliant ainsi aux directives de la Commission de la lutte contre l'inflation.

La Commission prévoit en effet que les banques à charte canadiennes devront maintenir le même écart entre les taux en vigueur sur les prêts et ceux en vigueur pour les dépôts.

(Nous avions indiqué à tort, dans LA PRESSE de mercredi, que la BCN s'abstenait d'effectuer ce changement).

Deux banques à charte ont cependant décidé de faire bande à part. Les banques de la Nouvelle-Ecosse et Toronto-Dominion accorderont un intérêt de 8 p. cent sur les comptes sans privilège de chèques, soit ¼ d'un p. cent de plus que l'ensemble des banques canadiennes.

Variations d'une banque à l'autre

Comme le soulignait hier à LA PRESSE M. J. A. Whitney, vice-président de la Banque de Montréal, "les clients devront éviter de conclure hâtivement sur ces simples changements".

Il ne fait aucun doute, selon le porte-parole de la première banque canadienne, que le geste de la Banque du Canada modifie la structure de fond en comble.

Mais les banques ne veulent en aucune façon adopter une politique rigide vis-à-vis leur clientèle.

"Le taux de base qui est l'intérêt qu'impose les banques à leurs meilleurs clients n'est en fait qu'un taux de base à la négociation au moment où le client s'adresse à une banque pour obtenir des fonds", précise M. Whitney.

Rien ne sert de courir, puisque dans les circonstances rien n'est moins significatif de la part d'une banque si elle s'empresse d'annoncer des changements alors que d'autres tardent.

"Les banques adopteront tôt ou tard, à peu de choses près, la même politique," estime M. Whitney.

Le vice-président de la Banque de Montréal s'empresse alors de faire remarquer qu'il y a présentement plus d'un taux de base qui sert de point de départ à la négociation avec les clients.

Ce sera, selon le cas et les circonstances, un taux de base de 9.75, 10 et 10.25 p. cent.

Divergence ou amorce?

La plupart des banques se sont alignées sur une augmentation de ½ d'un p. cent sans révéler qu'en pratique elles agiraient autrement.

De là origine une partie de la confusion.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce est cependant la seule banque à charte qui ait jusqu'à maintenant spécifié qu'elle consentirait un taux de 9.75 p. cent aux petites et moyennes entreprises qui recherchent un financement d'un montant inférieur à $200,000.

Les autres banques adopteront-elles la même attitude?

Rien n'indique actuellement une telle éventualité, mais les propos des divers porte-parole laissent au moins supposer qu'on en tiendra compte dans les prochaines semaines.

La prudence et le doigté comme seul peut l'imaginer un banquier sont donc ici de rigueur.

"Nous observerons les changements qu'effectuent les autres banques. Nous ajusterons notre tir à mesure que les conditions du marché nous le permettrons, en tenant compte de la fluctuation des taux d'intérêt et plus particulièrement des taux à court terme", soumet avec circonspection M. Germain Perrault, président de la Banque Canadienne Nationale.

La récente décision de la Banque du Canada découle d'ailleurs des perturbations sur le marché des capitaux à court terme, qui enregistrait récemment une forte ralance à la hausse. Surtout au cours du dernier mois.

Les fiducies

Les sociétés de fiducie doivent également modifier à la hausse les taux qu'elles consentent sur les dépôts à terme.

C'est ce que faisait mardi le Royal Trust et le Montreal Trust, suivis hier par le Canada Trust.

Les taux hypothécaires sont probablement les prochains taux qui subiront des modifications.

Canada Trust a en effet annoncé hier qu'elle négocierait dorénavant ses prêts hypothécaires conventionnels à 12 p. cent, en comparaison d'un taux de 11.75 p. cent en vigueur auparavant.

Il n'est cependant pas impossible que l'individu intéressé puisse trouver en magasinant un tant soit peu, un taux supérieur ici, inférieur là.

Dans les deux cas, la variation ne dépassera vraisemblablement pas ¼ d'un p. cent le taux de 12 p. cent.

Une chose est cependant transparente: les emprunts que vous négocierez prochainement risquent de vous coûter un peu plus cher.

Si vous pouvez toutefois épargner, c'est le temps. Les taux disponibles sont plus élevés.

Pour combien de temps? Même les spécialistes l'ignorent.

Tout est fonction du temps.

Demain, dans deux semaines, un mois, six mois, les conditions du marché changeront à nouveau. Tout sera alors à recommencer, et les compagnies et les individus retourneront alors à la banque pour renégocier.

Le coût du logement grimpe et les prix alimentaires baissent encore

par Lionel DESJARDINS

Malgré une troisième baisse consécutive des prix des aliments, l'indice des prix à la consommation a légèrement augmenté en février, a annoncé ce matin Statistique Canada.

La tendance est malgré tout à la baisse depuis trois mois. Le taux de croissance de l'inflation n'a été que de 0.3 pour cent en février. En janvier, il était de 0.6 pour cent et, en décembre, de 0.1 pour cent. Donc une nette amélioration par rapport à des taux de 0.9 pour cent en novembre et octobre, date de l'imposition des mesures anti-inflation.

Le rythme de croissance de l'inflation enregistré en février correspond à une hausse de 4.5 pour cent sur une base annuelle désaisonnalisée, soit un taux considérablement plus bas que ceux enregistrés au cours des récentes années, indique Statistique Canada.

D'autre part, de février 1975 à février 1976, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9.1 pour cent, la plus faible croissance pour une période de douze mois depuis deux ans.

Mais si les prix continuent d'augmenter de façon générale, il en coûte cependant moins cher pour s'alimenter. Pour le troisième mois consécutif, l'indice des prix des aliments a baissé au Canada, chose qui ne s'était pas vue depuis plusieurs années.

Le sous-indice des aliments de l'indice des prix à la consommation a ainsi diminué de 0.3 pour cent le mois dernier. En janvier, il avait déjà baissé de 0.2 pour cent alors qu'en décembre, l'indice des prix alimentaires perdait 0.7 pour cent.

Statistique Canada attribue cette baisse à des diminutions du prix des viandes, particulièrement du boeuf et du porc. Le Canada a également connu une baisse des prix des huiles et corps gras.

Le logement en hausse

Toutefois, ces baisses ont été en partie annulées par des augmentations de prix des fruits et légumes frais et pour certaines céréales.

Par contre, les autres secteurs, c'est-à-dire l'habitation, l'habillement, les transports, les soins personnels, les loisirs, les tabacs et les alcools ont tous connu des augmentations.

Depuis trois mois, Statistique Canada attribue d'ailleurs une part de la croissance de l'inflation aux augmentations enregistrées dans le secteur du logement.

Le coût du logement ainsi que les augmentations des tarifs d'électricité et du gaz en Ontario sont responsables en grande partie de l'augmentation de 0.7 pour cent de l'indice excluant l'alimentation, indique Statistique Canada.

Saskoil acquiert des actifs de Richfield

par la Presse Canadienne

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé hier l'achat des actifs de la société Atlantic Richfield Canada Ltd., dans cette province, pour la somme de $23 millions.

Cette compagnie se spécialise dans la production de pétrole et de gaz naturel.

On sait que la semaine dernière, Ottawa avait annoncé que son agence Pétro-Canada avait entrepris de négocier l'achat de tous les actifs d'Atlantic Richfield au Canada pour la somme de $400 millions.

Le secrétaire de la province, M. Elwood Cowley, qui est responsable de la société d'Etat des pétroles et du gaz, la Saskoil, a précisé que cette transaction porte sur des usines de traitement ayant une capacité de production de 2.9 millions de barils de pétrole durant les 12 prochains mois. La capacité de production de Saskoil sera ainsi portée à 11,000 barils par jour, ou plus de quatre millions de barils par année.

Sa production étant ainsi augmenté de plus de 250 pour cent, Saskoil assumera, grâce à cet achat, cinq à six pour cent du potentiel producteur de la province.

Cette transaction, la plus importante réalisée par Saskoil depuis sa création il y a deux ans, a été complétée après plusieurs mois de négociations.

Les usines en cause sont situées dans les régions de Swift Current-Gull Lake-Shauvanon et Weyburn-Estevan-Alida, dans le sud-ouest et le sud-est de la Saskatchewan.

Les autres actifs de l'ex-Atlantic Richfield comprennent aussi des redevances ("royalties") et contrats de travail dans plus de 300 puits de pétrole, huit puits de gaz naturel et des droits d'exploration dans diverses autres régions.

La Banque d'Epargne veut doubler son actif en cinq ans et déborder le Québec

par Michel ROESLER

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal veut, d'ici cinq ans, doubler son actif et dépasser les $2 milliards.

Son actif, au cours de l'exercice écoulé, a atteint $968,627,767. Mais le projet prioritaire que se fixe son nouveau président, M. André Marcil, en fonction depuis le 1er mars en remplacement de M. Donald Gray Donald, devenu président du conseil, est d'augmenter la capitalisation de la banque.

Toutefois, comme il l'a souligné à LA PRESSE, M. Marcil se heurte à un problème à la fois conjoncturel et structurel pour réaliser ce projet.

Il n'existe pour augmenter la capitalisation de cette entreprise que deux voies: une émission de nouvelles actions ou de débentures. La banque a besoin d'un montant de l'ordre de $27 à $47 millions.

L'émission de nouvelles actions n'est pas favorable actuellement. Quant à celle de débentures, elle est impossible sans autorisation du ministère des Finances à cause de la charte de la Banque d'Epargne, qui ne permet pas ce genre d'opération financière. M. Marcil espère cependant l'obtenir rapidement.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal est un cas particulier. D'abord parce qu'elle est la seule banque d'épargne au Canada ou, plus exactement, c'est la seule qui reste. Ensuite, elle est régie par une charte fédérale de banque d'épargne, contrairement aux autres banques dites "à charte" qui sont des banques commerciales.

Cela veut dire que la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal ne peut faire du crédit commercial comme c'est le cas de la BCN, de la Banque Royale ou de la Banque Provinciale.

Limitée aux prêts hypothécaires

Sa charte ne l'autorise à faire que du prêt hypothécaire et des prêts personnels n'excédant pas $10,000.

Les banques à charte commerciale peuvent faire aussi du prêt hypothécaire mais, dans ce domaine, elles sont limitées à 10 pour cent de leur actif.

Il existait autrefois plusieurs banques d'épargne au Canada. Mais, progressivement, elles ont disparu, absorbées par les banques commerciales.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a subsisté en s'adjoignant, en 1939, une société de Fiducie, Les Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal, et en exploitant à fond un domaine qu'alors ne touchaient pas les banques à charte commerciale, celui du marché hypothécaire.

Localisée jusqu'à maintenant uniquement dans Montréal et sa proche banlieue, la Banque d'Epargne a été fondée il y a 130 ans, le 26 mai 1846. Elle compte 102 succursales.

En 1969, lorsque la Banque d'Economie de Québec fut absorbée par la Banque Provinciale, la Banque d'Epargne obtint le droit d'étendre ses activités hors du district judiciaire de Montréal où elle était cantonnée depuis sa création.

Elle ne s'est prévalue de ce droit que depuis cinq mois avec la création d'une succursale à Granby. Mais son intention, à moyen terme, est l'ouverture de succursales à Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Hull, etc.

Un tournant

Cette année est un grand tournant pour cette banque. D'abord sa direction a été remaniée. Il y a eu des départs à la retraite. Mais surtout, elle a un nouveau président, M. André Marcil, un ancien officier de la marine devenu par la suite administrateur de plusieurs institutions financières; et un nouveau directeur général, M. Roger Lavoie, qui dirigeait jusqu'au 1er février Les Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal et s'occupait auparavant du marketing de la banque.

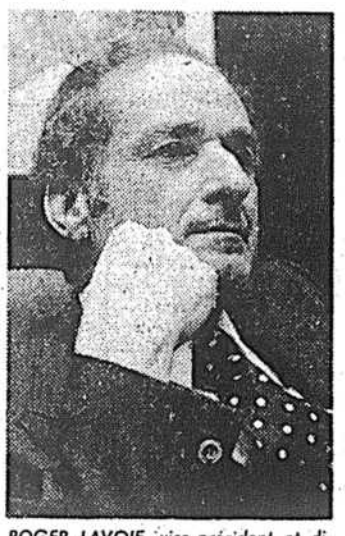
Ensuite, avec la révision de la Loi des Banques qui doit être faite en 1977, la Banque d'Epargne demande à son tour une révision de sa propre charte.

Modifier sa charte

Elle réclame l'extension de ses opérations à certains aspects du marché financier. Elle réclame des changements concernant son nom, la région géographique où elle exerce ses activités, ainsi que des modifications concernant certains articles de la loi qui la régit.

Elle demande notamment:

- d'être autorisée comme les autres banques à charte à faire affaires dans tout le Canada. "Si nous ouvrons une succursale à Hull, souligne M. Marcil, il n'y a pas de raison que nous ne puissions en ouvrir une à Ottawa";
- de pouvoir changer son nom en celui de Banque d'Epargne de Montréal;
- de pouvoir faire des prêts commerciaux aux petites et moyennes entreprises. A la différence des banques commerciales, la Banque d'Epargne soutient que le montant global prêté aux sociétés ne doit en aucun temps dépasser un pourcentage fixe des dépôts de la banque. Elle suggère que ce pourcentage soit fixé à 15 pour cent de ces dépôts. "Notre clientèle n'a pas besoin de plus, précise M. Marcil";



ROGER LAVOIE, vice-président et directeur général: "Une prochaine émission d'obligations pour financer nos opérations fiduciaires."



photos LA PRESSE

ANDRE MARCIL, président et chef de la direction: "Amender notre charte pour nous permettre d'accroître notre capitalisation par l'émission de débentures."

- de pouvoir prêter sur le gage de tous biens mobiliers, ce qu'elle ne peut faire présentement;
- que l'on supprime la limite de $10,000 sur le montant d'un prêt non garanti qu'un particulier peut obtenir de la banque. Elle suggère que la limite soit portée à 25 pour cent des dépôts et qu'il n'y ait aucune limite imposée à un prêt particulier;

Filiale immobiliaire

- le droit d'être le seul propriétaire d'une filiale de service bancaire et de pouvoir emprunter en émettant des débentures. La Banque d'Epargne est intéressée à créer une filiale qui s'occuperait de ses immeubles. (Elle est propriétaire de 90 pour cent de ses succursales). Cette filiale s'occuperait de l'achat de nouveaux immeubles à mesure que la Banque étendra ses activités. Par ailleurs, le droit d'emprunter en émettant des débentures assurerait du capital à long terme;
- de pouvoir dépasser la limite qu'on lui impose dans ses prêts hypothécaires. Actuellement, la Banque d'Epargne a le droit de prêter sur hypothèque jusqu'à concurrence de 60 pour cent de ses dépôts. Elle voudrait porter cette limite à 65 pour cent, en précisant toutefois que son intention n'est pas de dépasser les 60 pour cent, mais qu'elle désire se protéger advenant une fluctuation subite des dépôts;
- de libérer la clause restrictive des prêts hypothécaires qui limite toute hypothèque à un montant maximum de 5 pour cent du capital-actions libéré et des réserves de la Banque.

Actuellement, cette clause limite la banque à une hypothèque maximale de moins de $1,500,000. Or, les prêts pour la construction d'immeubles dépassent cette limite, ce qui restreint les activités de la Banque d'Epargne dans ce domaine.

Demeurer une banque d'épargne

En dehors de ces requêtes, la Banque d'Epargne n'a nullement l'intention de modifier sa structure. Elle n'ambitionne pas de devenir une banque à charte commerciale.

M. Marcil et son adjoint, M. Lavoie, ont d'autres projets plus immédiats.

Ils désirent développer davantage la filiale fiduciaire. Celle-ci administre actuellement au-delà de $150 millions. "On va aller très prochainement sur le marché des obligations pour chercher des capitaux, a déclaré à LA PRESSE M. Lavoie.

Quant à M. Marcil, il désire changer le siège social de place et quitter la rue Saint-Jacques pour un quartier plus "efficace". Il veut aussi, à l'angle des rues Sainte-Catherine et McGill, où la banque possède une succursale en pleine propriété, à cause de sa situation à proximité du complexe Les Terrasses, développer un immeuble avec des commerces et des bureaux.

Pour le premier trimestre d'activité, terminé le 31 janvier dernier, l'actif total de la Banque d'Epargne a augmenté de 11.40 pour cent. Le revenu net a atteint $2,178,570 contre $1,158,321. Les dividendes ont été de $..65 comparativement à $0.36 pour la période correspondante en 197-

L'OPDQ veut survivre et jouer un nouveau rôle

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) se refuse de rendre l'âme avant son temps.

Remis en question de façon périodique, ses adeptes réussissent à chaque occasion à le faire retomber sur ses pattes rapidement pour mieux la faire bondir, en attendant qu'un autre coup lui soit asséné.

Les personnalités influentes du conseil des ministres, dont MM. Gérard D. Lévesque et Raymond Mailloux, viendraient régulièrement à l'aide de l'OPDQ lorsque celui-ci est dans le besoin.

Les régions que représentent ces ministres à l'Assemblée nationale, soit les comtés de Bonaventure et de Charlevoix, ont changé de visage depuis que l'OPDQ a eu la responsabilité de leur développement. Mais peu de gens au sein de la fonction publique québécoise pourraient expliquer le rôle réel de l'organisme. Et il en est de même pour certains ministres et la majeure partie des députés.

C'est pourquoi son rôle est toujours remis en question, parfois pour son omniprésence, d'autre fois par son absence dans certains dossiers.

Au cours des dernières années, l'OPDQ a subi plusieurs rebuffades de la part de ministères jaloux de leurs prérogatives. L'organisme a modifié en conséquence son approche plusieurs fois depuis sa création.

Le camp

Cette année, les observateurs croyaient bien que la nomination de M. Yvon Tremblay, qui était président et directeur général de l'OPDQ, au poste de sous-ministre des Richesses naturelles allait donner le coup final à l'organisme, qui portait autrefois le nom de Conseil d'orientation économique et qui fut l'initiateur d'importants projets gouvernementaux.

Mais non, le Conseil du trésor, qui coordonne les dépenses gouvernementales, vient d'accepter un nouveau plan d'action de l'OPDQ et voter les sommes nécessaires pour réaliser son travail et même lui donner de l'expansion.

Le mandat permanent confié maintenant à l'organisme est le suivant: "définir les orientations de développement socio-économique et de l'aménagement du territoire du Québec à moyen et à long termes, en tenant compte de la situation du Québec dans le contexte canadien et international".

Dans un document de travail écrit par l'OPDQ en octobre dernier, l'organisme se donnait les responsabilités suivantes:

- concevoir ou améliorer les méthodes, mécanismes et outils nécessaires à la planification;
- coordonner, animer ou organiser les activités de planification au Québec;
- maintenir à cette fin des liaisons permanentes avec les ministères et organismes du gouvernement québécois et ceux de l'administration fédérale, ainsi qu'avec les milieux scientifiques et le secteur privé;
- effectuer ou faire effectuer les recherches, études ou enquêtes nécessaires;
- produire périodiquement des rapports techniques et des documents-synthèses d'orientation comprenant l'analyse des tendances, problèmes, perspectives et options, et proposant des priorités et des politiques.

Mea culpa

Dans ce document, l'OPDQ rappelle qu'il a rempli "de façon mitigée" son rôle de conseiller en vue de mieux planifier l'action du gouvernement.

Parmi les raisons invoquées pour expliquer cette situation, l'organisme souligne que ses avis n'ont guère été sollicités et que les dossiers ne lui ont pas été communiqués avant qu'une décision soit prise.

"On peut aussi souligner que dès sa création, l'Office a été amené à se spécialiser dans les questions régionales reliées aux ententes avec le MEER. Il ne fut guère incité à s'impliquer dans la discussion des politiques et programmes de portée générale pour les différents secteurs, ni à se doter de l'expertise qui lui aurait été nécessaire à cet effet."

La mise sur pied des comités interministériels permanents du Conseil exécutif, qui constitue la principale pièce de la nouvelle réforme administrative engagée par M. Robert Bourassa, procède du souci d'une coordination accrue dans l'élaboration de politiques et l'OPDQ y voit reconnaître son rôle.

Nouveau départ

"Il ne fait pas de doute que l'Office sera appelé à fournir à ces nouveaux groupes ministériels (qualité de la vie, aménagement du territoire, affaires économiques, ressources humaines) des éclairages d'ensemble sur les dossiers sectoriels qu'ils examineront, en vue de permettre d'en évaluer les incidences et les conséquences dans des perspectives plus larges ou plus lointaines."

L'OPDQ voit maintenant son utilité dans les avis qu'il pourra donner, et dans le caractère original de ces avis par rapport à ceux des ministères.

"Ce qui doit caractériser l'apport de l'Office, ce sont les vues d'ensemble au-delà des regards sectoriels, les visions d'avenir au-delà de visées de court terme; en somme, une fonction de "cadrage", permettant de situer telle ou telle proposition sectorielle ou à court terme par rapport à des considérations qui débordent la stricte problématique du secteur ou du futur prochain."

Ses futurs travaux ne seront plus tournés vers le passé, mais vers l'avenir. "C'est ce que l'on appelle "faire de la prospective". Regarder vers l'avenir pour proposer des futurs possibles et souhaitables pour le Québec."

Enfin, l'OPDQ veut présenter de véritables options et non pas des solutions uniques, supposément les meilleures.

En somme, les planificateurs veulent jouer un rôle de conseillers, et laisser les hommes politiques assumer leurs responsabilités. C'est là d'ailleurs ce qu'attendait le gouvernement de l'OPDQ.

La SID empruntera pour élever son capital-actions à $100 millions

par Roger LEROUX

La Société d'investissements Desjardins (SID) fera appel au marché public dès cette année dans le but de faire passer son actif à $100 millions d'ici à 1978.

"Ce sera la première fois que le Mouvement Desjardins ira sur la rue Saint-Jacques", a précisé à LA PRESSE le directeur général de la société, M. Raymond Beaugrand.

Compte tenu des réactions favorables des milliers de financiers et des bilans que peut présenter la SID au terme de sa deuxième année complète d'opérations, les dirigeants ne prévoient aucune difficulté pour trouver sur le marché public l'équivalent de cinq fois son capital-actions.

Actuellement, ce capital-actions s'établit à $20.2 millions auxquels s'ajoutent $16 millions de débentures souscrites et payées pour constituer un actif de $36 millions.

L'optimisme du directeur général de la société face au financement futur tient avant tout aux résultats financiers. "Nous avons déjà constitué un portefeuille de prêts de plus de $25 millions, dont le rendement a atteint 12.71 pour cent à la fin de l'exercice 1975; très peu de firmes impliquées comme nous dans le prêt industriel et commercial peuvent prétendre à de telles performances", de souligner M. Beaugrand.

Le rapport annuel de la SID indique par ailleurs que le bénéfice net a atteint $384,054 en 1975, si l'on ajoute à ce montant les $300,000 d'impôts et une provision pour pertes éventuelles de $270,000, le profit brut de la SID a atteint près de $1 million.

Une première

Après s'être exclusivement consacrée aux prêts depuis sa fondation, la SID a fait son premier investissement en 1975.

"Le premier d'une longue série", précisent les administrateurs de la société, dont l'objectif défini en 1971 est de favoriser l'établissement et le développement d'entreprises industrielles et commerciales au Québec.

Au cours de 1975, la société a créé une filiale qui s'occupait des prêts pendant qu'elle injectait $250,000 dans la compagnie Magnétisme Digital Limitée, "le premier et seul fabricant canadien de rubans magnétiques, cassettes et disques pour ordinateurs", ajoute M. Beaugrand.

Depuis sa création, et particulièrement depuis l'affaire Tricofil, la SID a souvent été l'objet de critiques à cause de sa prudence.

Tricofil

M. Beaugrand répond à cela que, d'une part le dossier Tricofil n'est pas fermé, laissant entendre par là qu'une intervention de la société n'est pas à écarter; d'autre part, que la politique de la SID depuis ses débuts a été d'intervenir lorsque tous les éléments du succès étaient réunis dès le départ.

Il explique de la même façon le fait que la SID n'a réalisé qu'en 1975 son premier investissement véritable.

"Notre première préoccupation était de présenter des bilans intéressants, des profits; c'est ce que les prêts nous ont permis de faire", conclut le directeur général de la SID.

La Fiducie fait de nouveau des profits

par Michel ROESLER

La Fiducie du Québec, après avoir épongé ses pertes de l'exercice précédent, a réalisé en 1975 un profit de $655,000.

Ses revenus se sont chiffrés à $31.8 millions.

En 1974, la Fiducie enregistrait une perte de $192,000 et dut faire appel au Mouvement Desjardins pour se financer.

C'est ce qui ressort de son rapport annuel présenté hier en assemblée générale.

L'Opération fut fructueuse. Néanmoins, il y eut perte, en 1975, de $149,000 sur réalisation de placement, ce qui ramène le bénéfice net de l'exercice à $506,000.

L'actif de la Fiducie, au 31 décembre dernier, s'établissait à $288.3 millions.

Son volume d'affaires dans le domaine des plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement a été de $73 millions en 1975, une croissance de 248 pour cent.

Dans le domaine des émissions d'obligation, la valeur des émissions pour lesquelles La Fiducie du Québec agit comme fiduciaire dépasse $1 milliard, avec une augmentation en 1975 de $586 millions.

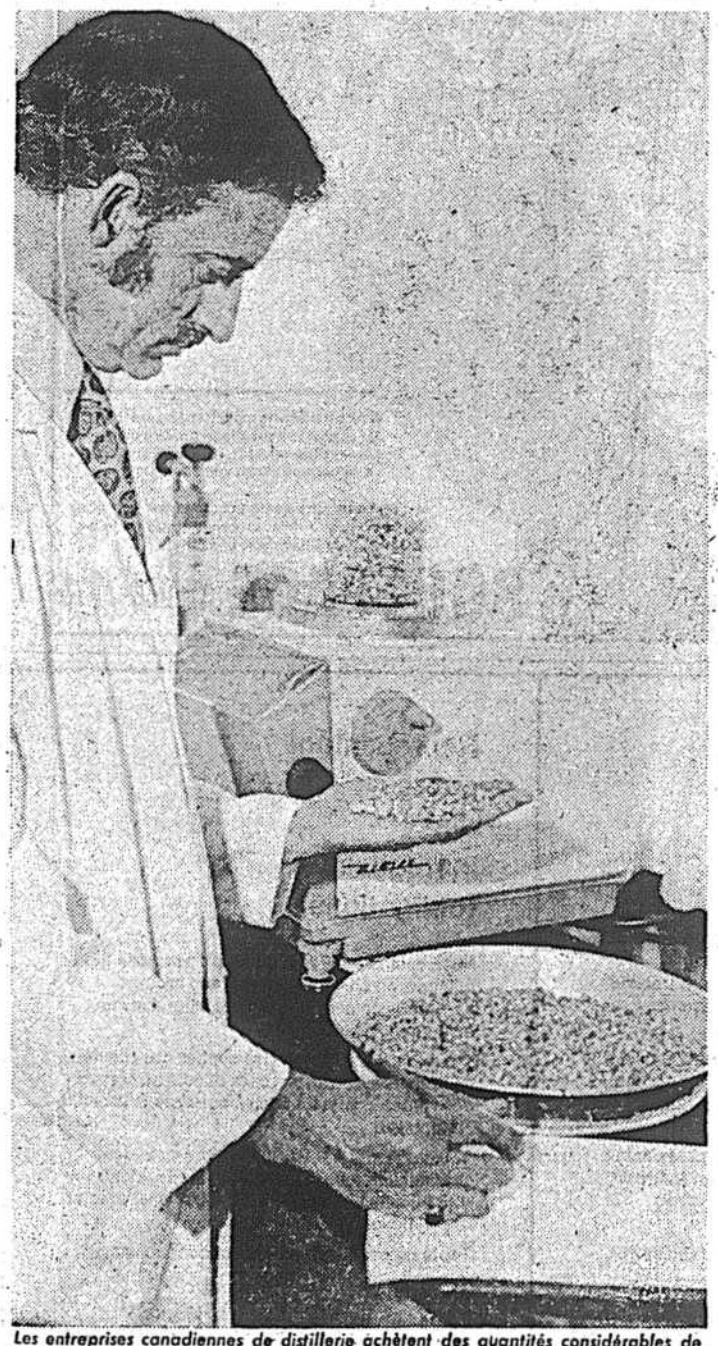
Le courtage immobilier a également connu une excellente année avec des ventes de $78 millions en 1975.

Dans son discours, le directeur général, M. Marcel Lizé, a déclaré que l'année 1975 marque un tournant non seulement sur le plan financier, mais également dans l'orientation de l'entreprise.

Elle a décidé d'utiliser à fond le réseau des Caisses populaires pour étendre ses services. Le potentiel, estime-t-il, est considérable, le plus dense en Amérique du Nord.

La Fiducie du Québec doit bientôt déménager pour aller s'installer dans le complexe Desjardins. Mais comme le fait remarquer son président, M. Jean-Marie Couture, ce déménagement coupe de moitié les profits prévus pour 1976.

Les distilleries assurent d'importants revenus aux agriculteurs et à l'État



Les entreprises canadiennes de distillerie achètent des quantités considérables de maïs des producteurs de céréales: en 1972, pour une valeur de $16 millions et, en 1973, alors que les prix grimpaient en flèche, pour une valeur de $21 millions. Pour ce qui est des autres céréales, elles ont acheté pour plus de $16 millions de seigle, $3.5 millions d'orge de brasserie, $161,000 d'orge et $52,000 de blé. Et sans compter les brasseries, qui ont acheté pour $45 millions d'orge de brasserie au cours des cinq dernières années.

Paul POULIOT

L'industrie de la distillerie est une importante source de revenus pour plusieurs paliers de gouvernement au Canada. Elle est aussi fort intéressante pour l'agriculture du pays, puisque les distilleries achètent de grandes quantités de céréales des producteurs canadiens et leur vendent des sous-produits qui servent à l'alimentation du bétail.

On sait, par exemple, que les provinces émettent des permis touchant le contrôle et la vente d'alcool pour une valeur moyenne de $144 millions annuellement. Elles retirent aussi, chaque année, plus de $1.5 million en taxes de vente.

Pour sa part, le gouvernement fédéral perçoit plus de $554 millions sous forme de taxes d'accise, de droits d'importation et de permis divers concernant l'alcool. En fait, la vente de boissons alcoolisées a rapporté aux gouvernements plus de $1.4 milliard au cours de la dernière année financière.

De plus, ce montant ne tient pas compte des revenus provenant de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt foncier, des taxes d'affaires ou des taxes sur les bénéfices des détenteurs de permis.

Des achats considérables de maïs et autres céréales

En 1972, l'industrie de la distillerie a acheté du maïs des producteurs canadiens pour une valeur supérieure à $16 millions. En 1973, alors que le prix montait en flèche, ces achats se sont élevés à $21 millions. Les statistiques de 1974 ne sont pas encore disponibles, mais la valeur des achats devrait avoir augmenté, puisque les ventes totales de céréales ont suivi la même courbe ascendante et que les prix sont demeurés relativement stables.

Pour ce qui est des autres céréales, cette industrie a acheté pour plus de $6 millions de seigle, $3.5 millions d'orge de brasserie, $161,000 d'orge et $52,000 de blé.

Il n'est pas question ici des brasseries, bien qu'elles aient acheté en moyenne plus de 45 millions de boisseaux d'orge de brasserie par an au cours des cinq dernières années.

Amélioration de l'agriculture

L'industrie canadienne de la distillerie, en plus de représenter une importante source de revenus pour bon nombre de céréaliculteurs, favorise en outre l'amélioration des pratiques culturales. Il y a, par exemple, le programme de primes offertes aux producteurs dont les boisseaux de maïs pèsent 56 livres ou plus. Les distilleries renseignent les agriculteurs, notamment par des journées d'information. Ces entreprises poursuivent, d'autre part, des programmes de recherches agricoles. Ainsi, ce secteur de l'agro-alimentaire canadien travaille en étroite collaboration avec les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Cette coopération industrie-gouvernement a donné la création de l'orge "Conquest". Cette nouvelle variété, en plus de permettre d'augmenter la production d'orge, est devenue populaire auprès des distillateurs en raison de sa grande capacité à fournir des enzymes.

Les recherches ne se limitent pas aux seuls facteurs de production. On étudie aussi les sous-produits de distillation et la valeur qu'ils peuvent représenter dans l'alimentation du bétail. Il a été établi, par exemple, qu'un tiers des grains qui servent à la distillation se perd en bioxyde de carbone ou en alcool.

Ces travaux sont d'autant plus importants à notre époque où les grains commencent à manquer, que des pressions de plus en plus fortes sont exercées pour consacrer les céréales à la consommation humaine plutôt qu'à celle du bétail. Il est d'ailleurs reconnu que plusieurs ruminants peuvent produire du lait et de la viande de façon très efficace s'ils ne sont nourris que de fourrage comme l'ensilage de graminées ou de maïs, complété par les sous-produits de distilleries.

l'agro-alimentaire

Récolte suffisante de blé d'hiver aux USA

En dépit de la sécheresse qui a prévalu durant tout le mois de février dans le sud-ouest et le centre des plaines céréalières des Etats-Unis, les experts du département américain de l'Agriculture affirment que même si la récolte de blé d'hiver est relativement mauvaise, les disponibilités pour la prochaine saison seront largement suffisantes pour satisfaire la demande intérieure et étrangère.

Bonnes précipitations en plusieurs endroits

Si les plantations de blé d'hiver se sont détériorées le mois dernier dans le sud-ouest et le centre des grandes plaines, par contre les autres régions céréalières ont bénéficié d'une humidité favorable. Ainsi, depuis le début de mars, le Kansas, dont la partie occidentale était touchée par la sécheresse, a profité de bonnes précipitations.

Rôle des offices de commercialisation

Le rôle des offices de commercialisation consiste à assurer une saine gestion des affaires courantes au nom d'un groupe de producteurs qui, autrement, prendraient des décisions indépendamment les uns des autres. Ils déterminent les besoins du marché puis accordent la production en fonction de ces besoins, ce qui a pour effet d'éliminer les fluctuations tant au niveau de la production que des prix.

Ces offices ont été créés, pour plusieurs denrées agricoles, en raison des hauts et des bas de la production à la ferme. Auparavant, lorsque le prix d'un produit devenait avantageux, une multitude d'agriculteurs se lançaient dans cette production. Il en résultait des excédents, provoquant, peu après, l'effondrement des prix, au grand détriment des producteurs concernés. Selon M. Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture du Canada, les offices de commercialisation ont leur raison d'être et leur nombre devrait augmenter dans l'avenir.

Guide de fraîcheur des aliments

Depuis le 1er mars, tous les produits de viande pré-emballés et autres produits alimentaires périssables portent une date "meilleur avant". Cette exigence du gouvernement fédéral découle de la Loi sur les aliments et drogues, et elle est requise dans le but de donner au consommateur canadien un guide additionnel sur la fraîcheur des aliments.

Par exemple, un consommateur qui fait son marché le 11 mars peut trouver un emballage de viande marqué "meilleur avant MR 31". MR 31 signifie le 31 mars, soit la date émise par le fabriquant pour la durée de conservation du produit. Les deux premières lettres indiquent le mois, MR pour mars, AL pour avril, JN pour juin, etc. Les chiffres qui suivent indiquent le jour du mois, i.e. de 01 à 3.

L'expression "durée de conservation" indique la date jusqu'à laquelle le produit devrait garder, sans détérioration, toute sa salubrité, sa saveur, sa valeur nutritive ou tout autre qualité que le fabricant lui attribue. Mais tout cela à la condition que le produit soit expédié et toujours conservé sous réfrigération adéquate, c'est-à-dire, 4.4°C ou moins.

L'Assurance-vie Desjardins se classe en tête

par Michel ROESLER

Le portefeuille d'assurance-vie en vigueur de l'Assurance-vie Desjardins a connu une augmentation de 22 pour cent au cours de l'exercice écoulé pour s'établir à $6,814,783,475.

Selon le raport du surintendant des assurances du Québec, l'Assurance-vie Desjardins se clase bone première au Québec en ce qui concerne les assurances-vie en vigueur.

Celles-ci se répartissent comme suit:

- assurance-vie individuelle : $ 652.729,772
- assurance-vie collective : $1,659,164,703
- assurance-vie prêt : $3,043,771,000
- assurance-vie épargne et capital social : $1,459,118,000

L'actif de l'Assurance-vie Desjardins a connu une augmentation de 23 pour cent pour atteindre $163,572,619, tandis que les revenus globaux se sont accrus de 25 pour cent pour s'élever à $95,017,772.

Les revenus nets de placements des fonds généraux ont été de $8,365,781, une progression de 28 pour cent par rapport à 1974.

Le rendement net de l'actif est passé de 7.89 pour cent en 1974 à 8.12 pour cent en 1975, taux qui, selon la direction de la compagnie, se compare avantageusement à celui des entreprises concurrentes.

Le fonds de réserve et l'avoir des assurés ont augmenté de 16 pour cent à $10,465,954.

Samson acquiert Vaillancourt

d'après PC

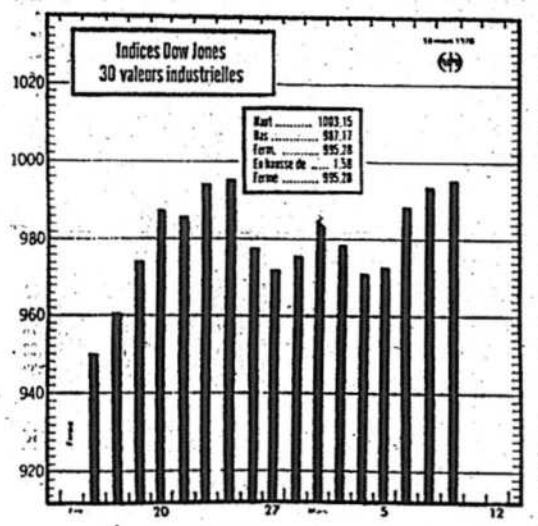
LAUZON — Le groupe Samson de Lauzon, vient de se hisser au rang des plus grandes entreprises du secteur agro-alimentaire du Québec en se portant acquéreur de la Boulangerie Vaillancourt, de Québec, une des filiales du groupe Vachon, de Sainte-Marie-de-Beauce.

La nouvelle de la transaction a été confirmée, mardi, par des porte-parole des deux entreprises.

Le montant de la transaction n'a cependant pas été révélé.

Cette acquisition permet au groupe Samson de consolider sa présence sur le marché provincial de la boulangerie.

NEW YORK



par AFP

NEW YORK — Le Dow Jones a encore franchi brièvement la marque de 1,000, hier à Wall Street, mais est retombé par la suite pour clôturer à 995.28, en hausse de 1.58. Malgré ce fléchissement de fin de séance, l'indice des industrielles a atteint hier sa plus haute cote depuis la séance du 13 février 1973, alors qu'il avait affiché 999.76. Fluctuations: sur 1,880 titres enregistrés hier, on comptait 774 gains, 724 fléchissements et 382 valeurs stables. La veille, on signalait 837 hausses, 717 baisses et 340 inchangées pour un total de 1,894 actions. Le nombre des transactions est passé de 31.77 millions mardi à 25.90 millions hier. Mardi, le Dow Jones avait franchi à deux reprises le chiffre magique de 1,000 pour retomber aussitôt, suite aux prises de profits. Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Alcan était en hausse de 3/8 à 26⅞; Inco a gagné ⅞ à 33½ et McIntyre Mines a perdu ½ à 45½. Dome Mines était en baisse de ¾ à 42⅛; Campbell Red Lake perdait 1/2 à 26 1/4 et Massey-Ferguson, 1/4 à 30¼.

Dow Jones ce matin à 10 h 30:

999.53 + 4.23

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
Deere	11 728	69¾	67¾	68	— ¼
Denn Mf	9 37	28½	27¾	28⅛	— ¼
Marsh Mc	20 547	56¾	56	56	
Dexter C	13 14	18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
Diam Sh	10 766	69¼	67½	69	
Digital Eq	37 293	176½	173¼	175½	+ 1¾
Disney W	28 319	61	60	60¼	— ½
Divers In	21	2⅜	2⅜	2⅜	
Dow Ch	17 330	113¼	111¼	113	+ 1
Dress In	9 293	75	72	74½	+ 1⅞
duPont	28 228	154	152½	152½	— 1¼
Duq Lt	8 116	18⅜	17⅞	18	— ¼
East Airl	513	8⅜	81	8¼	
Eas Kod	29 1017	111¼	110⅛	110¼	— ½
Elec Assc	7 14	4⅜	4½	4½	
Elp NG	7 226	13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Emer El	22 320	39⅞	38⅞	39⅛	+ ⅛
Emhart	9 36	28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
Equifax	11 16	29	28⅜	28⅜	+ ⅛
Esmark	8 268	40	39¾	39¾	— ¼
Ethyl Cp	8 689	46⅛	45⅛	46	+ 1¼
ExCelIO	7 11	17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Exxon	8 899	88⅛	86⅞	88⅛	+ ⅞
Fairch	20 222	40⅜	39	39⅛	+ ⅛
Fin Fed	5 133	12¾	12⅜	12⅜	
Fireston	10 188	24	23⅜	23¾	— ⅛
Fst Chrt	8 144	14⅜	14⅛	14¼	
Flintkote	10 47	19	18½	18⅞	+ ⅜
Fla Pw	7 63	27	26⅝	27	+ ⅜
FM Cp	8 359	26¼	25⅝	25¾	— ⅛
Ford M	23 1508	56¼	55⅞	56⅛	+ 1
Frpsft	5 150	25	24¾	24¾	— ⅛
GAF Cp	9 462	16⅛	15⅝	15⅞	+ ⅛
Gen Dyn	6 406	48¾	45⅞	48½	+ 2½
Gen Elec	16 776	52⅜	51⅜	51⅝	— ⅜
Gn Food	12 368	30¼	29⅞	29⅞	— ⅜
Gen Mot	16 2192	69¾	68⅜	69	+ ⅜
GPub Ut	8 278	16⅞	16½	16¾	+ ⅛
GTel El	9 913	26⅛	25⅞	26⅛	
Gen Tire	8 180	22½	22	22¼	
Ga Pac	22 850	53¾	52⅝	53⅜	+ ⅛
Gillette	12 121	33⅝	32⅜	32⅜	— ¼
Goodrich	16 139	26⅛	25½	26	+ ⅛
Goodyr	10 509	22⅞	22½	22⅜	+ ⅛
Gould Inc	8 113	30⅜	30	30⅜	
Grace	7 649	31⅞	30⅞	31¾	+ ⅜
Grand Un	9 94	14¾	14⅜	14⅝	— ⅛
Gt AP	176	12⅝	12⅜	12½	— ⅛
GtW Fin	11 744	16½	16	16⅛	
GrenGint	12 82	17¾	16¾	17½	+ ⅞
Grevhd	9 231	16½	15¼	16½	+ ¼
Grolier	65	2⅛	2¾	2¾	
Gruman	5 62	16⅝	16⅜	16⅝	+ ⅛
Gulf Oil	6 1097	23⅛	22⅜	23	+ ⅛
Gulf Wn	6 1472	25¾	25	25⅝	— ⅛
Gulton	13 27	5¾	5½	5½	+ ⅛
Ralston P	16 138	48½	48⅛	48¼	
Raym Int	6 54	17½	16¾	17¼	— ⅛
Raythen	10 295	49½	49	49	+ ½
RCA	20 4030	27⅞	26⅝	27⅜	+ 1⅛
Reich Ch	7 170	16½	16½	16⅝	— ⅛
Harris C	12 92	44¼	43	43¾	
Heinz HJ	11 78	48¾	47¾	47⅞	— 1
Helen Crt	8 47	9	9	9	+ ⅛
Hercules	47 186	36⅝	36	36⅜	+ ⅛
Hersh Fd	9 36	22½	22⅛	22⅜	+ ⅛
Hew Pck	36 236	111¾	109	109⅝	+ ⅜
Hobart M	16	826	27⅛	27½	+ ⅛
Homestk	20 118	43¾	42⅜	42⅞	+ ⅛
Honywl	16 267	52¾	51½	52	+ ¼
Houdail a	6 25	12¾	12½	12¾	+ ⅛
Househ F	7 636	18¼	17¾	17¾	— ⅜
Hunt Ch	22 13	14⅜	14½	14½	— ⅛
IC Inds	7 525	19¼	18⅜	19	— ⅜
ICN Phar	1 112	43⅜	43⅜	43¾	— ⅛
INA Cp	15 153	36⅞	36¼	36½	+ ⅜
Inger Rd	14 151	88	86⅞	87⅜	+ 1⅜
Inland St	11 238	52	50	50⅜	— 2
Interco	10 37	47½	46⅞	47½	+ ½
IBM	20 634	262¼	259¼	261¼	+ 3
Int FlaF	39 318	26⅜	25⅜	26	
Int Harv	19 243	28⅞	27¼	27½	— ⅛
Int MinC	4 418	40¾	40¼	40⅞	+ ½
Int Multif	8 28	32½	32⅜	32½	
Int Nickl	14 507	33¾	32¼	33½	+ ⅞
Int Pap	16 404	79⅜	78¾	79¼	+ ⅛
Int TT	10 1178	29¼	28⅞	29	+ ⅛
Ipco Hsp	13 27	5⅛	5¼	5¼	
ITE Imp	11 54	23⅜	23⅛	23½	
John Man	15 610	41	39½	39¾	+ ½
John Jn	27 343	88	85¾	87⅜	+ 1¾
Joy Mfg	10 219	40½	39½	40	+ ⅝
Kais Alu	8 26	32⅜	31¾	31⅞	+ ⅛
Kellogg	15 98	21¾	21½	21½	— ⅛
Kerr Mg	12 1360	64⅞	63½	64¼	— ¼
Kimb Cl	9 213	41⅜	40¼	40½	— ⅜
KLM Airl	14	45	44¼	44½	+ ⅛
Koppers	11 249	31¼	30¾	30¾	— ⅜
Kraftco	9 149	44¼	43¾	44¼	+ ⅜
Krspe SS	37 2142	38	37	37¾	+ ⅛
Kroehlr	9	14⅜	14¼	14⅜	— ⅛
Leh PC	17 97	15⅜	15	15	— ⅛
Levi Str	9 342	50½	49¼	50⅛	+ ⅜
Lib Mc	10 5	8	8	8	
Ligg My	8 74	33⅛	32¼	32½	+ ⅛
Lilton	18 5746	15⅜	13¼	14⅞	+ 1⅛
LckhdAr	3 1216	10¼	10	10½	+ ⅛
Loew Cp	7 122	31⅜	30⅞	31	— ⅛
LTV Cp	15 712	15⅛	15½	15½	— ⅛
Luken Stl	7 28	29	28½	28⅞	+ ¼
Macy RH	9 244	38¼	37½	37½	— ⅝
Marathn	3 60	10½	10¼	10⅜	— ⅛
Marathn O	11 140	46¾	45¼	46	+ ⅝
Marcor	11 699	31½	29¼	31¼	+ 1¾
Martn M	9 691	20½	20	20	— ⅜
Masco Cp	21 259	27½	27	27⅜	+ ⅛
Mass Fer	6 752	31⅛	30¼	30½	— ¼
Mass Cp	3	16⅞	16⅛	16⅛	— ¼
McDonld	29 341	62⅛	61¼	61¾	— ¼
McDn D	7 118	17	16⅞	17	+ ⅛
McG Ed	11 49	26⅛	25¾	26¼	+ ⅛
McGr H	11 296	15	14¾	15	+ ⅛
McIntyr	9 2200	45¾	45½	45½	+ ½
Merck	23 1116	70¼	69¼	69½	
Merr Lyn	12 1162	33¾	32	32	— ⅞
MGM	7 127	14⅜	14⅛	14½	— ⅛
Midl Ros	7 46	23¾	23⅛	23⅛	+ ⅜
Min MM	26 978	60¾	59	59⅛	— ⅞
Mobil O	7 649	53⅜	52¼	53⅛	+ ⅜
Mhwk D	173	6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Monsant	11 758	93¼	91⅜	92	— 1⅜
Moor Mc	5 179	47¾	46⅝	47	+ ¼
Motorola	22 189	47½	46	47	+ 1
Nabisco	10 121	37⅛	36⅜	36⅜	
Nat Can	6 82	13⅜	13¼	13⅜	
Nt Steel	17 313	52	51¾	52	+ ¼
Nat Tea	14	5	4⅞	5	+ ⅛
Natomas	9 85	23⅜	23	23	— ⅛
NCR Cp	10 478	26⅞	26	26⅛	— ⅛
Newmnt	15 479	39¼	38⅛	38¼	+ ⅜
Niag MP	6 227	13	12½	12¾	
Norflk W	10 190	81½	80	80¾	+ ⅛
Nor Tel	14 125	35	34⅛	34¾	+ ⅜
Northgt	29 31	5⅜	5	5	— ⅛
Nwst Airl	16 515	32	31⅛	31⅞	+ ⅜
Nor Stm	11 791	22¼	21½	21¾	— ⅜
Occ Pet	6 565	15⅝	15¾	15¾	+ ⅛
Ohio Ed	9 161	17½	17¼	17¼	— ⅛
Olin Cp	8 77	43¼	42⅜	42⅜	— ¼
Otis Elv	8 11	39½	39⅛	39⅛	— ⅛
Out Mar	15 91	30⅜	29¾	30	— ⅛
Owen Cn	19 46	54	53¼	53½	— ¼
Pac GsE	8 438	21	20½	21	+ ⅛
Pac Lig	8 78	17⅛	16⅞	17¼	+ ⅛
Pan Air	9 722	6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Penn Cen	254	2⅜	2½	2½	— ⅛
Penney	1 474	59	57½	58⅜	+ 1⅜
Pennzoil	8 416	25⅜	24¾	25⅜	+ ½
Pepsi Co	17 59	72⅛	72	72⅜	+ ⅜
Pfizer	13 554	27⅛	26½	26¾	+ ⅛
Phelp D	20 376	44½	43⅞	44⅛	— ⅛
Phil Mor	14 958	52⅜	51¾	52	— ⅛
Phill Pet	11 958	51¼	50⅝	51½	
Pitney B	8 586	15⅛	14¾	14⅞	— ½
Pittston	7 241	36¾	35⅞	36½	— ¼
Polaroid	22 3076	41¾	40	41¾	+ 1⅜
Portl GsE	8 230	19⅜	18⅞	19¼	+ ⅜
Prct Gm	20 394	85⅜	84⅜	85	— ¼
Pullman	9 208	32⅞	32⅜	32⅝	
Rellan El	11 212	28	27½	27¾	+ ⅛
Rella Grp	5 275	11¼	11	11⅛	+ ⅛
Rep Stl	9 247	40¼	39½	39½	— ¼
Revere C	93	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Rexnrd	7 29	29¾	29½	29⅝	
Rey Met	10 158	38	37⅜	37⅞	— ⅛
Rockwll	9 161	27⅛	27	27	
Ronson	58 11	5¾	5¾	5¾	— ⅛
Rosario	13 11	25⅛	25½	25½	— ⅛
RC Cola	14 48	23	22½	22½	— ½
Royl D	5 649	45⅜	44⅜	45¼	+ ½
Safeway	8 423	47⅛	46½	46¾	— ⅜
St RegP	12 126	49	48⅜	48⅝	— ⅜
SFe In	8 65	23⅜	22¾	23¼	+ ⅜
Scher Pl	20 188	51½	50½	51½	+ 1
Schlmbg	18 706	72¼	70½	72	+ 1¼
SCM Cp	7 98	17⅜	17	17¼	— ⅛
Scott Pap	12 268	21⅞	21½	21¾	
Sears R	9 1043	24¾	22⅞	23½	+ 1¼
Shell Oil	7 82	49⅞	48¾	49⅛	+ 1⅛
Shell T	5 6	31¼	31¼	31¼	+ ⅜
Sher W	16 18	40⅜	39½	39¾	— ⅛
Signal C	9 226	17	16⅜	17	+ ½
Simmn	15 13	22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Singer	297	17⅞	17⅜	17⅜	— ⅛
Skil Cp	31 16	11⅛	10¾	11	+ ⅛
Smith AO	20	13⅜	13¼	13¼	
Smith KF	15 92	64	63¾	63⅞	+ ⅜
South Co	7 641	14⅞	14¼	14⅞	+ ⅛
Sou Pac	13 190	36⅞	36⅛	36⅜	
Sou Ry	12 56	59¾	59	59¼	+ ⅛
Sperry R	12 1217	48⅛	46½	47⅜	+ ⅜
Squibb	15 223	32⅝	31¾	32⅜	— ⅜
St Brand	15 339	35⅛	35⅛	35¼	— ½
StOil Cal	7 1084	30½	30	30¼	+ ⅛
StOil Ind	8 1084	42⅛	40⅞	41¾	— ⅜
Std OilO	19 303	66½	64	66½	+ 1¾
Ster Drug	13 395	17½	17	17	- 1
Stw War	9 21	29⅜	29	29¼	— ⅜
Stud Wor	9 17	44¼	44	44½	— ⅛
Sun Oil	6 14	28⅛	28¼	28½	
Sunbeam	13 161	27⅛	27½	27½	— ⅛
Sunsh M	17 96	12¾	12¼	12⅜	
Supr Oil	10 21	164	163	163	+ ½
Taft brd	10 51	26⅛	25¾	26	+ ¼
Tandy Cp	16 410	45⅜	44¾	45⅛	
Technicir	10 21	6½	6¼	6¼	— ¼
Tektrnx	18 36	57¾	56¾	5 ½	+ 1
Teldyn	8 400	50⅛	48⅝	48¼	— 1¾
Telex Cp	13 359	4⅛	3⅞	4	
Tenneco	7 624	27½	26¾	27⅛	+ ¼
Texaco	8 2900	25½	25	25¼	+ ⅛
Tex Glf	10 247	33⅛	32⅜	32⅞	
Textron	11 375	27⅜	26⅞	27⅛	+ ⅛
Thiokol	6 67	16⅛	16⅛	16⅛	
Time In	14 31	64¼	63¼	63¼	— 1⅛
Timkn	10 97	52¾	52¼	52¾	+ ⅜
Tonka Cp	8 151	17	16	17	+ ⅛
Trans Air	563	12	11½	11¾	— ⅛
Transm	10 799	11¼	10¾	11⅛	+ ⅛
Trnscon	12 6	9¼	9⅛	9¼	— ⅛
Tramwy I	9 280	25⅜	24⅜	24½	— ½
TRE Cp	1003	11⅜	10¼	11	+ ⅞
TRW In	12 331	34⅜	33¼	34½	+ ⅝
Twen Ce	6 157	13¾	13⅜	13½	— ⅛
UAL Inc	831	25½	25	25½	+ ½
Un Carb	12 607	75⅞	74¼	75¼	— ¼
UnO Cal	6 414	42¼	41½	42¼	+ ⅜
Un Pacif	12 240	77½	76	76¼	— 1
Unit Cp	36	8⅝	8½	8½	— ⅛
UnFin Cal	6 60	8¼	8	8	
Un Nucir	22 106	19⅝	18⅝	19	+ ⅛
US Gypsl	13 126	22¾	21½	21½	— ⅝
US Steel	9 1094	89	86	87⅛	+ 1¼
Unit Tech	7 489	58⅛	57⅜	57⅝	— ⅜
UOP	102	10⅛	10⅛	10¼	— ⅛
UV Ind	5 65	27⅞	27	27½	— ¼
Venice	331 12	6⅛	6⅛	6⅛	
Vornado	21 61	7⅛	7⅛	7⅛	
Telex Cp	13 359	4⅛	3⅞	4	
Tenneco	7 624	27½	26¾	27⅛	+ ¼
Texaco	8 2900	25½	25	25¼	+ ⅛
Tex Glf	10 247	33⅛	32⅜	32⅞	
Textron	11 375	27⅜	26⅞	27⅛	+ ⅛
Thiokol	6 67	16⅛	16⅛	16⅛	
Time In	14 31	64¼	63¼	63¼	— 1⅛
Timkn	10 97	52¾	52¼	52¾	+ ⅜
Tonka Cp	8 151	17	16	17	+ ⅛
Trans Air	563	12	11½	11¾	— ⅛
Transm	10 799	11¼	10¾	11⅛	+ ⅛
Trnscon	12 6	9¼	9⅛	9¼	— ⅛
Tramwy I	9 280	25⅜	24⅜	24½	— ½
TRE Cp	1003	11⅜	10¼	11	+ ⅞
Twen Ce	6 157	13¾	13⅜	13½	— ⅛
UAL Inc	831	25½	25	25½	+ ½
Un Carb	12 607	75⅞	74¼	75¼	— ¼
UnO Cal	6 414	42¼	41½	42¼	+ ⅜
Un Pacif	12 240	77½	76	76¼	— 1
Unit Cp	36	8⅝	8½	8½	— ⅛
UnFin Cal	6 60	8¼	8	8	
Un Nucir	22 106	19⅝	18⅝	19	+ ⅛
US Gypsl	13 126	22¾	21½	21½	— ⅝
US Steel	9 1094	89	86	87⅛	+ 1¼
Unit Tech	7 489	58⅛	57⅜	57⅝	— ⅜
UOP	102	10⅛	10⅛	10¼	— ⅛
UV Ind	5 65	27⅞	27	27½	— ¼
Venice	331 12	6⅛	6⅛	6⅛	
Vornado	21 61	7⅛	7⅛	7⅛	
Wrn Com	43 156	23⅞	22⅝	22⅝	— ⅝
Warn Lb	15 806	32½	31¾	32⅛	+ ⅜
W Union	8 121	17⅞	17	17⅞	+ ⅛
Westg El	9 1354	17½	17⅛	17¼	+ ⅛
Wheel Pit	57	23⅛	22	23⅛	+ ⅞
Whit Con	6 173	23¾	23	23¾	+ ⅜
Winbago	239	8¼	8	8¼	— ⅛
Wolwth	9 452	24⅛	23¼	24	+ ⅝
Xerox Cp	21 1390	66¼	64⅝	65	+ ⅛
Yng SDr	6 11	11	11	11	+ ⅛
Zenith R	29 1013	40	38¼	39⅜	+ ⅜
Zurn Ind	12 6	9¼	9	13½	13¼ -

Total sales: 25,900,000.

marché des options–CHICAGO

Option & Prix	Oct.	Jan.	Avril	Ferm.
Alcoa 30	1⅝	0e	b	50
Alcoa 40	9¼	10¾	b	50
Alcoa 45	5⅜	6¾	8½	50
Alcoa 50	2 9-16	3⅞	s	50
Am Tel 45	1 11⅛	1 11⅛	b	55⅞
Am Tel 50	0	6	7	55⅞
Am Tel 55	1⅛	3	3¾	55⅞
Am Tel 60	b	1⅛	1⅜	55⅞
Atl R 80	4⅛	8¼	10	82¼
Atl R 90	1	3⅞	6	82¼
Atl R 100	3-16	1½	3⅛	82¼
Avon 30	10¼	11⅞	b	39
Avon 35	5⅜	7	8⅛	39
Avon 40	2⅛	4¾	5¾	39
Avon 45	9-16	2⅜	3⅞	39
Avon 50	3-16	b	b	39
Beth S 30	e	1 7/16	b	47¼
Beth S 35	12⅜	12⅜	13	47¼
Beth S 40	7⅜	8⅛	9	47¼
Beth S 45	3⅛	4½	5½	47¼
Brums 10	6	6¼	6⅛	13⅞
Brums 15	1⅜	2⅜	3	13⅞
Cities 25	7½	8½	b	32⅛
Cities 30	3⅜	4⅜	5½	32⅛
Cities 35	⅜	1¾	2¼	32⅛
Cities 40	1-16	b	b	32⅛
Delta 30	12¼	a	b	43⅜
Delta 35	8¼	9½	a	43⅜
Delta 40	4⅛	5¼	6½	43⅜
Delta 45	b	2⅜	3¼	43⅜
Dow Ch 90	22¾	23⅞	b	113
Dow Ch 100	13⅜	15¼	a	113
Dow Ch 110	5	8	10½	113
Eas Kd 90	23	25	b	110⅛
Eas Kd 100	13½	15⅝	21⅜	110⅛
Eas Kd 110	5⅜	10½	13¼	110⅛
Eas Kd 120	1 11-16	5⅞	8¾	110⅛
Exxon 80	8¾	9¼	b	87⅞
Exxon 90	1 11-16	3⅞	5⅜	87⅞
Exxon 100	3-16	1⅛	2¼	87⅞
F N M 15	⅜	1⅜	1⅞	147⅜
F N M 20	1⅛	⅜	⅝	147⅜
Ford 35	20⅛	b	b	56⅛
Ford 40	16⅛	17⅞	b	56⅛
Ford 45	11⅜	11⅝	12⅞	56⅛
Ford 50	6½	8⅛	9½	56⅛
Ford 60	b	3	3¾	56⅛
G M 45	24⅛	b	b	69⅛
G M 50	19⅜	19⅝	b	69⅛
G M 60	9⅛	11⅜	11⅞	69⅛
G M 70	b	4⅛	6⅛	69⅛
Gen El 45	7⅜	8⅜	b	51⅞
Gen El 50	3⅜	5⅛	a	51⅞
Gen El 60	⅛	1⅜	2¼	51⅞
Gtf Wn 18⅛	7⅞	85	b	25⅜
Gtf Wn 20	5⅛	6⅜	7¼	25⅜
Gtf Wn 22¾	3⅜	4½	b	25⅜
Gtf Wn 25	1 13-16	3⅛	a	25⅜
Gt Wst 10	4¼	b	b	16⅛
Gt Wst 15	1½	2½	3⅛	16⅛
Gt Wst 20	3-16	⅜	1 3-16	16⅛
Halbtn 140	86	16½	19½	141
Halbtn 150	4	10¼	15	141
Halbtn 160	1½	6¼	11	141
Halbtn 170	7-16	a	7	141
Halbtn 180	3-16	b	b	141
Homstk 30	13¼	a	14¼	42⅞
Homstk 35	8⅜	9½	11	42⅞
Homstk 40	4½	6	7¾	42⅞
Homstk 45	1 11-16	3¼	4⅞	42⅞
Homstk 50	9-16	b	b	42⅞
I B M 180	84¼	b	b	261¾
I B M 200	63¾	66¼	b	261¾
I B M 220	43½	49⅝	54½	261¾
I B M 240	25½	32¼	37⅜	261¾
I B M 260	9¼	18½	24	261¾
I N A 30	a	7	b	36⅞
I N A 35	3	3⅞	4¾	36⅞
I N A 40	½	1½	2½	36⅞
I T T 20	9	9⅜	9¾	29
I T T 25	4⅛	5¼	5⅞	29
I T T 30	1	2¼	3	29
In Har 20	8	a	a	27½
In Har 25	3	3⅞	4¾	27½
In Har 30	9-16	1 9-16	2⅛	27½
In Min 35	6⅛	a	8⅜	40⅝
In Min 40	2⅜	4	5¼	40⅝
In Min 45	9-16	2 1-16	b	40⅝
In Pap 60	19⅛	19¾	a	79¼
In Pap 70	9¼	11¼	a	79¼
In Pap 80	2½	5⅜	7⅞	79¼
John J 80	8⅛	8⅞	e	87⅛
John J 90	2¼	4½	6½	87⅛
John J 100	⅜	1⅞	3⅛	87⅛
Kenn C 25	10½	a	b	35⅜
Kenn C 30	6	7	7⅞	35⅜
Kenn C 35	1 13-16	3⅛	4¼	35⅜
Kenn C 40	½	b	b	35⅜
Kerr M 70	1⅛	4	6	64¼
Kerr M 80	⅛	1⅜	2⅞	64¼
Kerr M 90	a	½	b	64¼
Kerr M 60	b	8⅜	10⅜	64¼
Kresve 25	13⅛	b	b	37⅝
Kresge 30	8	9⅜	10⅛	37⅝
Kresge 35	3¼	5⅜	6¼	37⅝
Loews 20	11½	a	a	31
Loews 25	6⅛	7⅜	8	31
Loews 30	2¼	3⅛	4¾	31
Loews 35	1	1⅜	2	31
Mc Dn 30	2⅜	3⅝	5	29
Mc Dn 35	¾	2	a	29
Mc Dn 40	⅛	1	2¼	29
Mc Dn 45	a	⅛	b	29
Mc Dn 50	⅛	a	b	29
Mc Dn 60	a	⅛	b	29
Mc Dn 70	b	2⅜	4½	61¾
Merck 60	10½	a	a	69½
Merck 70	2 9-16	¼	7⅛	69½
Merck 80	⅜	2⅛	3	69½
Monsan 70	23	a	b	92
Monsan 80	13	14½	15⅝	92
Monsan 90	4¾	7⅛	9¼	92
Monsan 100	15-16	3⅜	5⅝	92
Nw Air 20	11½	13¾	b	31⅞
Nw Air 25	6⅞	7⅜	8⅜	31⅞
Nw Air 30	2¾	4¼	5⅛	31⅞
Nw Air 35	b	2 5-16	b	31⅞
Penzz 25	5⅜	6	6¾	25⅜
Penzz 30	1⅛	2⅜	3	25⅜
Penzz 35	b	⅜	1¼	25⅜
Polar 30	11½	12½	13½	41⅜
Polar 35	6¾	8¾	9¾	41⅜
Polar 40	3¼	5½	6⅞	41⅜
R C A 15	12½	12¾	b	27⅜
R C A 20	7½	7⅞	8⅜	27⅜
R C A 25	2⅝	4	4½	27⅜
Sears 60	14	15¼

Palais de justice de Francfort: de façon inattendue, le ravisseur a été maîtrisé et blessé par ses otages

FRANCFORT, Allemagne de l'Ouest (UPI, AFP) — La prise de deux otages survenue mardi au Palais de justice de Francfort a trouvé hier un épilogue aussi bref qu'inattendu: le ravisseur a été maitrisé et blessé par ses deux captifs.

Il s'agit d'un certain Rudi Manz, âgé de 24 ans, qui, armé de deux revolvers, avait fait irruption dans une salle du tribunal où était jugée une affaire de hold-up et avait pris en otages un employé du greffe, Dieter Hoss, 32 ans et un représentant de commerce, Fried Schaffrath, 59 ans, exigeant un million de marks et un avion pour le conduire à Cuba en compagnie de l'accusé, Gerhard Linden (27 ans), accusé de l'attaque d'un transport de fonds à Francfort en 1973. Le butin, qui n'a pas été retrouvé, s'élevait à deux millions de marks.

Manz s'était ensuite réfugié avec ses deux otages dans une pièce voisine de la salle.

Il commit toutefois l'imprudence de demander à ses deux prisonniers de l'aider à pousser un lourd classeur contre la porte. Les deux captifs bondirent sur lui et le désarmèrent; au cours de l'altercation, une balle fut tirée et atteignit le forcené à la hanche. Les policiers n'eurent plus qu'à pénétrer dans la pièce et à le cueillir.

M. Schaffrath a déclaré aux autorités qu'il avait combattu sur le front russe pendant la dernière guerre et qu'il connaissait bien les armes dont était muni leur gardien: l'un des revolvers appartenait à un garde du Palais de justice, qui avait été désarmé par Manz mardi.

La tragédie de Cavalese

"Je n'entendais que mes hurlements"

CAVALESE, Italie (Reuter) — Une adolescente de 14 ans, seule survivante du pire accident de téléphérique qui se soit jamais produit, a relaté hier que c'étaient ses propres cris qui lui avaient fait reprendre conscience, après la chute de la cabine.

"Je ne pouvais pas comprendre pourquoi je n'entendais que mes propres hurlements, a dit Alessandra Piovesana: il n'y avait pas d'autres sons, tout était silencieux, autour de moi."

Les 42 autres passagers étaient tous ou morts ou mourants.

La jeune fille, qui a subi de multiples fractures, se trouve dans un état grave, mais ses médecins estiment que sa vie n'est pas en danger, même s'ils ne peuvent s'expliquer qu'elle ait survécu au désastre.

Elle a déclaré que la cabine, qui n'était plus qu'à 600 pieds environ de la station d'arrivée, vers laquelle elle ramenait des skieurs, avait subitement tangué vers l'arrière.

"Tout le monde s'est mis à hurler, a-t-elle dit, puis ce fut le noir complet."

Onze enfants

Parmi les victimes, dont six seulement n'ont pas été tuées sur le coup et ont succombé à l'hôpital, se trouvent onze enfants.

Les autorités espèrent que la jeune fille pourra apporter des précisions susceptibles de jeter la lumière sur les raisons qui ont provoqué la rupture du câble porteur; le directeur de la compagnie qui exploite le téléphérique a souligné hier que la rupture d'un câble porteur de téléphérique était un accident "absolument incroyable". Il a ajouté que le téléphérique, construit il y a dix ans par une firme italienne, était régulièrement entretenu et n'avait jamais montré la moindre défaillance.

Les débris de la cabine sont gardés par la police en attendant l'arrivée des experts.

L'hypothèse d'un sabotage a été avancée hier par le quotidien "Le Haut-Adige", de Bolzano, pour expliquer la rupture "impossible" du câble porteur, en raison de l'absence d'explications techniques satisfaisantes, tout en soulignant qu'elle est peu vraisemblable.

Deux hypothèses

Les techniciens de la société exploitant le téléphérique de Cavalese ont tenté pour leur part de trouver des justifications techniques et ont formulé deux hypothèses: tout d'abord un accroissement inexpliqué des vibrations pendant la période de freinage, à l'approche de la station, qui aurait pu provoquer la rupture de l'un des quelque 200 fils d'acier formant le câble. Les autres fils pourraient ensuite s'être rompus les uns après les autres, comme dans une réaction en chaîne. La deuxième hypothèse serait une fatigue de l'acier qui aurait diminué la résistance du câble.

Ces deux hypothèses à peine formulées, les représentants de la compagnie les ont qualifiées de hautement improbables: le câble, ont-ils fait valoir, avait été vérifié il y a quelques semaines seulement et avait été trouvé en parfait état. Une simple surcharge ne peut, de plus, suffire à expliquer la rupture, le câble étant capable de supporter des charges dix fois supérieures au poids total de la cabine en pleine charge, avec le chariot porteur de 17.5 tonnes.

Rencontre
avec l'auteur de
Adieu, Babylone





Bagdad. Un enfant juif fait l'apprentissage de la vie, accède à l'âge d'homme. Peut-il faire un choix entre l'archaïsme, la tradition, l'histoire et le modernisme, entre l'antique communauté juive, la culture arabe et un Occident fabuleux aux séductions irrésistibles?
Naïm Kattan, qui est né à Bagdad et qui y a passé son enfance et son adolescence, décrit également dans ce roman les rapports à la fois tendus et affectueux entre juifs et musulmans.

Les Editions La Presse ont le plaisir d'annoncer la présence de Naïm Kattan, auteur d'"Adieu, Babylone", à la Librairie Double Hook, 4174 ouest, rue Ste-Catherine (face à Westmount Square), le samedi 6 mars de 14h à 16h, pour une séance de signature.

les éditions la presse

Points saillants du rapport '75 aux assurés de la compagnie

Alliance
mutuelle-vie

Sommes versées aux assurés ou à leurs bénéficiaires $19 millions

Nouvelles assurances $319 millions

Assurances et rentes en vigueur $2.7 milliards

Actif au 31 décembre $198 millions

Rendement net sur placements 8.14%



Les bureaux du siège social sont maintenant installés dans le nouvel édifice de l'Alliance au 680 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal

Sortez de l'ordinaire!
venez chez
DUPUIS

DRAPS ET TAIES SIGNÉS "J.P. STEVENS"

Des parures de lit douces et élégantes où il fait bon se glisser... tels sont les draps et taies "J.P. Stevens"! Ils sont en tissu 50% coton, 50% polyester au permanent (130 fils au pouce carré). Dupuis vous les offre à bas prix!

MODÈLES A ou B

66 x 104 po.	81 x 104 po.	TAIES
39 x 75 po.	54 x 75 po.	
Valeur de 8.99	Valeur de 9.99	Valeur de 5.99 pai.
7.99 ch.	8.99 ch.	4.99 pai.

A. "Garden Rose". Délicats bouquets de boutons de roses dans des médaillons blancs sur fond pastel. Bordure à volant froncé blanc. Bleu ou jaune.

B. "Sheraton". Superbe motif de roses sur fond de couleur. Bleu, jaune ou beige.

COMPOSEZ 842-6171 ou 842-5151
CENTRE-VILLE TROISIÈME, RAYON 150
ÉGALEMENT AU CARREFOUR LAVAL

SERVIETTES DE BAIN DOUCES ET VELOUTÉES

Voici d'autres créations "J.P. Stevens" conçues pour votre bien-être, en vedette chez Dupuis!

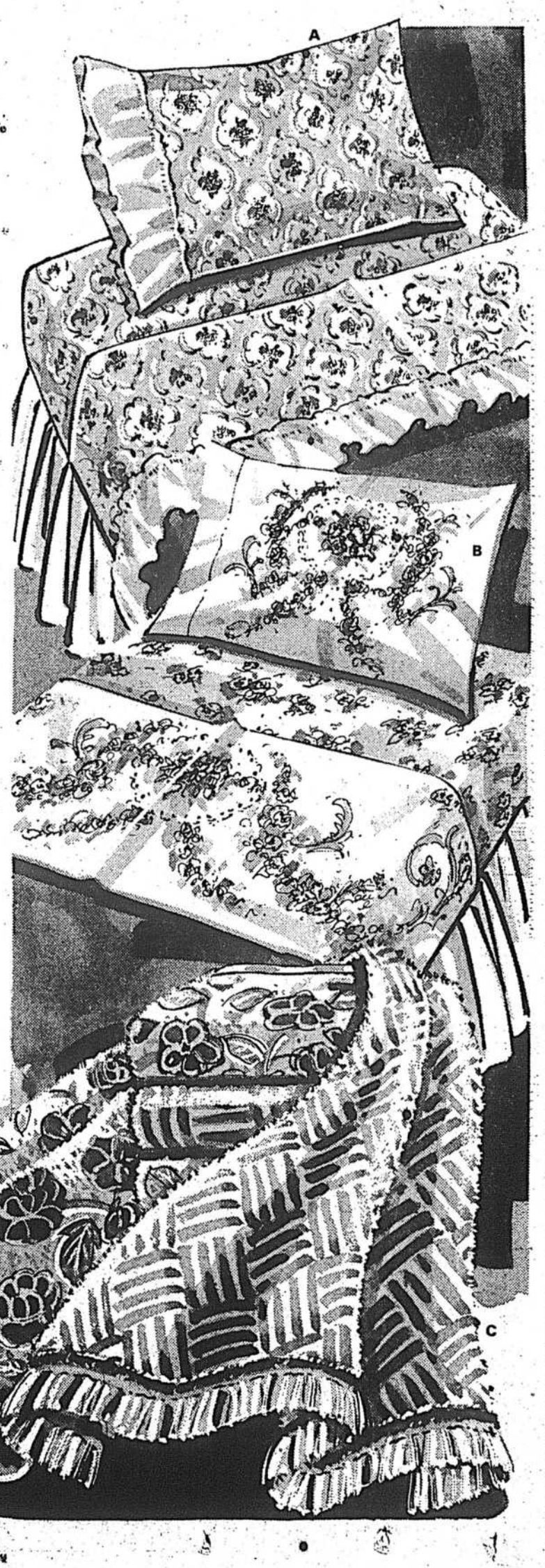
C. "Wayfarer"... Serviettes de bain tissu éponge 100% coton à motif géométrique jacquard texturé et envers bouclé. Tons unis de bleu, or, rose, vert, beige.

SERVIETTE DE BAIN	SERVIETTE DE BAIN	DÉBAR-BOUILLETTE
24 x 44 po.	16 x 26 po.	12 x 12 po.
Valeur de 7.00	Valeur de 4.50	Valeur de 2.00
5.50 ch.	3.50 ch.	1.50 ch.

D. "Linda"... Serviettes de bain tissu éponge 100% coton au riche fini velours. Délicat motif de roses très printanier sur fond de couleur. Tons or, beige/brun, aqua.

SERVIETTE DE BAIN	SERVIETTE DE TOILETTE	DÉBAR-BOUILLETTE
25 x 48 po.	16 x 28 po.	13 x 13 po.
Valeur de 11.00	Valeur de 7.00	Valeur de 3.00
8.50 ch.	5.50 ch.	2.50 ch.

COMPOSEZ 842-6171 OU 842-5151
CENTRE-VILLE — TROISIÈME — RAYON 140
ÉGALEMENT CARREFOUR LAVAL



EN SPECTACLE



Le Portage présente
du 8 mars au 27 mars



THE DIAMONDS
ET EARL HAYWOOD

Le Portage... on s'amuse, on se détend, on vit. Spectacle continu à compter de 20h, trois grandes représentations tous les soirs sauf le dimanche.
Cinq à Sept, on se réjouit en compagnie du Trio Frank Pavan. Sur semaine de 17h à 19h30, sans frais de couverture, ni minimum. Allons-y ce soir!

Hôtel Bonaventure
WESTERN INTERNATIONAL HOTELS
Vos hôtes en voyage avec United Airlines

horaires

cinéma

ARLEQUIN: "Tango macabre": 14:25, 17:55, 21:25. "Bistouri": 12:45, 16:15, 19:45.
ATWATER (cinéma 1): "Taxi Driver": 13:10, 15:10, 17:10, 19:15.
ATWATER (cinéma 2): "Swept away": 19:10, 21:10.
AVENUE: "Dog Day Afternoon": 12:15, 14:30, 16:45, 19:05, 21:20.
BEAVER: "Anomalies": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Sinthia": 13:40, 16:30, 19:20, 22:10.
BERRI: "La flûte enchantée": 14:00, 16:20, 19:00 21:20.
BIJOU: "L'amour en transit": 13:30, 16:50, 20:15. "L'arrière-train . . . siffera 3 fois": 14:50, 18:10, 21:35.
CANADIEN: "Shangai Joe": 13:20, 16:20, 19:15, 22:10. "Filles cannibales": 14:55, 17:50, 20:45.
CHAMPLAIN: "Les dents de la mer": 12:10, 14:20, 16:30, 19:10, 21:35.
CHATEAU (cinéma 1): "Emmanuelle l'antivierge": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CHATEAU (cinéma 2): "Le solitaire du fort Humboldt": 14:55, 18:10, 21:25. "Les chiens de Baskerville": 13:20, 16:35, 19:50.
CHEVALIER: "L'important c'est d'aimer": 12:10, 14:30, 16:45, 19:10, 21:35.
CHOMEDEY: "Le tango macabre": 18:20, 21:45. "Bistouri": 20:00.
CINE-CENTRE (cinéma 1): "Naked over the Fence": 12:20, 15:20, 18:25 21:30. "Stop it, I like it": 13:55, 16:55, 20:00.
CINE-CENTRE (cinéma 2): "Pussy Talk": 12:35, 15:40, 18:45, 21:50. "Sexually yours": 14:10, 17:15, 20:20.
CINEMA DE PARIS: "Conversation Piece": 13:15, 18:20, 17:25, 19:30, 21:35.
CINEMA 7e ART: "L'emmerdeur": 19:45. "La réincarnation de Peter Proud": 21:25.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Tirez sur le pianiste": 20:00.
CLAREMONT: "I will, I will for now": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
COMMODORE: "Tremblements de terre". "La course folle vers Sugarland".
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: "The First Twenty Years of American Cinema": 19:00. "The Black Bird": 21:00.
COTE-ST-LUC: "Shampoo": 14:00, 17:50, 21:00. "The way we were": 15:50, 19:00.
CREMAZIE: "La course à l'échalote": 19:30, 21:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le chat et la souris": 19:30, 21:30.
Salle McLaren: "Le vieux fusil": 19:15, 21:15.
ELECTRA: "Krakatoa à l'est de Java": 12:50 16:50, 20:50. "Les Rangers défient les karatekas": 15:10, 19:10.
ELYSEE: Salle Resnais: "Violence et passion": 19:30, 21:30.
Salle Eisenstein: "Vérités et mensonges": 19:30, 21:30.
EROS: "Pleasure Cruise": 11:45, 14:20, 16:50, 19:25, 21:55. "Girls for Rent": 10:15, 12:45, 15:20, 17:50, 20:25.
EVE: "Contact": 10:00, 12:35, 15:15, 17:55, 20:30. "Flossie": 11:00 13:40, 16:15, 18:55, 21:30.
FESTIVAL: "Gina": 18:05, 19:45, 21:30.
FLEUR DE LYS: "Contes immoraux": 20:05. "La tête de Normande St-Onge": 18:05, 21:50.
GRANADA: "La trahison se paie cash". "Les durs": à compter de 18:05.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Le solitaire du fort Humboldt". "Terreur sur le Britannique": à compter de 19:40.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Emmanuelle l'antivierge".
JEAN-TALON: "Krakatoa": 18:00, 21:40. "Le monstre de l'île en feu": 20:15.
KENT: "Killer Force": 13:30 15:20, 17:15, 19:10, 21:00.
LA SCALA: "La tour infernale": 13:30, 16:45, 20:30.
LAVAL (cinéma 1): "Adieu poulet": à compter de 19:00.
LAVAL (cinéma 2): "Emmanuelle l'antivierge": à compter de 19:30.
LAVAL (cinéma 3): "Killer Force": à compter de 19:00.
LAVAL (cinéma 4): "La trahison se paie cash". "Plein la gueule": à compter de 18:50.
LAVAL (cinéma 5): "Le solitaire du fort Humboldt". "Terreur sur la Britannique": à compter de 18:00.
LONGUEUIL: "Le monstre de l'île en feu": 19:40. "La terreur du volcan": 21:20.
MAISONNEUVE: "Shangai Joe": 19:15, 22:10. "Filles cannibales": 20:45.
MAJESTIC: "Le bal des vaudous": 21:00. "Le spectre d'Alan Poe": 19:30.
MERCIER: "La course à l'échalote": 19:30, 21:20.
MIDI-MINUIT: "Le sexe qui parle": 12:40, 15:40, 18:40, 21:40. "Avortement clandestin": 14:15, 17:15, 20:05.
MONKLAND: "3 days of the Condor": 13:10, 17:05, 21:15. "Mahogany": 15:10, 19:20.
OUTREMONT: "Idaho Transfer": 19:30. "Smile": 21:30.
PALACE: "Breakheart Pass": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PAPINEAU (cinéma 1): "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole": 14:40, 18:05, 21:30. "Kara-tigresse aux mains d'acier": 13:05, 16:35, 20:00.
PAPINEAU (cinéma 2): "Le crime de l'Orient Express": 12:45, 16:55, 21:00. "La flambeuse": 14:55, 19:05.
PARADIS: "Le despote cruel": 18:30, 22:00. "La fureur de vaincre": 20:15.
PARC: "Krakatoa à l'est de Java": 19:00. "Les Rangers défient les karatekas": 21:20.
PARISIEN (cinéma 1): "Adieu poulet": 13:40, 15:40, 17:40, 19:40 21:40.
PARISIEN (cinéma 2): "Inserts": 12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:20.
PARISIEN (cinéma 3): "Emmanuelle l'anvierge": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (cinéma 4): "Histoire d'Adèle H": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
PARISIEN (cinéma 5): "Rol Stewart in London concert": 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.
PIERROT: "Histoire d'O": 13:10, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
PIGALLE: "Serre-moi contre toi, j'ai besoin de tes caresses": 13:15 16:30, 19:45. "Au lit, il faut du ressort": 14:45, 18:00, 21:15.
PLACE DU CANADA: "The Magic flute": 19:00, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (grand cinéma) "One Flew over the Cuckoo's nest": 12:05, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Dog Day Afternoon": 13:10, 15:35, 18:00, 20:30.
PLAZA: "Krakatoa": 18:00, 21:40. "Le monstre de l'île en feu": 20:15.
PUSSYCAT: "Dirty Pool": 12:00, 15:00, 17:40, 20:30. "Hollywood Babylone": 13:15, 16:00, 19:00, 21:45.
REGAL: "Tremblements de terre". "La course folle vers Sugarland".
REX: "Opération Lady Marlene": 18:00. "Le blanc, le jaune, le noir": 19:30. "Le Canardeur": 21:20.
RITZ: "Le tango macabre": 18:10, 21:45. "Bistouri": 20:00.
RIVOLI (cinéma 1): "Adieu poulet": 12:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
RIVOLI (cinéma 2): "La trahison se paie cash": 13:20, 17:20, 21:20. "Les durs": 15:40, 19:35.
SAINT-DENIS: "Les insectes de feu": 14:45, 18:10, 21:35. "Tombe les filles et tais-toi": 13:20, 16:45, 20:10.
SEVILLE: "Jaws" 12:40, 14:50, 17:00, 19:05, 21:15.
SNOWDON: "Man in the Glass Booth": 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
VAN HORNE: "Romantic Englishwoman": 12:30, 14:35, 16:40, 19:45, 20:50.
VERDUN: "Les insectes de feu": 20:00. "Nevada Smith": 18:10, 21:50.
VERSAILLES: Salle rouge: "Le solitaire du fort Humboldt". "Les chiens de Baskerville": à compter de 18:25.
Salle bleue: "Emmanuelle l'antivierge": à compter de 19:30.
VIAU: "Un sacré zizi". "Votre plaisir mesdames".
VIDEOGRAPHE: "Les femmes dans la grève de l'amiante": 20:00.
VILLERAY: "Un génie, deux associés, une cloche": 19:00, 21:10.
WESTMOUNT SQUARE: "Sunshine Boy": 13:10, 15:05, 17:00, 19:00, 21:05.
YORK: "Barry Lyndon": 13:30, 17:30, 20:30.

théâtre

CENTAUR 2 (453, St-François-Xavier)

THEATRE/CRITIQUE

"Evangéline deusse", pour "navigueux" du temps et de l'espace

EVANGELINE DEUSSE d'Antonine Maillet. Mise en scène: Yvette Brind'Amour. Décor: Robert Prévost: Costumes: François Barbeau. Eclairages: Louis Saraillon. Avec Paul Guèvremont (Le Stop), André Cailloux (Le Rabbin), Viola Léger (Evangéline) et Guy Provost (Le Breton). Hier soir, au Rideau Vert. Jusqu'au 17 avril.

par Jean-Paul BROUSSEAU

Antonine Maillet et son "Evangéline deusse", c'est un coup au coeur.

Dans un petit parc, autour d'un érable et à l'ombre des gratte-ciel de Montréal, elle a planté ses "exilés": un Breton à 50 ans de sa Bretagne, un vieux du Lac Saint-Jean qui pousse à Evangéline son histoire de Maria Chapdelaine contre le souvenir de ses barachois, de ses anses et de la déportation, puis un Juif, qui a perdu sa femme à Montréal, ses fils dans les camps de la mort des nazis et ses parents en Pologne, et qui s'exclame: "C'est trop grand, le monde!..."

A travers quatre saisons comme nous les connaissons, ce quatuor s'échangera tout le temps et tout l'espace de chaque vie, découvrant que le langage sonne différent seulement pour être pareil, et que ce qui unit finalement, ce qui abolit toute différence, c'est d'être "natif né d'ici-bas".

Viola Léger "vole" le spectacle, mais d'une façon si douce qu'elle est gênée quand le public l'applaudit à son entrée en scène — ce que je n'ai vu qu'à New York pour des acteurs que les gens adulent.

Le "Breton" de Guy Provost est guilleret. Il n'a pas 80 ans, il est... octogénaire. Le bérêt lui sied, il trouve au fond de la Bretagne des mots comme au fond de l'Acadie. Il continue à sculpter dans le bois une petite goélette; c'est "Evangéline", peut-être "Evangéline deusse", pour des êtres qui sont des "navigueux".

André Cailloux campe le rabbin. C'est lui qui détermine qu'après tout, tout ce qui sépare le "pays" du Breton et celui de l'Acadienne, ma foi!, mais ce n'est que l'Atlantique. Il vient "de partout", mais s'en va en Israël, "les pays chauds" de l'Acadienne. Cette fois, il ne passera pas par New York.

Paul Guèvremont (le Stop, parce qu'il a comme emploi de "traverser" le monde — entendre: aider les écoliers à traverser la rue), vient, pour l'Acadienne, de la "Côte Nord" — de quoi le "prendre pour un Sauvage!" A la saga d'Evangéline, il oppose l'histoire ("rien qu'une histoire") de Maria Chapdelaine qui refusa de s'expatrier "aux Etats".

Le texte est d'une telle densité... philosophique qu'après avoir pouffé, le public, ici et là, avale silencieusement sa salive pour digérer le coup. Mais ailleurs, il y a de quoi rouler sous son siège. Parle-t-on de tourtière qu'Evangéline marmonne: "... c'tte cochonnerle-là!" Une parente à elle va-t-elle à Montréal qu'elle ne manque pas de recommander: "R'venez pas en parlant joual!"

Yvette Brind'Amour, dans la mise en scène, s'en est occupé finement. Il n'y a pas un mot d'échangé quand Evangéline, un jour retourne au petit parc. Le Breton lui baise cérémonieusement la main, et elle le laisse faire. Le rabbin s'incline pareillement, mais ça n'est plus qu'à moitié vrai. Et quand Tremblay du Lac Saint-Jean veut singer à son tour, elle retire sa main, et lui donne deux petites tapes sur l'épaule. Tout est là.

L'érable du décor change avec les saisons, et le public, rien qu'à ça, pousse des oh! et des ah!

Je m'avise qu'il faut bien de l'anecdote pour rendre compte d'une création théâtrale dont la profondeur ultime atteint au ton de la méditation la plus vaste et la plus belle sur l'inanité des espaces qui séparent les lieux de naissance, et sur la légèreté du temps, toujours pareil à lui-même.

Car au-delà d'une pièce-éloge à la vieillesse, Antonine Maillet réfléchit sur le sens de l'expérience. Ce qui est dit est indicible ici, et ce qui est tacite en scène brille comme le soleil — ou comme la lune, selon le moment et l'humeur. Errance, exil, déportation, dépaysement, Maillet nous dit que le monde est petit et que nous venons "de partout".

Voilà pourquoi les goélands feront à Evangéline l'honneur de quitter leurs rivages pour la suivre à Montréal, même et surtout si elle ne parle pas des pigeons comme le ferait saint François d'Assise. Car la sagesse des oiseaux ne s'accommode que de l'authenticité de ceux qui ont vécu pour la trouver. Parler "en grandeur", c'est finalement parler pour ne rien dire. Car voilà une oeuvre-abîme.

Et tout ça avait commencé sur un morceau des "Fantasies-tücke" ("Pièces des fantaisie" ou, mieux, "Pièces fantastiques") de Schumann qui s'appelle "Au soir"...

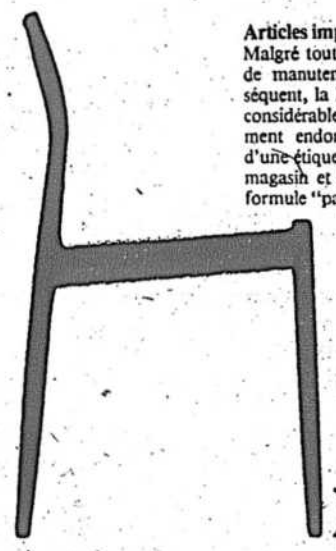
(suite à la page D 5)

La Maison Danoise présente:

son solde spécial place nette.

L'année dernière, la Maison Danoise commandait un nouveau système de rayonnage pour son entrepôt. Elle vient de le recevoir, sans avertissement. Par conséquent, une grande partie des meubles entreposés doit être amenée dans la salle d'exposition. Et comme la salle d'exposition est pleine, il n'y a qu'une solution. Faire place nette. D'où son grand solde spécial de modèles exposés, d'articles imparfaits et de fins de séries.

Modèles exposés - rabais de 10 à 15%
Il s'agit de beaux meubles de démonstration tenus couramment en stock. A l'exception des marques H.U. et Fredericia Stolefabrik, tout ce qui est normalement exposé est offert à rabais de 10 à 15 pour cent. Ces meubles sont à l'avant du magasin et portent une étiquette blanche.



Articles imparfaits - rabais de 30%
Malgré toutes nos précautions, les accidents de manutention sont inévitables. Par conséquent, la Maison Danoise offre des rabais considérables sur de nombreux articles légèrement endommagés. Ces meubles marqués d'une étiquette verte se trouvent au centre du magasin et se vendent uniquement selon la formule "payez et emportez."

Fin de séries - à prix sacrifiés
Il n'y a pas si longtemps, la Maison Danoise vous a présenté un solde géant de fins de séries. Tous les articles n'ont pas été vendus à ce moment-là et c'est pourquoi nous vous en présentons à nouveau. Les rabais varient, mais tous sont considérables. Ces meubles se trouvent à l'arrière du magasin, portent une étiquette jaune et se vendent uniquement selon la formule "payez et emportez".

Notre plus grand solde de tous les temps!

Ouvert le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h. Le samedi jusqu'à 17h.
La nouvelle salle d'exposition de la Maison Danoise est située au 1480, route Transcanadienne, à l'est du boulevard des Sources.
Téléphone: 332-9446.

LA MAISON DANOISE

SAM the Record Man
LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU DISQUAIRE AU CANADA

Samedi 13 mars, 9 h a.m. seulement



2.99 MICROSILLONS STÉRÉO EMBALLAGE ORIGINAL SCELLÉ Pr. cour. $7.29
HARMONIUM
Aujourd'hui, Je dis bonjour à la vie — Attends-moi et 6 autres. Quantité limitée — Un par adulte.

Lundi 15 mars, 9h30 a.m. seulement



2.99 MICROSILLONS STÉRÉO EMBALLAGE ORIGINAL SCELLÉ Pr. cour. 7.29
HARMONIUM
"Les Cinq Saisons" Vert — Depuis l'automne et autres — Quantité limitée — Un par adulte.



CAT STEVENS
"Numbers" — Banapple Gas — Drywood et 7 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 4.49



BOULE NOIRE
Dis-le moi — Je suis en amour et 8 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99



GARY WRIGHT
"Dream Weaver" Love Is Alive — Blind Feeling et 7 autres.
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99



CAT STEVENS
"Greatest Hits" Peace Train — Another Saturday Night et 10 autres.
CHEZ SAM SEULEMENT 4.49



PIERRE NADEAU
"Extra-ordinaire" Marie Louise — York Hotel Blues et autres.
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99



GENESIS
"A Trick Of The Tail" Dance On A Volcano — Ripples et 6 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99



KISS
"ALIVE" Hotter Than Hell — Parasite et 14 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 4.99



KATE & ANNA McGARRIGLE
Complainte pour Ste-Catherine — Heart Like A Wheel et 10 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99



FLEETWOOD MACK
Say You Love Me — Sugar Daddy et 9 autres
CHEZ SAM SEULEMENT 3.99

POINTES DIAMANT C'EST PLUS SÛR
Garantie entière d'un an chez SAM seulement 3.99
Des pointes fines comme un laser à Sam lui-même

ATTENTION
Fervents de musique classique et jazz! VASTE CHOIX DE DISQUES A BAS PRIX, DISQUES SIMPLES ET COFFRETS. 3.99 le disque
Ces 9 disques seront offerts au prix annoncé jusqu'à l'épuisement de la marchandise. Vend. 12 mars, Sam. 13 mars, lundi 15 mars, un de chacun par client.

OUVERT
LUNDI - MERC.: 9 h 30 à 6 h
JEUDI et VEND.: 9 h 30 à 9 h
SAMEDI: 9 h à 5 h

399 ouest, rue SAINTE-CATHERINE

avis légaux • appels d'offres • soumissions

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES et adressées au «Directeur des Services administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 4e étage, Edifice de la douane, 189, rue Prince William, C.P. 7350, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick» et portant la mention «SOUMISSION POUR RÉNOVATIONS DU QUAI, NEWCASTLE, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND, NOUVEAU-BRUNSWICK» seront reçues jusqu'à 15 h (H.A.A.) le mercredi 31 mars 1976.

On peut se procurer la documentation nécessaire moyennant un dépôt de $100 sous forme de chèque VISÉ libellé à l'ordre du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA en s'adressant au

Directeur des services administratifs,
Ministère des Travaux publics du Canada
189, rue Prince William, Saint-Jean, N.B.

et on peut l'examiner aux bureaux suivants:

Association de la construction de Saint-Jean,
394, av. Rothesay, Saint-Jean, N.-B.
Association de la construction de Moncton,
341, rue Collishaw, Moncton, N.-B.
Association de la construction de Fredericton,
364, rue York, Fredericton, N.-B.
Association de la construction de la Nouvelle-Écosse,
5450, rue Cornwallis, Halifax, N.-E.
Association de la construction de l'I.P.-E.,
C.P. 728, Charlottetown, I.P.-E.
Association de la construction de Toronto,
1, av. Sparks, Willowdale, Ontario.
Association de la construction de Montréal,
4970, Place de la Savane, Montréal.
Ministère des Travaux publics,
1190, rue Barrington, Halifax, N.-E.
Ministère des Travaux publics,
2001, rue University, Montréal.
Ministère des Travaux publics, Succursale Havre Champlain, Anse-aux-Foulons, Qué.
Ministère des Travaux publics,
25, rue St. Clair est, Toronto, Ontario.

On remboursera les soumissionnaires du dépôt versé sur réception, dans les 30 jours suivant l'ouverture des soumissions, de la documentation en bon état.

Pour être étudiée, toute soumission doit être présentée au moyen des formulaires offerts par le ministère et s'accompagner des sommes selon que le précise la documentation.

On ne s'engage à accepter ni l'offre la plus basse ni aucune des autres offres faites.

J. FARRELL
Dir. des services administratifs

Transports Canada / Transport Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS RÉGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Val d'Or: CONTRAT DE NETTOYAGE POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS À L'AÉROPORT DE VAL D'OR, VAL D'OR, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175 C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9, (636 3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 31 mars 1976.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25,000 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une réunion d'information sera tenue lundi le 22 mars 1976 à 13:30 heures, heure normale de l'est, au bureau du Directeur de l'aéroport de Val d'Or, au 2e étage de l'Édifice des Opérations, Val d'Or, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports aériens
Ministère des Transports
Aéroport int. de Montréal
Le 3 mars 1976

Cité de Verdun

SOUMISSIONS POUR UN (1) CAMION DE 8000 LB P.B.V. À CABINE D'ÉQUIPE

Des soumissions sont demandées pour fournir et livrer un (1) camion de 8000 lb P.B.V. à cabine d'équipe, modèle 1976 du type "Pick-up", et seront reçues par le Greffier de la Cité à son bureau, à l'hôtel de Ville, 4555, Avenue Verdun, Verdun, Que. H4G 1M4 jusqu'à 9:45 heures de l'avant-midi le 22 mars 1976, pour être ouvertes à 10:00 heures a.m. le même jour en la salle du Comité Général, chambre 302.

Les formules de soumissions et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur Municipal, chambre 207 à l'adresse précitée. Chaque soumission doit être accompagnée: d'un chèque visé payable à la Cité de Verdun pour un montant de $500, et doit être déposée dans une enveloppe scellée fournie à cette fin.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.N. Lefebvre
Greffier

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES:
SEBJ 76-0455
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi, le 25 mars 1976
Fourniture de dix-sept (17) semi-remorques avec benne basculante.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX-SEPT MILLE DOLLARS ($17,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR. 60269 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 30 mars 1976
Divers endroits dans la Province de Québec
POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS, CHÂSSIS ET CABINE D'ÉQUIPE, PBV
10,000 LB

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC.
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS
Montréal, le 3 mars 1976

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0535
DATE DE FERMETURE
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi le 25 mars 1976
Produits chimiques pour système à l'uréthane-mousse et préservatif de bois.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000). chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR. 60272F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 30 mars 1976
Divers endroits dans la Province de Québec
POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS, CHASSIS ET CABINE PBV
10,000 LB

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS
Montréal, le 2 mars 1976

LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSION:
CONTRAT No 301

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au Greffier, 4139 boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, Qué., seront reçues jusqu'à 16:00 heures le 15 mars 1976, pour la construction d'égouts et d'aqueduc (égout pluvial: 1,800 pi. lin.; aqueduc: 900 pi. lin.; égout sanitaire: 900 pi. lin.)

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville, M. Wm. J. Arthurs. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en s'adressant au Bureau de l'Ingénieur de la Ville, 2121 Trans Canada Highway, Suite 402, Dorval, Qué.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux contracteurs qui ne soumissionnent pas à condition que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune sorte envers le ou les d'aucuns sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthurs, Ing.
Ingénieur de la Ville

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
SOUMISSION
RECONSTRUCTION DES MURS EXTÉRIEURS DU MANOIR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE À MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES
AVIS AUX ENTREPRENEURS

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, recevra jusqu'à 16:00 heures, heure de Montréal, VENDREDI le 2 AVRIL 1976, des soumissions pour la reconstruction des murs extérieurs du Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Les entrepreneurs intéressés trouveront les conditions du présent appel d'offres, disponibles chez:

ADDEN-DACIE LTÉE
Système d'Information pour la Construction
666 ouest, rue Sherbrooke, suite 2007
Montréal, Qué. H3A 1E8

Ils pourront aussi téléphoner à (514) 284-1034 tous frais virés pour que les documents ci-haut mentionnés, leur soient envoyés par courrier spécial.

Ces soumissions devront être scellées et remises au Curé, au PRESBYTÈRE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, au 5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce, en 2 copies. Chaque soumission devra être faite sur la formule officielle du devis et être accompagnée d'un chèque de dépôt ou d'une garantie de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00).

Ce chèque de dépôt ou cette garantie de soumission devront être faits à l'ordre de LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, le chèque devra être visé par une banque canadienne ou par une caisse populaire.

Toute soumission non accompagnée d'un tel chèque ou de garantie de soumission et non présentée sur la formule officielle sera rejetée.

La Fabrique ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DUPUIS ET MATHIEU
ARCHITECTES

AVIS

Avis est donné que Fernand Croteau, 1533 St-Esprit no 1, Sherbrooke, détenteur du permis ou de l'attestation no M-505081 D-001 catégorie entrepreneur région 5, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Marcel Henri, 905 Veilleux, Sherbrooke, catégorie entrepreneur region 5, conformement aux dispositions de l'article 2.39.1 du reglement 20.

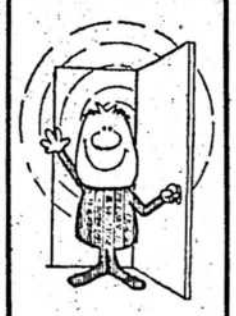
Tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.

1ère parution, le 11 mars 1976.

AVIS

AVIS est donné que VAZKO PANOSSIAN journaliste et écrivain, résidant au 130 rue de La Barre, app. 901, cité de Longueuil, Québec, fera une demande au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour changer son nom en celui de VOSCO VAROUJEAN. Ce changement bénéficiera aussi à son epouse, MARIE PAULINE HUGUETTE GENEST, demeurant à la même adresse.

MONTRÉAL, ce 9 mars 1976
Le procureur du requérant,
JACK B. BOBBROVE, c.r.



Une mine d'or! Les aubaines des **PETITES ANNONCES** **285-7111**



ne manquez pas le bateau
utilisez les
petites annonces
la presse
285-7111

La mode du jour

TRIO-PRINTEMPS

PATRON IMPRIMÉ



9245
34-48
par Marian Martin

Veste, blouse et jupe. Patron imprimé 9245: tailles dames 34 (buste 38, hanches 40); 36 (buste 40, hanches 42); 38 (buste 42, hanches 44); 40 (buste 44, hanches 46); 42 (buste 46, hanches 48); 44 (buste 48, hanches 50; 46 (buste 50, hanches 52); 48 (buste 52, hanches 54).

TAILLES 10½ — 20½

UN DOLLAR ($1.00) (pas de timbres, s.v.p.) pour chaque patron et quinze cents (.15) par patron pour courrier de première classe et manutention spéciale. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse.

TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMÉRO DE CODE POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Écrire à Alice Brooks, Service des Patrons LA PRESSE, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1P 4P7.

Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de mode.

MISEZ GAGNANT!

PATRON IMPRIMÉ



7229
par Alice Brooks

Vous pourrez facilement l'harmoniser à vos pantalons, robes et jupes.

LA FAVORITE DES DERNIÈRES CRÉATIONS

Veste bien enveloppante à motif piqué et ceinture à nouer. Crochet de laine peignée au point coquille facile. Patron 7229: tailles 8-18 comprise.

UN DOLLAR ($1.00) (pas de timbres, s.v.p.) pour chaque patron et quinze cents (.15) par patron pour courrier de première classe et manutention spéciale. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse.

TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMÉRO DE CODE POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Écrire à Marian Martin, Service des Patrons LA PRESSE, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1P 4P7.

Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de mode.

LA PRESSE PUBLIE plus de petites annonces que tous les autres quotidiens français de Montréal ENSEMBLE!

PLOUK



"Regarde un peu ça!... Il porte même un uniforme!"

décès
REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

BAIGNEE (Jeanne)
A Vimont, Laval, le 10 mars 1976, à l'âge de 72 ans, est décédée Jeanne Baignée, épouse en 1ères noces de feu Alma Bricault et en 2èmes noces de feu Jean-Louis Gigout. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude, André et Roland. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1856, boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

BEAULIEU (Berthe)
A Montréal, le 10 mars 1976, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Ernest Beaulieu, née Berthe Fortier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Millo Gilberte)
A Outremont, le 8 mars 1976, est décédée Mlle Gilberte Bédard, directrice du personnel, Institut Bruchési. Elle laisse dans le deuil son beau-frère, M. Marcel Gamache, une nièce, Mme Lise Gamache-Bolduc. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 11 courant, à 11 h a.m., en l'église St-Viateur d'Outremont. Inhumation au cimetière de Rigaud.

BERGERON (Bertrand)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Bertrand Bergeron, époux d'Yvette Héroux. Il laisse dans le deuil sa fille Raymonde. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 10 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Wilfrid)
A Saint-Laurent, le 9 mars 1976 à l'âge de 88 ans est décédé M. Wilfrid Besner, époux d'Aurore Leduc. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers,
4780, rue de Salaberry
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Clet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BOYER (Alfred)
A Ville St-Pierre, le 9 mars 1976, à l'âge de 74 ans, est décédé Alfred Boyer, époux de May Lalonde. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1750, rue Notre-Dame,
angle 18e Avenue,
Lachine,
pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Montreal Memorial Park pour incinération.

BISSONNETTE (Adrienne)
A l'hôpital Royal Victoria, le 9 mars 1976 à l'âge de 72 ans, est decédée Mme Eugène Bissonnette, née Adrienne Ménard, outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Mme Guy Brunet) et son fils Jean-Guy (Rollande Dufour). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Reid et Fils Inc.
35, boul. Normand
Châteauguay
à 13h45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Châteauguay, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

BORDELEAU (Gaston)
A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 8 mars 1976, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédé M. Gaston Bordeleau, époux de Dolorès Cossette, demeurant à St-Stanislas-de-Champlain. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Martine et Marie-Claude, de St-Stanislas, son frère Paul-Emile, frère de St-Gabriel-de-Champlain, ses soeurs: Elizabeth et Françoise, de Montréal, ses beaux-frères: Eldège, de Trois-Rivières, et Yvon, de St-Stanislas; plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Marcel Doré
de St-Stanislas,
pour se rendre à l'église de St-Stanislas, où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Marcel)
A Montréal, le 9 mars 1976 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Marcel Brunet, gérant de la succursale de Montréal de Vachon Inc., ex-président de Loisirs St-Eusèbe. Outre son épouse, née Béatrice Lussier, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre, époux de Jeannine Quintin, sa fille Monique, épouse d'André Deslauriers, ainsi que 5 petits-enfants: Johanne, Jocelyn, Jean-Marc Brunet, Ginette et Robert Deslauriers: Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Henri)
A Montréal, le 9 mars 1976 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Corbeil, époux d'Irène Gauthier. Il laisse dans le deuil une soeur, Mme veuve Rebecca Charbonneau, 2 frères: Edouard, Zénon, époux d'Hélène Lamarche. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis de décès
reçus après les heures de tombée

BOUCHER (Joséphine)
A St-Hilaire, le 10 mars 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Antonio Boucher, née Joséphine Duchêne. Elle laisse dans le deuil un fils Lionel, époux de Jeannine Percault, 3 petits-fils Yvan, Denis et André, 3 belles-soeurs Jeanne Brault, Yvonne Boucher et Yvette Query. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Hilaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Joseph)
A Buckingham, le 9 mars 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Desjardins, époux d'Aurore Bourgeois, frère d'Yvonne (Mme Marcel St-Pierre), de Montréal, Thérèse (Mme Arthur Bisson), de Val-d'Or, Jacqueline (Mme Paul Brunelle), de Longueuil, Yolande (Mme Paul Eagen), de Laval, Huguette (Mme Réo Harding), de Beloeil et René, de Val-d'Or. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est,
rue Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église Notre - Dame - de - Pontmain, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

Hommage à Sir Val Duncan



SIR VAL DUNCAN

On célèbre aujourd'hui à l'Abbaye de Westminster un service commémoratif pour Sir Val Duncan qui fut l'un des grands artisans de l'aménagement des chutes Churchill, au Labrador. Nous reproduisons ci-dessous le texte que le banquier et financier Edmond de Rothschild a fait parvenir au "Times" de Londres à son sujet.

"Votre notice nécrologique de Sir Val Duncan faisait état de quelques-unes des grandes entreprises auxquelles il avait été associé du fait qu'il était à la direction de la société Rio Tinto Zinc. Beaucoup de ses initiatives n'ont fait que concrétiser les célèbres paroles de sir Winston Churchill à propos de l'exploration et de la mise en valeur du Labrador. "Une entreprise digne de l'Empire mais pas impérialiste". "L'idéal de sir Val a toujours été tempéré par son réalisme, et il était on ne peut plus conscient du respect des questions primordiales: équité envers tous ceux avec lesquels il négoçiait, une honnêteté scrupuleuse, et une compréhension des conséquences pour l'écologie de tout projet qu'il concevait.

"Ces traits caractéristiques sont apparus en particulier dans sa contribution à la British Newfoundland Corporation (Brinco) et dans l'aménagement des chutes Churchill. Lorsque nous avons survolé, lui et moi, ce territoire presque inexploré du Labrador en 1954, il s'est rendu compte de l'immensité du travail préliminaire nécessaire pour mener cette entreprise à bonne fin, qui devait se révéler l'une des plus gigantesques réalisations de l'entreprise privée.

"Le fait que le projet ait été achevé un an d'avance sur les délais prévus et en respectant les devis initiaux de plus d'un milliard de dollars porte témoignage des éminentes qualités de gestionnaire de sir Val Duncan. Il y a eu beaucoup de difficultés par moment dans les négociations avec les gouvernements en cause, au sujet des litiges sur les frontières et des problèmes locaux, mais l'habileté qu'il a démontrée à la table de conférence et son tact infini ont permis de surmonter ce qui apparaissait à l'époque des problèmes presque insurmontables.

"Nous qui avons eu cet immense honneur d'avoir été ses collaborateurs, nous remémorerons toujours avec gratitude son infinie amabilité, sa bonne humeur et sa générosité de coeur."

Edmond de Rothschild

POUR PLACER UNE PETITE ANNONCE
285-7111
la presse

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse
JEUDI
11 MARS 1976

COUSINEAU (Madeleine)
A Dayville, Conn., le 9 mars 1976 à l'âge de 52 ans, 11 mois est décédée Madeleine Labrèche, épouse d'Emile Cousineau. Elle laisse cinq enfants: Lise (Mme Julian Paley), Carole, Suzanne, Pierre et Richard; son père et sa mère, M. et Mme Roméo Labrèche, ainsi qu'une petite-fille, Lisa. Elle laisse également un frère et quatre soeurs. Inhumation vendredi le 12 mars 1976 à 10h30 a.m. au cimetière de Côte-des-Neiges. Direction funéraire: Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent.

CUERRIER (Emile)
A St-Polycapre, le 10 mars 1976, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Emile Cuerrier, époux de feu Marguerite Besner. Les funérailles auront lieu samedi après-midi de 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
48, rue Ste-Catherine,
St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de St-Polycarpe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

DesROSIERS (Rolland)
A Pierrefonds, le 10 mars 1976, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Rolland Desrosiers, époux d'Eileen Hogan. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, Robert et Anne (Mme Edgar Roberts). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16114 ouest, boul. Gouin,
pour se rendre à l'église St-David, de Pierrefonds, où le service sera célébré à 2h p.m., et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

DORAY (Arthur B.)
A Outremont, le 9 mars 1976, est décédé M. Arthur B. Doray, pharmacien de la rue St-Denis, époux d'Yvonne Hainault. Il laisse dans le deuil ses enfants: Dr Bernard H. Doray, époux de Lucette Lord, Dr Jacques Doray, époux de Yolande Lapierre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1111, rue Laurier ouest
à 10 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Annette)
A Montréal, le 8 mars 1976, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Pamphile Fortier, née Annette Gohier. Elle laisse dans le deuil 8 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.


AJOUTEZ UNE PLUME
À VOTRE CHAPEAU AVEC
LES PETITES ANNONCES
la presse
285-7111

McKENNA
1851 125 1976
CÔTE DES NEIGES
Fleuristes
731-4992

FRASCATORE (Laura)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 74 ans, est décédée Laura Alvino, épouse de Giuseppe Frascatore, demeurant boul. Louis - Hippolyte - Lafontaine. Elle laisse dans le deuil sa fille Maria ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GERMAIN (Antoinette)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 80 ans, est décédée Antoinette Grenon, épouse de feu René Germain. Elle laisse un frère Paul Grenon, ses soeurs Mme Jeannette Charlebois, Mme Angéline Côté et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (Charles-Hervé)
A Montréal, le 7 mars 1976, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Charles-Hervé Jetté, ingénieur civil, époux de Jeanne Archambault. Il laisse dans le deuil, 2 soeurs: Alice (Mme Paul-G. De Tonnancourt), Thérèse (Mme veuve Franchère Pépin), son beau-frère, le major Paul-G. De Tonnancourt, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu mardi le 9 mars, à 2h p.m., en la paroisse St-Viateur d'Outremont. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

LACOMBE (Fernand)
A Valleyfield, le 10 mars 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Lacombe, époux de Thérèse Tremblay, demeurant 172, rue Dufferin, Valleyfield. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils Inc.,
212, rue St-Laurent,
Valleyfield,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 2h p.m., et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis font priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LABINE (Gilberte)
A Longueuil, le 9 mars 1976, à l'âge de 66 ans et 10 mois, est décédée Mme Fernand Labine, née Gilberte Desroches. Elle laisse dans le deuil 3 soeurs: Sr Camille (Laurence) et Sr Marie-Marthe, des Soeurs de St-Nom-de-Jésus-et-de-Marie, ainsi que Mme Bernard Allard (Gertrude), 5 frères: Fr. Ulric, Clerc de St-Viateur, Léon, Maurice, Hervé et Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.,
505 boul.
Curé-Poirier ouest
Longueuil
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LACHANCE (Ovide)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Ovide Lachance, époux de feu Aurore Pelletier. Il laisse dans le deuil sa fille Yvette (Mme Marcel Perreton), son fils Dr Robert Lachance, époux de Shirley McGarr, ses petits-enfants: Michelle, Sylvie, Nathalie ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4201, rue Hochelaga
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LACHANCE (Laurent "Pit")
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Laurent (Pit) Lachance, époux de Simone Linteau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil une fille, Lise, 2 fils: Claude, époux d'Huguette Sauvé et Pierre, époux de Lucie Bombardier. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


FAIRE ÉQUIPE AVEC
LES PETITES ANNONCES,
C'EST UN PLACEMENT SÛR
la presse
285-7111

POUR
PLACER UNE
PETITE ANNONCE

285-7111
la presse

LACROIX (Joseph-Pacifique)
A St-Augustin-des-Deux-Montagnes, le 10 mars 1976 à l'âge de 72 ans, est décédé subitement M. Joseph-Pacifique Lacroix, retraité de la police de Montréal, époux d'Hermeline Binette, père adoptif de Léo Deslandes, propriétaire du restaurant chez Léo Diner, demeurant 148 Petit-Brûlé, St-Augustin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache,
à St-Eustache,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

LALONDE (Marie-Alma)
A Dorion, le 10 mars 1976 à l'âge de 83 ans est décédée Mme Marie-Alma Lalonde, mère de Jeannette. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité, de Dorion, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé de 5 à 7h.

LAPIERRE (Aldéric)
A Valleyfield, le 10 mars 1976 à l'âge de 74 ans est décédé M. Aldéric Lapierre, époux d'Olivine Dubois, demeurant 8, East Park, à Valleyfield. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils Inc.,
281, rue Danis,
Valleyfield,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bellerive,
où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Joseph-Maurice)
A Rivière-des-Prairies, le 9 mars 1976 à l'âge de 80 ans est décédé M. Joseph-Maurice Lazure, époux de Rosanna Fournier. Il laisse un frère, Thomas Lazure, une soeur, Mlle Béatrice Lazure. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8671, boul.
Rivière-des-Prairies,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Paul-Henri)
A Montréal, le 8 mars 1976, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Paul-Henri Leboeuf, garagiste, époux de Réjeanne Levert, père de Pierre, Johanne, Suzanne, épouse de Michel Jalbert. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est rue Crémazie
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Calixte)
A Pointe-aux-Trembles, le 8 mars 1976, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Calixte Leduc, époux d'Alzire Boulanger. Il laisse son fils Douglas, son épouse Mariette Beaulieu, ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Eva)
A Laval-des-Rapides, le 9 mars 1976 à l'âge de 86 ans, 6 mois est décédée Mme veuve Rosario Lefebre, née Eva Boivin. Elle laisse dans le deuil son fils, Camille (son épouse Aline Vachon) et sa petite-fille, Sylvie Lefebvre, une soeur, Mme Gabrielle Gingras, de Ste-Marthe-sur-le-Lac, et uné belle-soeur, Mme Antoine Boivin, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. A la demande de la défunte, son corps a été remis à l'Université de Montréal. Elle ne sera donc pas exposée. Cependant, un service funèbre sera chanté en l'église du Bon-Pasteur (boul. Dussault), Laval-des-Rapides, samedi le 13 mars, à 10h a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Procule)
A Montréal, le 10 mars 1976 à l'âge de 85 ans, 7 mois est décédé M. Procule Legault. Lui survivent son épouse, Juliette Montpetit, fille de Josephus Montpetit (décédé), d'Alexandria, Ontario, ses fils: Jean-Paul, époux de Rita Orr, Raymond, époux de Charlotte Duval, Maurice, époux de Jacqueline Renfret, Roger, époux de Thérèse Tremblay, ainsi que 10 petits-enfants. A la famille immédiate lui survivent ses soeurs: Mme Corinne Ménard et Mme Antoinette Poirier, toutes les deux de Cornwall, Ontario, ainsi que son frère, M. Donat Legault, de Montréal. Les funérailles auront lieu à Montréal, en l'église St-Jean, rue Fortune, samedi le 13 mars 1976, à 10 h a.m. La dépouille mortelle quittera le salon funéraire
Feron,
2035, rue Wellington,
pour se rendre au cimetière St-Joseph, de Lancaster, Ontario, pour l'inhumation.

LUSSIER (Jeanne)
A Montréal, le 10 mars 1976, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Jeanne Lussier, autrefois de St-Charles-sur-Richelieu, fille de feu Alphonse Lussier et de feu Palmire Sénécal. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier, Beloeil,
à 10 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7 h.

REMERCIEMENTS



Remerciements à Jean-XXII, pour faveur obtenue. R.A.

MANTHA-JAMES (Jeannine)
A Montréal, le 10 mars 1976, à l'âge de 49 ans, est décédée Jeannine Mantha, fille de feu Arthur Mantha et de feu Lucia Thibert. Elle laisse dans le deuil son fils Gérald James, ses frères et soeurs: Pauline, épouse d'Henri-Paul Trudeau, Jean (Johnny), René, époux de Claudette Lajoie, Lise, épouse de Gilles Beaupré, ainsi que plusieurs neveux et nièces et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils,
505 ouest, b. Curé-Poirier,
Longueuil,
pour se rendre à l'église St-Hubert, où le service sera célébré à 10 h, et de là au crématoire du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MERCIER (Laura)
A Montréal-Nord, le 9 mars 1976, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Mercier, née Laura Miron. Elle laisse dans le deuil, ses filles: Jeannine et son époux John Palov, Réjeanne Mantha, Colette et son époux Jean-Claude Cournoyer, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 est, Henri-Bourassa,
à midi 45 pour se rendre à liéglise Ste-Colette, où le service sera célébré à 1 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIGNERON-MIRON (Emilienne)
A Montréal, le 8 mars 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Wilfrid Migneron, née Emilienne Lafrenière, mère de 10 enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

NÉCROLOGIE



M. Paul Guertin

A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Paul Guertin, assureur-conseil et administrateur. Il avait été membre du Conseil Supérieur de l'Education, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, du Prêt d'Honneur et de plusieurs autres groupements.

Outre son épouse Suzanne Dequoy, il laisse dans le deuil trois filles, Andrée (Michel Desroches), Lise (Guy Mathieu), Marie (Michel Beaudry) ainsi qu'un fils Jean (Christiane Robert), deux petites-filles, Catherine et Geneviève et de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire, J.-S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons au Fonds de Recherche en Pneumologie, Dr Pierre Nadeau, Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, St-Urbain, Montréal. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LES PETITES ANNONCES...
ce qu'il y a de mieux après Loto-Québec
285-7111

MONDOU (Amarilda)
A Yamaska, le 9 mars 1976, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Robert Mondou, née Amarilda Joyal, demeurant à Yamaska. Elle laisse dans le deuil 2 fils, 2 belles-filles: M. Mme Gaston Mondou, de Longueuil, M. Mme Wilfrid Mondou, de Boucherville, 1 fille Mme veuve Eugène Casaubon (Laurette), de Montréal, 15 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, 2 frères et 1 belle-soeur: M. Robert Joyal, de St-Gérard, M. Mme Louis Joyal, de Yamaska, 3 soeurs et 1 beau-frère: M. Mme Julien Fagnan (Roberte), de Tracy, Mme Donat Champagne (Juanita), de St-Joseph de Sorel, Sr St-Hector, née Irène Joyal, des Soeurs Grises, d'Ottawa, ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Ponton,
105, rue Principale, Yamaska, pour se rendre à l'église paroissiale de Yamaska, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Yamaska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Eligio)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Eligio Moroni, fils de feu Angelo Moroni, et de feu Theresa Perno, frère de Pascal, Louis, Alfred, Elise (Mme Jean Di Mario), Dolorès, Marguerite (Mme Paul Lacerte), et beau-frère de Marie (Mme veuve Emile Moroni). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église N.-D.-de-la-Défense, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OTIS (Adélard)
A Montréal, le 9 mars 1976, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adélard Otis, époux en 1res noces de feu Adrienne Tremblay et en 2èmes noces d'Annette Galipeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne, Henri-Paul, Claude, Thérèse, épouse de Daniel Bourassa, un petit-fils Yannick. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Layaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

OUIMET (Yvette)
A Montréal, le 10 mars 1976, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Ernest Ouimet, née Yvette Manseau. Elle laisse dans le deuil son frère, Dr J.-A. Manseau et sa soeur, Mme veuve Simone Papineau, ainsi que 2 beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme J.-René Ouimet et M. Mme Aldéric Ouimet, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa,
pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Yvette)
A St-Lambert, le 10 mars 1976 à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Yvette Champoux, épouse de Marcel Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne,
pour se rendre à l'église St-Thomas-d'Aquin (angle Queen et Alexandra) où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de ls sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Albert)
A Longueuil, le 10 mars à l'âge de 82 ans, est décédé M. Albert Piché, époux de feu Rose Chatel. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Roger Bélanger (Gisèle), M. Mme Eugène Gariépy (Berthe), M. Mme Marcel Piché, M. Mme Lucien Milhomme (Rolande), M. Mme Réal Piché, M. Mme Maurice Piché, M. Mme Jean-Paul Giroux (Murielle) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.,
505 ouest,
boul. Curé-Poirier,
Longueuil,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

PIGEON (Roland)
A Montréal-Nord, le 10 mars 1976 à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Pigeon, époux de Jeannine Paiement. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Gilles, Yves et François. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

PILON (Edesse)
A Ste-Geneviève, le 9 mars 1976, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Léandre Pilon, née Edesse Wilson. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rosaire Pilon, contracteur électricien, époux de Juliette Lagrange, Irène, épouse d'Alfred Legault, Lucille, épouse de Gérard Robitaille et Jeanne, épouse de Donatien Laurin, ainsi que plusieurs petits-enfants Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault
16114, boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

PROULX (Roma)
Subitement à St-Jean, le 9 mars 1976 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roma Proulx, époux de Cécile Brosseau. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHELEAU (Albert)
A Montréal, le 10 mars 1976 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Rocheleau, époux de feu Aurore Blais. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de ls sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONDEAU (Pauline)
A Montréal, le 10 mars 1976 à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Gaston Rondeau, née Pauline De-Brienne, demeurant rue Casgrain. Outre son époux, elle laisse ses soeurs: Thérèse, Pierrette, ses 2 frères: Marcel, Paul, ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340 est, Jarry,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltee, J.S. Vallee Ltee, J.A. Gauthier Enrg., Geo. Vandelac Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funeraires.

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN:
«Préarrangements»

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

2548 est, rue Beaubien
3254, rue Bellechasse
5805, rue Boileau
2645 est, boul. Henri-Bourassa
4201, rue Hochelaga
6201, rue Lajeunesse, Côte-Saint-Paul
1111 ouest, rue Laurier, Outremont
11813 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles
781, rue Ogilvy
8671, boul. Rivière-des-Prairies
1922, boul. Rosemont
2590, rue Rouen
1575 est, rue Sainte-Catherine
1521 est, rue Sainte-Catherine
4506 est, rue Sainte-Catherine
4340, rue Saint-Denis
8328, rue Saint-Denis
6821, rue Saint-Hubert
4500, avenue Verdun
REPENTIGNY
222, rue Notre-Dame-des-Champs
438, rue Notre-Dame
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE:
107, rue Sainte-Anne
MIAMI: (U.S.A.)
779 ouest, rue Flagler

- De vous adresser à l'une de nos 24 succursales.
- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. Andre Brazeau, directeur des Préarrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111.

Veuillez me faire parvenir un prospectus concernant vos «Préarrangements».
NOM .....
ADRESSE ..... LA PRESSE-11-03-76